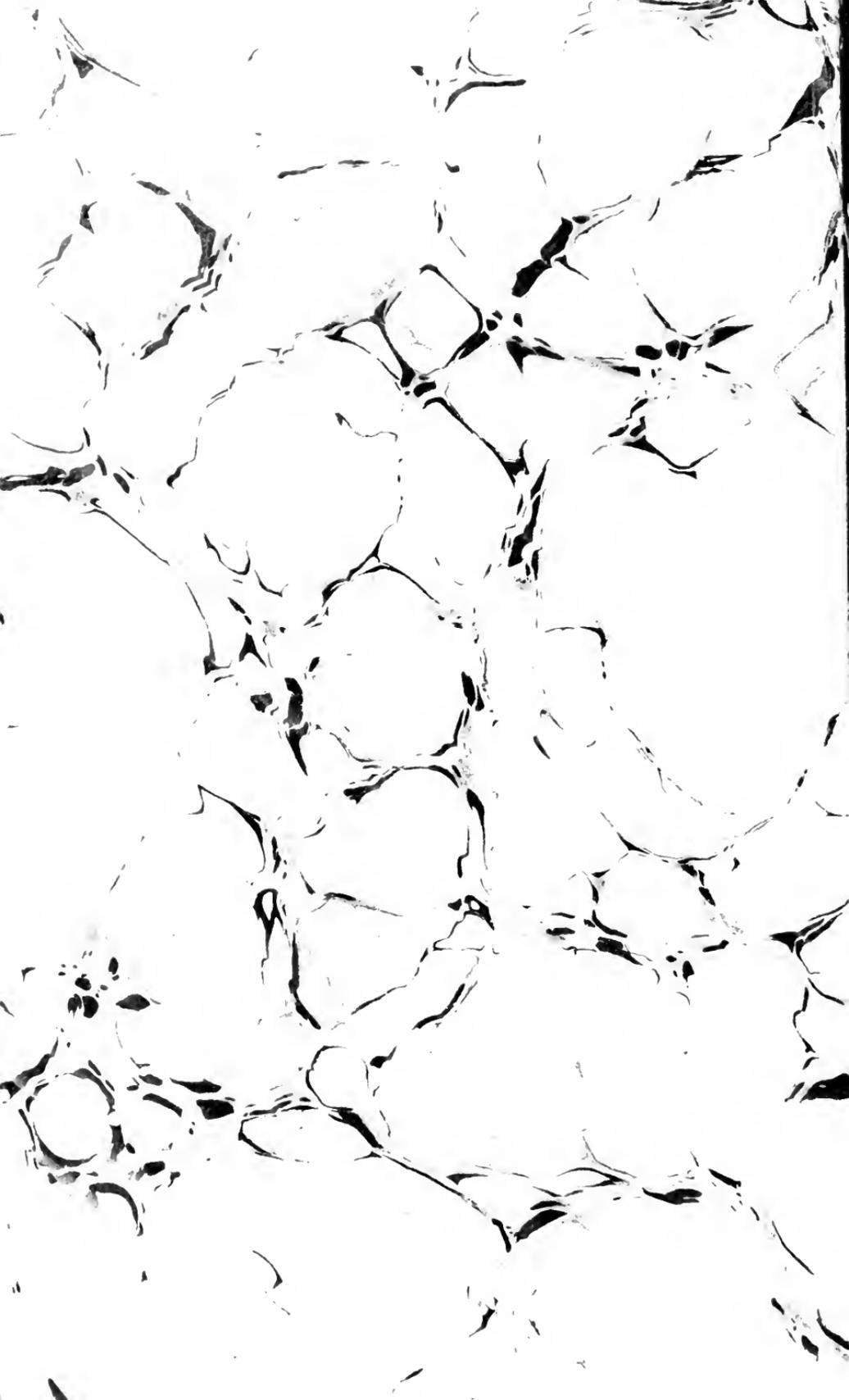




PJ  
6131  
D47  
cop.2



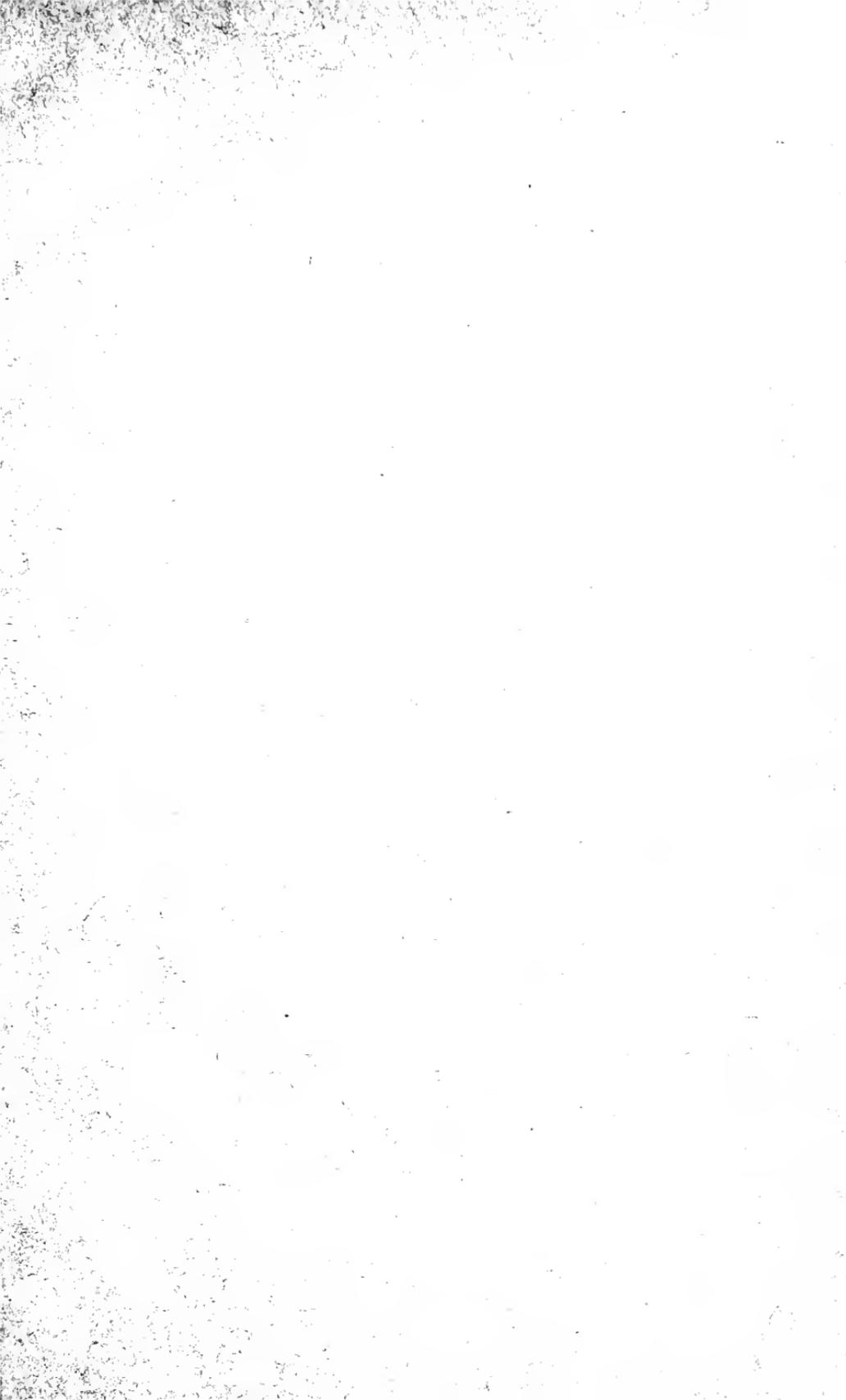


1830

1830  
1830  
1830  
1830

Ex libris  
E. DROUIN  
**PARIS**











# ESSAI

SUR

## LES FORMES DES PLURIELS ARABES.

PAR M. HARTWIG DERENBOURG.



1910-13  
26.9.24

PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

---

M DCCC LXVII.

3/1

2

1

# ESSAI

SUR

LES FORMES DES PLURIELS ARABES.

EXTRAIT N° 10 DE L'ANNÉE 1867

DU JOURNAL ASIATIQUE.

---

SE VEND À PARIS,

À LA LIBRAIRIE FRANCK, RUE RICHELIEU, 67.

Arab. 413  
D. 4316e

# ESSAI

SUR

LES FORMES DES PLURIELS ARABES,

PAR M. HARTWIG DERENBOURG.



PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

---

M DCCC LXVII.

Handwritten text in the upper middle section, appearing to be a list or set of notes.

## AVANT-PROPOS.

---

L'université de Göttingen avait proposé il y a un an environ la question suivante : *Étudier les diverses formes de pluriels en arabe et en éthiopien*. Un mémoire étendu et rédigé en latin, dans lequel j'avais essayé de donner une solution du problème, fut jugé digne du prix; la Faculté de philosophie décidait en même temps que mon travail serait imprimé avec les morceaux arabes inédits qui y étaient joints. Mais, hélas! tant de bon vouloir devait être paralysé par des motifs étrangers à la science. Les chapitres du *Kitâb* dans lesquels Sibaweili traite en détail des pluriels n'étaient qu'un appendice de ma dissertation; ils n'en occupent pas moins presque tout l'espace qui m'a été accordé, et quelques pages seulement empruntées à mon travail et mises en tête jurent avec le titre ambitieux du frontispice qui promet une monographie complète sur la question<sup>1</sup>. J'ai cru que dans ces

<sup>1</sup> « De pluralium linguæ arabicæ et æthiopicæ formarum omnis generis origine et indole scripsit et Sibawaihi capita de plurali edidit Hartwig Derenbourg, Parisiensis. Commentatio in certamine civium Georgiæ Augustæ præmio regio ornata. Gottingæ, MDCCCLXVII, typis expressit officina academica Dieterichiana. »

conditions il ne serait peut-être pas inopportun de me remettre à l'œuvre et qu'il y aurait même avantage à exprimer en français quelques idées mal à l'aise sous leur costume latin. J'ai profité du texte publié pour y renvoyer souvent, et j'ai condensé autant que possible la matière pour ne pas trop abuser de l'hospitalité qui m'est accordée par les éditeurs du *Journal asiatique*, et dont je les remercie de tout cœur.

# ESSAI

sur

## LES FORMES DES PLURIELS ARABES.

---

§ 1. Les langues sémitiques opposent aux études de grammaire comparée l'obstacle de leur trop grande similitude, et il sera toujours plus facile d'en marquer les affinités que les différences. Cependant, comme dit M. Renan<sup>1</sup> : « L'arabe possède des procédés qui lui sont tout à fait propres, et dont on ne rencontre pas le germe dans les autres langues sémitiques : tel est le mécanisme si remarquable des pluriels brisés, qui ne se retrouve que dans l'éthiopien ; telles sont les flexions casuelles, sans parler d'une série de formes verbales dont on chercherait en vain la trace dans l'hébreu et l'araméen. » J'espère avoir bientôt l'occasion d'exprimer et de justifier mon dissentiment au sujet de la déclinaison ; mais pour ce qui concerne les pluriels brisés, ainsi que les ont nommés les grammairiens arabes, ou bien, comme les nomme M. Ewald<sup>2</sup>, les pluriels internes de l'arabe et de l'éthiopien, je crois

<sup>1</sup> *Histoire des langues sémitiques*, 3<sup>e</sup> éd. 1863, p. 342.

<sup>2</sup> *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. XI, 1844, p. 420 et 433. Cf. aussi Dillmann, *Grammatik der äthiopischen Sprache*, p. 237 et suiv.

aussi qu'on doit renoncer à en prouver l'existence partout ailleurs que dans cette branche de la famille sémitique. Que d'efforts inutiles pourtant, et que de science on a dépensé pour démontrer le contraire; on est tellement habitué à reconnaître dans les autres langues sœurs, au moins à l'état rudimentaire, le principe de tout phénomène constaté dans un de ces dialectes, qu'on se résigne difficilement à ne point protester contre une exception aussi remarquable et une opposition aussi éclatante. En étudiant l'histoire de la question, nous nous heurterons sans cesse à de semblables avortements, que la plus riche érudition n'a pu épargner aux savants les plus distingués.

§ 2. Citons d'abord l'infatigable Bochart, qui, pour expliquer le mot si difficile  $\text{לִּנְיָצִי}$ , du *Lévitique*, ch. xvi, v. 8 et suivants, en fit l'équivalent de l'arabe  $\text{عَزَائِل}$ , qui signifierait « des séparations, des retraites inaccessibles, »  $\alpha\nu\chi\omega\rho\eta\sigma\epsilon\iota\varsigma$ <sup>1</sup>. Pour rendre cette assimilation acceptable, il faudrait que le pluriel cité fût employé en arabe, et de plus, que l'interprétation proposée fût d'accord avec le contexte. Aucune de ces conditions n'est remplie, et un examen attentif du passage et du mot montre que nous avons là le nom d'un démon<sup>2</sup>, et que  $\text{לִּנְיָצִי}$  est mis

<sup>1</sup> Bochart, *Hiero-zoïcon*, I, p. 749 et suiv.

<sup>2</sup> Il est curieux de voir quel conflit des opinions les plus diverses s'est élevé à l'occasion de ce mot. On peut comparer, entre autres, Knobel : *Exodus und Leviticus*, dans l'*Exegetisches Handbuch des Alten Testaments*, t. XII, p. 489

pour צִלְזֵל, de la racine צָל « éloigner, » avec un redoublement des deux dernières consonnes radicales, qui est assez fréquent en hébreu<sup>1</sup> : l'extension donnée à la fin du mot entraîne avec elle une tendance à l'abrégé dans son milieu. On peut comparer particulièrement הַצְפָּרֹת « les trompettes, » mot qui est tout à fait analogue, et dont personne, que je sache, n'a songé à faire un pluriel arabe.

§ 3. Ernst Meyer, en qui la science orientale a perdu tout récemment un de ses chercheurs les plus ardents et aussi les plus téméraires, publia, en 1846, un ouvrage spécial, intitulé : *La formation et la signification du pluriel dans les langues sémitiques et indogermaniques*<sup>2</sup>. Pour lui, tout pluriel sémitique, qu'il soit exprimé par une terminaison ou par une modification intérieure du mot, est un abstrait du genre neutre<sup>3</sup>. Au lieu de distinguer les deux espèces de pluriel, aussi différentes par leur origine que par leur forme, il cherche à les réunir dans une définition générale, qu'il ne peut obtenir qu'en violentant les faits et en confondant ce qui doit être séparé. Son argumentation sera, je l'espère, suffisamment

<sup>1</sup> Gesenius, *Lehrgebäude*, p. 535-536; *Thesaurus*, p. 1012; Ewald, *Ausführliches Lehrbuch der hebräischen Sprache*, § 183 a.

<sup>2</sup> Le titre du livre est : *Die Bildung und Bedeutung des Plurals in den semitischen und indogermanischen Sprachen*. Je ne parle pas ici de l'ouvrage d'Agrell : *De varietate generis et numeri in linguis orientilibus hebraïca, arabica et syriaca* (Lund. 1815). Je n'ai jamais pu le voir, et je ne le connais que pour l'avoir vu cité plusieurs fois dans le *Lehrgebäude* de Gesenius et dans la Grammaire syriaque d'Uhlemann.

<sup>3</sup> Cf. p. 16.

réfutée dans la suite de cette dissertation et je me contenterai d'admirer ici la sagacité et peut-être l'excès d'ingéniosité dont l'auteur a fait preuve dans ce petit livre, d'ailleurs très-instructif.

§ 4. Avec la théorie que défendait Meyer, il n'éprouvait nul besoin de retrouver en hébreu et en araméen des formes qu'il pût rapprocher particulièrement des pluriels internes arabes et éthiopiens : les deux procédés pour exprimer le pluriel avaient pour lui une valeur identique et reposaient sur une même conception ; employer uniquement l'un ou les employer tous deux, était pour lui parfaitement identique. C'est à un tout autre point de vue que s'est placé le professeur Dietrich de Marbourg, qui fit paraître, également en 1846, un volume de mélanges, intitulé : *Dissertations sur la Grammaire hébraïque*<sup>1</sup>. L'auteur, qui est arrivé à toute la maturité d'un talent affermi par l'étude et l'enseignement, ne défendrait plus aujourd'hui toutes les idées qu'il a exprimées dans un de ses premiers ouvrages. Tout ce qu'il dit au sujet de l'arabe se ressent trop de la base peu solide qu'il avait donnée jusque-là à sa connaissance, alors très-imparfaite, de cette langue. Les quatre-vingt-douze premières pages du livre sont consacrées « au pluriel hébreu, examiné par rapport à son acception et à sa forme<sup>2</sup>. » Pour lui, le pluriel sémitique exprime seulement une unité plus élevée que celle exprimée par le singulier, et tient, à l'égard de

<sup>1</sup> *Abhandlungen zur hebraischen Grammatik*. Leipzig, in-8°, Vogel.

<sup>2</sup> *Der hebraische Plural nach Begriff und Form*.

ce dernier, à peu près la même place que, dans les adjectifs, le superlatif à l'égard du positif. L'extension de la forme répond à l'extension de l'idée, et on n'en est venu à exprimer par une terminaison spéciale le pluriel, qu'après avoir employé d'abord un moyen plus imparfait, dont l'application a surtout été poussée très-loin dans l'arabe et l'éthiopien. L'hébreu, avant même sa période littéraire, doit avoir eu aussi des dispositions à former ce pluriel collectif et neutre; seulement peu à peu la forme la plus parfaite s'est complètement substituée à l'autre, qui n'a résisté que dans un certain nombre de mots.

Par exemple, הַנְּמִלִּים serait l'arabe حَنَامِلٌ : עֲרַפְלֵי serait عَرַפَلٌ ; הַלְּמִיטִים serait خَلَامِيْسٌ, etc. J'ai laissé presque textuellement la parole à M. Dietrich; mais je me demande pourquoi il fait intervenir l'arabe pour expliquer des mots clairs par eux-mêmes en hébreu. Aucune langue ne se suffit, il est vrai, et la comparaison éclaire bien des faits, mais à condition qu'elle soit appliquée à propos<sup>1</sup>. L'assimilation de אֲרִיָּה, qui n'est pas un collectif de אָרִי, mais qui est employé parallèlement avec lui pour désigner le lion, avec قَتَلִי, pluriel de قَتِيلٌ, ne paraît non plus reposer sur aucune analogie sérieuse. De même l'hypothèse expliquant אֲרִיָּה « moisson » comme un pl. de אַר (Dan. iv, 9) me semble d'autant moins acceptable, que la forme פְּעִילָה (فَعِيلٌ) est appliquée en hébreu

<sup>1</sup> Sur ces trois mots comparer Ewald, *Ausf. Lebrb.* § 154 a.

comme en arabe pour former tous les mots exprimant avec diverses nuances l'époque de la moisson. Citons, par exemple, en arabe, *حصيد*, *فصيل*, *هشيم*, et en hébreu *קציר*, *קציר*, *קריש*, *קציר* et *קציר* même<sup>2</sup>. Quant aux formes où la racine est précédée d'un *s*, dont M. Dietrich parle à la page 87, et qui seraient identiques aux pluriels internes arabes qui présentent la même particularité, elles me semblent également susceptibles d'une meilleure explication, et il n'y a pas là un seul fait qui entraîne la conviction. En ne nous arrêtant qu'à cette partie, nous pourrions faire croire que nous méconnaissions la valeur d'un livre qui a eu le mérite d'introduire dans les études sémitiques une foule d'idées alors repoussées, et qui ont prévalu depuis sans qu'on ait songé à en reporter l'honneur sur celui qui avait eu le courage de les affirmer le premier au milieu de l'indifférence générale<sup>3</sup>.

§ 5. Une nouvelle tentative pour démontrer la présence de pluriels internes en hébreu a été faite dans la nouvelle Grammaire hébraïque de Böttcher. Mais l'ouvrage ne m'est pas encore venu sous les yeux, et je ne puis rien préjuger sur le résultat. En attendant,

<sup>1</sup> *Falihat el-holufâ*, ed. Freytag, t. ar. p. ۲۴۲, l. 15 suiv.

<sup>2</sup> Il est remarquable qu'il n'en soit ainsi ni en syriaque ni en éthiopien, où l'on emploie généralement dans le même sens *ܩܩܝܪܐ* et *קציר* :

<sup>3</sup> J'ai en vue tout particulièrement les opinions relatives à l'antiquité de certaines formes plus vieilles en arabe qu'en hébreu.

je persiste à nier que ce genre de formes ait jamais appartenu au fonds commun des langues sémitiques.

Aussi ne puis-je regarder le pluriel **هَدُومًا** « les villes, » du mot **هَدُوم**, que comme un simple emprunt fait à l'arabe **قُرَى**, pluriel de **قَرْيَة** « ville, » avec l'addition de l'*olaf* emphatique<sup>1</sup>. C'est un exemple trop isolé en syriaque et un pluriel trop usité en arabe, pour qu'on puisse songer à une autre explication.

§ 6. Pour achever l'histoire de la question, il me reste à mentionner la dissertation d'Hamaker « sur les pluriels irréguliers arabes et éthiopiens, que les grammairiens appellent ordinairement pluriels brisés<sup>2</sup>. » Cette œuvre inachevée a été publiée sans changement, par des élèves dévoués, après la mort de leur maître, qui l'avait destinée à l'impression, mais qui n'avait pu y mettre la dernière main. L'auteur cherche à démontrer que toutes les formes de pluriels irréguliers, comme il les appelle, sont de véritables singuliers, et qu'on trouve des exemples où ils sont employés comme tels. Les observations qu'il a réunies à ce sujet ne manquent pas de vérité; mais c'est là seulement un côté de la question qui lui a caché

<sup>1</sup> On sait qu'en syriaque on exprime la détermination des substantifs par un *olaf* ajouté au bout du mot, qui tient lieu de l'article dans les autres langues. Ce phénomène si singulier attend encore son explication.

<sup>2</sup> *Commutatio de pluralibus Arabum et Æthiopum irregularibus qui a grammaticis vulgo fracti appellari solent*, dans les *Orientalia*, edentibus Jungholt, Roorda, Weijers, I, 1840, Amstelodami, p. 1-63.

les autres. Il est ainsi arrivé à confondre le collectif et le pluriel, qui, en arabe même, sont tout à fait distincts. On regrette de ne pas voir cette méthode appliquée à toutes les formes de pluriels brisés, et l'érudition de Hamaker se serait heurtée sans doute à des difficultés sans nombre, qu'il aurait pu tourner, mais non maîtriser. Ce qui est certain, c'est que les listes données par M. de Sacy, dans sa *Grammaire arabe*, ont été complétées dans le travail de Hamaker, qui a puisé ses additions dans le lexique d'Ibn Doreid et dans les notes que lui avaient fournies ses lectures.

§ 7. A côté de ces monographies, il faudrait, pour être complet, citer les chapitres consacrés, dans toute grammaire arabe, à la formation des pluriels brisés ou internes. Nous verrions presque partout une reproduction et une copie plus ou moins exacte des formes et des exemples que M. de Sacy a donnés dans sa *Grammaire*. Même dans la *Grammatica critica* d'Éwald, ce chapitre n'est certainement pas à la hauteur des autres, et l'éminent professeur a lui-même pris l'initiative de théories plus rationnelles<sup>1</sup>, qu'il a indiquées sans les développer. Un progrès important a été réalisé par M. Wright dans l'édition anglaise qu'il a publiée de la grammaire de Caspari<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cf. *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, I. cit.

<sup>2</sup> M. Wright a fait preuve de modestie en se donnant pour un simple traducteur : il a heureusement remanié, augmenté et complété la grammaire de Caspari, et surtout le premier volume consacré aux flexions nominales et verbales.

On n'avait pas encore donné une telle abondance d'exemples aussi bien choisis, et l'attention particulière apportée par M. Wright à cette partie de son livre n'aura pas été inutile à la science grammaticale.

Malgré tous ces essais, il reste encore beaucoup à faire pour expliquer l'origine de ces formes si nombreuses et si diverses, et il est encore possible d'ajouter aux matériaux réunis jusqu'ici pour élucider cette question; c'est ce qui a été tenté dans les pages qui vont suivre et qui auront peut-être au moins la vertu d'appeler sur quelques points délicats et controversés l'attention des savants, qui jugeront en dernier ressort. Si c'est hâter la conclusion que de la chercher avec zèle et sincérité, je ne regrette ni mes efforts, ni mon temps.

I.

§ 8. Toutes les langues sémitiques ont la faculté d'exprimer le pluriel par des terminaisons ajoutées à la fin des mots, et qui, en les prolongeant, sont comme une expression symbolique de l'extension donnée au sens<sup>1</sup>. Cet appendice varie selon que le mot est masculin ou féminin; mais l'accroissement de l'idée se reflète toujours dans un accroissement matériel, exprimé par l'addition d'une syllabe. Dans des idiomes où il y a aussi peu de variété dans la

<sup>1</sup> Cf. le principe de la grammaire arabe. زيادة البناء على زيادة المعنى « toute augmentation de la forme exprime une augmentation du sens. » (Comm. de Beidhâwi sur le *Coran*, éd. Fleischer, p. 6, l. 12.)

forme des mots, une telle addition montre, pour ainsi dire, d'une façon sensible, que l'unité a été multipliée et a été remplacée par une somme composée d'éléments tous identiques, mais considérés dans leur ensemble. « Le nombre singulier est fini, le pluriel est infini <sup>1</sup>. »

Rien de plus vrai dans sa concision que cette façon de concevoir et d'exprimer l'opposition qui existe entre les deux nombres; seulement cette définition a besoin d'être complétée. Le pluriel n'exprime pas seulement une masse, mais chacune des unités dont il se compose conserve, pour ainsi dire, sa vie propre, et s'unit aux autres sans se confondre avec elles. Il en est tout autrement des collectifs, ou bien encore de ces « noms généraux, » si fréquents en arabe, et qui s'appliquent à une espèce, sans avoir égard aux êtres ou aux objets qui en font partie <sup>2</sup>. Ces mots, qui par leur forme sont des singuliers, ont pour le sens avec les pluriels assez d'analogie pour qu'on ait pu souvent ne tenir aucun compte des nuances qui les distinguent. La grammaire, qui les sépare, se trouve comme débordée par l'usage, qui les rapproche. Les scholiastes arabes ont souvent lieu de constater de telles confusions. C'est ainsi qu'Abou 'Ali, dans le commentaire de Tebrîzî sur la *Hamâsa*, p. ۷۴۳, explique كَبَرَاءٌ par كَابِرٌ « les grands, » en di-

<sup>1</sup> « Singularis quidem numerus finitus est, pluralis vero infinitus. » (Priscien, *Tract. Gram.* ex recensione Hertzii, I, 172, 23.)

<sup>2</sup> Il y a aussi quelques exemples en hébreu, mais beaucoup plus rares qu'en arabe. Cf. Ewald, *Aanf. Lehrb.* § 176 a.

sant : « C'est un mot qu'on a forgé pour indiquer le pluriel <sup>1</sup>. » On va plus loin encore, et non-seulement on donne à ce genre de mots l'acception du pluriel, mais on les construit dans la phrase, comme si leur forme autorisait à les considérer ainsi, et pronoms de même qu'adjectifs sont soustraits à la règle par une sorte de syllepse. C'est ainsi, par exemple, que dans le vers de la *Hamâsa*, p. 149, l. 17, le suffixe féminin pluriel de **وَرْدَهْنَ** se rapporte au féminin singulier **حَوْمَة**, qui indique la « chaleur du combat, » et par suite « les troupes ardentes. » Tebrîzi a soin d'ajouter : « L'auteur dit d'abord **حَوْمَةٌ** au singulier, puis il dit **وَرْدَهْنَ**, et emploie le pluriel, parce que **حَوْمَة**, tout en étant au singulier, exprime un pluriel. » De même on trouve dans le Coran, xxiv, 31, **طِفْلٌ** « l'enfance » et aussi « les enfants, » construit avec le pluriel du relatif qui le suit immédiatement et par conséquent aussi du verbe qui vient ensuite. On sait qu'il en est toujours ainsi, dans le Coran, des mots **قَوْمٌ** et **أَلٌ** « les hommes, » de même qu'en hébreu certains mots, comme **עַם** « peuple, » **עִירָה** « ville, » etc. peuvent être soumis à cette construction <sup>2</sup>. On forme même de ces mots de véritables

<sup>1</sup> **وَأَتَمَّا نَوَّاسِمٌ صَبِيغٌ لِلْجَمْعِ كَالْبَاقِرِ وَالْجَامِلِ الْحِ**. Cf. à propos du mot **جَامِلٌ**, donné comme analogue, la glose de Tebrîzi, p. 149, l. 18.

<sup>2</sup> Il faut seulement remarquer que les noms d'espèces qui se rapportent à des êtres inanimés, à des plantes, des arbres, etc. ne

singuliers, que les grammairiens arabes appellent des noms d'unité, et qui se distinguent du nom général par l'addition de la terminaison féminine<sup>1</sup>. « Le nom singulier, dit Zamakhchâri<sup>2</sup>, peut être employé pour désigner l'espèce, puis on en distingue son unité par un *tâ*; par exemple, *تَمْرٌ* et *تَمْرَةٌ*, *حَنْظَلٌ* et *حَنْظَلَةٌ*, *بَطِيخَةٌ* et *بَطِيخَةٌ*, *سَفْرَجَلَةٌ* et *سَفْرَجَلَةٌ*; cette formation est usitée seulement pour les choses créées, à l'exclusion de celles qui sont l'œuvre de l'homme; aussi des exemples comme *سَمْفِيٌّ* et *سَمْفِينَةٌ*, *لَيْبِيٌّ* et *لَيْبِيَةٌ*, sont-ils contre la règle. » Voici donc des mots où l'ordre est interverti; l'unité n'est pas le point de départ, mais le point d'arrivée; sauf à servir ensuite pour former un nouveau pluriel, comme, par exemple, *تَمْرٌ* « des dattes, » qui est employé à côté de *تَمْرٌ* et de *تَمْرَةٌ*<sup>3</sup>. Nous avons donc ici, d'abord l'abstrait, puis le concret au singulier et au pluriel. Cet abstrait, nous l'avons vu prendre rang de pluriel dans la phrase par une extension que justifie l'opposition qui existe entre l'abstrait et le concret, qui est le

peuvent atteindre cette construction, réservée aux collectifs désignant des êtres vivants.

<sup>1</sup> Le nom général opposé à son féminin concret reste au masculin, et c'est là un des points essentiels par lesquels il se distingue du pluriel interne. C'est un signe caractéristique, lorsque l'identité de la forme pourrait porter à les confondre. Voir un exemple de ce genre dans l'édition que j'ai donnée de quelques chapitres de Sibaweibi, p. 4, l. 1.

<sup>2</sup> *Moufaṣṣal*, ed. Broch, Christiania, 1859, p. 10, l. 18.

<sup>3</sup> Voir d'ailleurs Sibaweibi, éd. citée, p. 4, l. 2 et suiv.

véritable singulier. Si le pluriel n'est pas toujours un abstrait au point de vue de la forme, il exprime toujours une notion analogue, et cette analogie peut se manifester extérieurement. D'un autre côté, plus d'un pluriel est détourné de son sens pour désigner une abstraction, particulièrement en hébreu, comme dans אֱמֻנָה « la fidélité, » אֵימָן « la vie, » etc.<sup>1</sup> Il y a donc entre le pluriel et l'abstrait un échange continu qui pouvait arriver à une substitution complète de l'un à l'autre.

§ 9. C'est ce qui ne s'est réalisé absolument dans aucune des langues sémitiques, bien que quelques-unes soient allées assez loin dans cette voie. Cependant toutes ont conservé le véritable pluriel, le pluriel exprimé par une terminaison, et le plus ancien de tous les pluriels<sup>2</sup>. Pour le masculin, la marque de ce pluriel est une voyelle longue<sup>3</sup>, suivie d'un *mim* en hébreu et en phénicien, et d'un *noim* dans toutes

<sup>1</sup> D'après Ewald, *A. Lehrb.* § 179, ce serait une façon de parler que l'on ne rencontrerait dans aucune langue sémitique autre que l'hébreu. Il est vrai que nulle part les exemples ne sont aussi fréquents. Cf. cependant أُشْرِدَ dans l'expression « بلغ أُشْرِدَ » « il est arrivé à maturité », *Coran*, vi, 153; xi, 69, et le *Comm.* de Beidhawi sur ces passages. En éthiopien on peut comparer አጥላል : similitude, ጠላይ : la disposition naturelle, etc. Cf. Dillmann, *Grammaire éthiopienne*, § 131.

<sup>2</sup> On sait que M. Dietrich a soutenu le contraire. Discuter ici son opinion, ce serait anticiper sur ce qui va suivre.

<sup>3</sup> Un *i* en hébreu, en syriaque et en phénicien; un *ā* en éthiopien, tandis que l'arabe se prête à l'emploi de ses trois voyelles, non pas arbitrairement, mais à la condition que certaines règles soient appliquées.

les autres langues sémitiques; le pluriel féminin consiste toujours, excepté en araméen, dans la prolongation de la voyelle qui se trouve au singulier avant la consonne finale, et se reconnaît par la terminaison uniforme *ât*. Plus tard, après que la branche éthiopico-arabe fut séparée des autres<sup>1</sup>, à côté de cette forme on vit s'en développer une nouvelle, dans laquelle la terminaison fut remplacée par un changement intérieur du mot<sup>2</sup>. Cette nouvelle richesse reposait précisément sur la parenté qui unit le pluriel à l'abstrait, et avait seulement besoin, pour être incorporée définitivement dans la langue, d'être soumise à des règles fixes déterminant les rapports réguliers des pluriels et des singuliers.

§ 10. C'est évidemment à cette idée qu'il faut rattacher la coïncidence, au premier abord singulière, qui existe entre un grand nombre de formes communes à l'infinitif<sup>3</sup> et au pluriel interne. Si dans le verbe il est un mode dans lequel la notion conte-

<sup>1</sup> C'est l'opinion de Ges. *Lehrj.* p. 653; *Ev. Ausf. Lehrb.* p. 461, note 3, et de M. Nöldeke dans son article sur la *Grammaire hébraïque* d'Olshausen dans le périodique intitulé : *Orient und Occident*, t. I, p. 757.

<sup>2</sup> C'est ainsi que le *Ta'rifât* reproduit l'opinion des grammairiens arabes en disant que le pluriel « brisé » est celui qui « ne reproduit pas la forme de son singulier » *ليس على بناء واحد* « واحد ». Cf. aussi les développements et commentaires donnés à cette définition dans le *Dictionary of the technical terms*, publié à Calcutta, s. v. جمع.

<sup>3</sup> Je préfère cette dénomination usitée dans notre grammaire à celle généralement employée de « nom d'action », qui, empruntée à la grammaire indigène, semble faire supposer que ces formes n'ont pas d'équivalent dans nos langues.

nue dans la racine se reflète en dehors de toute modalité, et pour ainsi dire d'une façon abstraite, c'est l'infinitif. Cette identité a particulièrement frappé Hamaker, qui cherchait dans tous ces pluriels des singuliers, et trouvait, dans une comparaison attentive entre les tableaux où les deux genres de formes étaient énumérés parallèlement, la meilleure occasion d'en rencontrer. Je me contenterai de reproduire sa liste <sup>1</sup>.

فَعْلٌ	فِعْلٌ	فَعْلَةٌ	فُعْلَانٌ	فُعُولٌ
فُعْلٌ	فِعَالٌ	فِعَالَةٌ	فِعْلَانٌ	فُعُولَةٌ
فِعْلٌ	فِعَالٌ	فَعْلَى	فَعِيلٌ	مَفْعَلٌ
فَعْلٌ	فِعَالٌ	فِعْلَى	فَعِيدٌ	مَفْعَلَةٌ
فُعْلٌ	فِعَالَةٌ	فُعْلَانٌ	فَعْلَةٌ	فُعُولٌ

Parmi ces formes, فَعْلَةٌ, مَفْعَلٌ et مَفْعَلَةٌ ne peuvent être considérés comme de véritables pluriels, et la dissertation inachevée d'Hamaker les cite sans les appuyer sur aucun exemple. Ces vingt-cinq paradigmes sont des paradigmes nominaux, qui, appliqués au verbe, expriment l'infinitif, véritable substantif qui peut même recevoir l'article. Quand le développement naturel de l'arabe amena instinctivement comme un rapprochement entre le pluriel et l'abstrait, cette série d'infinitifs reçut une nouvelle

<sup>1</sup> Cf. sa dissert. p. 7.

acception, et la langue s'emprunta à elle-même des formes dont elle n'altérait que légèrement la signification première. Il y a d'ailleurs dans tous les idiomes une tendance marquée à employer un peu arbitrairement leur bien, mais sans sortir des limites qui les enferment. Elles préférèrent les contre-sens aux néologismes.

§ 11. Ici cependant ce compromis n'avait rien d'illogique, et son influence ne devait pas s'arrêter à ce premier effet. Cette signification abstraite du pluriel interne a fait également donner à un grand nombre de ses formes les terminaisons propres au féminin singulier<sup>1</sup>. En éthiopien, on a la faculté d'étendre ainsi, presque arbitrairement, tous les pluriels internes. En arabe, l'emploi de ces terminaisons a été limité à tous ceux qui proviennent de mots quadrilitères, et à un nombre restreint de mots trilitères. C'est ainsi qu'il faut expliquer les formes <sup>5</sup>فَعَلَّةٌ, <sup>5</sup>فَعَلَةٌ, <sup>5</sup>فَعِلَّةٌ, <sup>5</sup>أَفْعَلَّةٌ, <sup>5</sup>فُعَلَاءٌ, <sup>5</sup>أَفْعَلَاءٌ, <sup>5</sup>فَعَالِي, <sup>5</sup>فَعَالِي, <sup>5</sup>فُعُولَةٌ, etc. Il n'est pas étonnant que nous rencontrions de nouveau ici un certain nombre des infinitifs que nous énumérions tout à l'heure; le même motif a pu amener dans les deux cas le même résultat, et la signification abstraite s'affirmer dans l'un et dans l'autre par une expression identique. Telle est d'ailleurs l'explication des grammairiens arabes eux-mêmes, quand ils disent que cette ter-

<sup>1</sup> C'est ce que les grammairiens arabes appellent le « féminin du pluriel » تَأْنِيثُ الْجَمْعِ. Cf. *Moufaṣṣal*, p. ۸۳, l. ۱۹. Cf. aussi mon édition de quelques chapitres de Sibaweibi, p. ۱, l. ۱۵.

mination féminine a été ajoutée « pour mieux marquer le féminin <sup>1</sup>. » Il semble même que la conscience de cette origine soit restée dans l'usage, puisque tous ces pluriels internes, à moins de désigner des êtres animés, sont construits dans la phrase comme s'ils étaient des féminins singuliers. La syntaxe arabe a consacré un pareil mode d'accord entre de tels pluriels et les adjectifs, les pronoms et les verbes qui s'y rapportent <sup>2</sup>. On a donc considéré ces formes comme de véritables abstraits, et l'on est remonté à leur acception primitive, sans tenir compte des modifications qu'elle avait subies.

§ 12. La modification principale était que ces mêmes formes, qui étaient indépendantes dans l'abstrait et dans l'infinitif, devaient être mises en regard de singuliers, auxquels elles devaient être rattachées d'après certaines règles immuables. L'arbitraire seul ne pouvait suffire à fixer les pluriels qui répondraient

<sup>1</sup> لتَحْقِيقِ التَّأْنِيثِ, *Kāmil*, éd. Wright, p. ۴, l. ۱3 suiv. parce que, ajoute Moubarrad, tout pluriel est déjà féminin. Cf. Ibn Ya'ich *Comm. sur le Moufaṣṣal*, ms. 75 de la collection Rifā'iya qui se trouve dans la bibliothèque de l'Université de Leipzig, p. 315. Le véritable nom du commentateur vient d'être restitué dans un intéressant travail que M. Pryn a mis en tête de son édition du chapitre concernant les phrases relatives (مَوْصُولَاتٍ), in-8°. Bonn, 1867. C'est aussi l'expression du vieux grammairien Khalil. (Sib. éd. cit. p. ۴, l. ۱.)

<sup>2</sup> Bien plus, dans le mot فُلُكُ « vaisseau, » qui est identique au singulier et au pluriel, on ne distingue les deux nombres l'un de l'autre que par la différence des genres; فُلْكَ, employé comme singulier, est masculin; فُلُكُ, employé comme pluriel, est féminin. Cf. Sibaweihî, éd. citée, p. ۶, l. 11 et suiv.

à chaque singulier, à moins d'amener une véritable anarchie dans la langue. Nous avons vu, en parlant du pluriel externe, comment il semble rappeler la différence qui existe dans la signification entre le singulier et le pluriel : il y a simultanément augmentation dans l'idée et dans la forme. Mais pourquoi cette prolongation serait-elle toujours placée à la fin du mot, et resterait-elle, pour ainsi dire, en dehors de lui? Ne pouvait-elle entrer tout aussi bien dans le corps même de la racine et en devenir partie intégrante? C'est ce qui arrive pour le pluriel interne; il pénètre dans l'intérieur du mot, auquel il n'est pas juxtaposé, mais dont il modifie tous les éléments, en leur donnant plus de force et de consistance. Il y a là un principe dont l'influence a été capitale dans ce développement, et une véritable symétrie s'est établie entre les singuliers et les pluriels; on les a mis en regard comme deux échelles parallèles, où chaque degré supérieur de l'une correspond à un degré supérieur de l'autre. Le pluriel resta toujours, dans la forme, une extension du singulier. Seulement les formes les plus légères des mots prirent les pluriels les plus légers, tandis que les plus pesants étaient réservés à ceux qui, déjà au singulier, avaient un plus grand nombre de syllabes<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On lit dans Ibn Ya'ich, *Comm. sur le Moufaṣṣal*, manuscrit. cit. ib.  
 اِبْنِيَّةٌ جَمْعٌ عَلَى حَسَبِ وَاحِدَةٍ فَإِذَا كَانَ الْوَاحِدُ خَفِيفًا قَلِيلَ الْحُرُوفِ  
 قَلَّتْ حُرُوفُ جَمْعِهِ وَحَرَكَاتُهُ الْوَالْحَقُّ لِنَكْسِيرِهِ وَإِذَا ثَقُلَ الْوَاحِدُ  
 وَكَثُرَ حُرُوفُهُ كَثُرَتْ حُرُوفُ تَلْحُقِ (يَلْحُقِي ms.) جَمْعُهُ لِمَا ذَكَرْنَاهُ مِنْ أَنْ

Les consonnes restèrent intactes; la différence se résuma dans une plus grande richesse de vocalisation.

L'effet de ce principe général a été souvent contrebalancé par d'autres principes; mais il n'en a pas moins laissé sa trace dans un grand nombre de formes, et il a été reconnu par Ibn Ya'îch comme le plus important et le plus ancien de tous. Après avoir montré par quelques exemples que ce mode de formation entraîne après lui un bouleversement (تغيير) du mot entier, il ajoute : « et ce bouleversement a lieu tantôt par allongement, tantôt par suppression, tantôt par un autre changement sans allongement ni suppression dans les lettres.

Voici des exemples du premier cas : رَجَالٌ et رَجَالٌ, رَجَالٌ et رَجَالٌ; voici des exemples du second : أَرْزَارٌ et أَرْزَارٌ, رَجْرَجٌ et رَجْرَجٌ, et quant au troisième, il revient à un changement dans les voyelles, comme أَسَدٌ et أَسَدٌ, وَثْنٌ et وَثْنٌ; mais l'origine de tout cela doit être cherchée dans le pluriel exprimé par un allon-

للجمع بزيادة على الواحد « Les formes de pluriel sont en rapport avec leur singulier; lorsque le singulier est léger et que les lettres n'en sont pas pesantes, les lettres de son pluriel et les voyelles qui s'attachent à la forme brisée sont légères; mais lorsque le mot est pesant et que ses lettres sont nombreuses, les lettres attachées à son pluriel sont aussi en abondance d'après le principe que nous avons énoncé: le pluriel est un accroissement du singulier. » Cf. aussi l'expression pour indiquer un pluriel irrégulier: « بناء لم يكسر عليه وأحد » une forme de pluriel brisé qui ne peut provenir de son singulier. » (Siba-weihî, éd. citée, p. 17, l. 10.)

gement<sup>1</sup>. » Il y aura lieu plus tard d'examiner cette division des pluriels internes en trois catégories; pour le moment, les conclusions du passage intéressent seules le point dont nous nous occupons.

§ 14. Voyons comment cette théorie est justifiée par les faits. Avant tout, si une lettre de la racine est tombée au singulier pour un motif ou pour un autre, le mot est d'abord ramené à sa forme complète avant qu'on lui donne un pluriel. C'est comme le premier pas vers cette plénitude qui caractérise le pluriel interne. On peut voir à ce sujet les observations de Moubarrad<sup>2</sup>, dans son ouvrage intitulé : *Le Parfait* (الكتاب الكامل)<sup>3</sup>, à l'occasion du mot *أُمَّة* « servante », et de son pluriel *أُمَوَان*; il compare *أَخ* « frère » et son pluriel *أَخْوَان*<sup>4</sup>. C'est là d'ailleurs une

<sup>1</sup> Ibn Ya'ich, *Comm.* ms. cité, *ibid.* Voici le texte : وهذا التغيير يكون نارة بزيادة ونارة بتقص ونارة بتغيير مبنية الواحد من غير زيادة ولا نقص في الحروف فأما التغيير بالزيادة فمحو رَجُلٍ ورجال وقرس وأفراس ومثال التغيير بالنقص إزارٌ وأزر وجمارٌ وحممرٌ وأما تغيير البناء فهو راجع إلى تغيير الحركات نحو أسد وأسد ووثن ووثن والأصل من ذلك الجمع بالزيادة

<sup>2</sup> Son nom complet est يزيد بن محمد المبرِّد.

<sup>3</sup> *Kamil*, éd. Wright, p. 312, l. 9. Sur l'importance de cet ouvrage au point de vue de la grammaire arabe, voir le petit compte rendu que j'ai inséré dans le *Journ. asiat.* 1866, t. II, p. 259.

<sup>4</sup> On peut comparer en arabe *سَتَات* et *عَضَوَات*, pluriel de *سَتَّة* et *عَضَّة*, d'après Sibaweihî, éd. citée, p. 1A. l. 2; et en syriaque

règle commune au pluriel et au diminutif<sup>1</sup>, qui tous deux modifient l'intérieur des mots, et ont entre eux bien d'autres points de contact.

§ 15. Mais l'introduction des voyelles longues au milieu du mot, et particulièrement après la seconde consonne<sup>2</sup>, montre mieux encore la différence du singulier et du pluriel interne. En parcourant les chapitres de Sibaweïhi que j'ai édités, on rencontrera à chaque pas des exemples de ce genre, qui y sont présentés d'une façon d'autant plus nette, que chez lui un paragraphe est consacré à chaque forme de singulier, avec l'énumération des pluriels qui y répondent<sup>3</sup>. C'est ainsi qu'en face des singuliers فَعَلٌ, on trouve les pluriels فَعَالٌ, فَعَالَةٌ, فَعَالَةٌ, فَعَالَةٌ, فَعَالَةٌ, فَعَالَةٌ, فَعَالَةٌ, فَعَالَةٌ. Les formes que nous rencontrons à côté de celles-ci, أَفَعَلٌ, أَفَعَالٌ, أَفَعَالَةٌ, n'ont

un pluriel comme اُفَعَالٌ de اُفَعَلٌ. En syriaque, de اُفَعَلٌ, اُفَعَالٌ « servante, » on dit au pluriel اُفَعَالٌ.

<sup>1</sup> Cf. *Moufaṣṣal*, ٨٥, 19; *Kāmil*, l. cit.

<sup>2</sup> Je dirais la seconde lettre de la racine, si je ne pensais pas aussi aux nombreux substantifs quadrilitères qui ont un *mim* ou un *elif* placé avant la racine.

<sup>3</sup> Dans les plus importantes des grammaires indigènes, dans l'*Alfiya* d'Ibn Mālik et dans le *Moufaṣṣal* de Zamakhshārī, on étudie, au contraire, chacune des formes de pluriel en la rattachant à un certain nombre de singuliers.

d'autre ressemblance avec les précédentes qu'en ce qu'elles présentent aussi un développement du singulier. Citons ici également les formes *فَعَلَّ* et *فَعَلَّ*, pluriels de *فَعَلَّ* et de *فَعَلَّ*, où l'accroissement réside dans le *fatha* placé sur la consonne qui, au singulier, était sans voyelle. L'explication de ces deux formes présente d'autres difficultés auxquelles nous nous arrêterons plus tard. Signalons encore ici le pluriel *فَعَالِلٌ*, commun à tous les quadrilitères, et où la longue, placée au milieu du mot, le tient, pour ainsi dire, tout entier sous sa dépendance.

§ 16. Nous avons, dans cette énumération de pluriels, réuni à dessein les trois suivants : *أَفْعَلٌ*, *أَفْعَلَةٌ* et *أَفْعَالٌ*. Ils se distinguent des autres par un *élif*, ou plutôt par la voyelle *a* placée avant la racine. Il ne manque pas en arabe et en éthiopien de cas où l'on ait recours à ce procédé pour exprimer une extension du sens contenu dans les formes limitées aux trois lettres de la racine. Ainsi la forme du verbe, qui est la quatrième du verbe arabe, qu'elle soit employée comme causatif ou comme inchoatif, exprime toujours un accroissement du mouvement, soit pour le transmettre plus loin, soit pour quitter le repos <sup>1</sup>. L'arabe possède seul en-

<sup>1</sup> En araméen, dans le *aph'el*, on trouve de même l'*élif* employé comme ici; l'hébreu a encore l'esprit rude, le *hé*; peut-être, d'ailleurs, faut-il voir dans cet *élif*, comme dans ce *hé*, le reste d'une consonne affaiblie, qui se serait conservée dans les exemples assez rares du *chaf'el* araméen.

core l'élatif, qui est l'équivalent à la fois de notre comparatif et de notre superlatif. Il emploie, pour rendre cette idée, la forme <sup>أَفْعَلٌ</sup>, qui est directement tirée de la racine, sans que l'adjectif serve d'intermédiaire<sup>1</sup>. C'est ainsi que, dans les pluriels internes<sup>2</sup>, on ajoute un *élif* à plusieurs formes, comme pour en mieux accentuer la signification. Si nous comparons à <sup>فُعُولٌ</sup>, <sup>فُعَيْلٌ</sup> et <sup>فِعَالٌ</sup>, les formes correspondantes avec un *élif*, <sup>أَفْعُلٌ</sup>, <sup>أَفْعَلَةٌ</sup> et <sup>أَفْعَالٌ</sup>, nous verrons que cette dernière est la seule qui ait conservé la voyelle longue. Dans <sup>أَفْعَلَةٌ</sup>, elle a été remplacée par la terminaison féminine qui en tient lieu dans bien des cas<sup>3</sup>. Pour ce qui concerne <sup>أَفْعُلٌ</sup>, la voyelle est restée brève, parce que le *dhamma*, en arabe, est considéré comme servant pour ainsi dire de transition entre les voyelles brèves et les voyelles longues<sup>4</sup>. Dans quelques mots arabes cependant s'est conservée la forme <sup>أَفْعُولٌ</sup>, où la voyelle longue

<sup>1</sup> M. Ewald a cru retrouver la même formation en hébreu, dans <sup>דָּרָךְ</sup> «dur»; <sup>דָּרָךְ</sup> «(fleuve) trompeur.» Cf. *A. Lehrb.* § 162 b.

<sup>2</sup> Ce rapport entre l'élatif et le pluriel interne a été entrevu par un scholiaste cité dans Ibn Hichâm, *Siratou'r-rasoul*, éd. Wüstenf. notes, p. 170, l. 15.

<sup>3</sup> Cf. le pluriel du quadrilatère et des formes comme <sup>فِعَالَةٌ</sup>, à côté de <sup>فِعَالٌ</sup>, sans parler de l'infinitif de la deuxième forme en <sup>تَفْعِيلٌ</sup> ou <sup>تَفْعَلَةٌ</sup>.

<sup>4</sup> La même conception se retrouve en hébreu, où l'on distingue pour toutes les voyelles la brève et la longue, excepté pour l'*ou*,

du milieu influe sur la brève du commencement. En éthiopien, les deux systèmes ont duré l'un à côté de l'autre, et la voyelle est restée longue, ou bien, comme toutes les voyelles brèves de l'éthiopien, est devenue une quiescente, uniquement destinée à séparer les deux consonnes.

§ 17. Le mécanisme des pluriels internes n'est pas aussi simple dans toutes ses parties que dans celles que nous avons déjà décrites; il est très-complexe quand on en étudie tous les rouages, sans se borner, comme nous l'avons fait jusqu'ici, au plus important et au plus actif, mais en recherchant aussi ceux qui le tiennent en équilibre et qui opposent leur réaction à son action. Tous les changements dont nous avons parlé ont pour but surtout, en opposant le pluriel au singulier dans la forme, d'exprimer l'opposition qui existe dans la pensée entre les deux nombres. L'accroissement de la racine, soit par l'insertion d'une voyelle longue, soit par l'addition d'un *élyf* préfixe, est le moyen le plus parfait que l'on ait employé, parce qu'il montre non-seulement la contradiction entre le singulier et le pluriel, mais qu'il représente encore par la forme la plus pleine celui des deux nombres dans lequel l'idée est à son apogée. Mais un grand nombre de singuliers, et particulièrement ceux qui ont déjà dans cette forme une voyelle longue après la deuxième radicale,

qui a deux signes équivalents pour le sens et probablement aussi pour la forme. Consulter, à ce sujet, l'article de M. J. Derenbourg dans le *Journ. asiat.* 1866, II, p. 413, note 1.

auraient, en appliquant les mêmes formes de pluriel, mis pour ainsi dire leurs deux nombres sur le pied d'égalité. Ainsi, tandis que l'on ajoute la voyelle longue dans les mots qui ne l'ont pas au singulier, on la supprime, au contraire, pour exprimer le pluriel dans ceux qui en sont pourvus. La forme <sup>س</sup>فَعَلٌ, qui répond à tous les singuliers dont la deuxième radicale est suivie d'une voyelle longue, offre l'application la plus frappante de ce procédé, puisque les deux *dhammas* de cette forme ne présentent plus qu'un souvenir affaibli de la voyelle longue qui se trouvait au singulier.

§ 18. Seulement ces deux *dhammas* sont loin d'être considérés comme ayant une valeur identique; car tandis qu'on supprime souvent le second, et que <sup>س</sup>فَعَلٌ se contracte en <sup>س</sup>فَعَلٌ, le premier est immuable et tend à imposer, pour ainsi dire, son autorité au mot entier. C'est que la première voyelle est devenue très-absorbante pour ce qui l'entoure, parce qu'elle a pour s'appuyer une force qui a exercé une très-grande influence sur la formation des pluriels internes, et qui n'est autre que l'*accent tonique*. Ainsi l'accent, qui, au singulier, était sur la deuxième syllabe, passe au pluriel sur la première. C'est là une différence que l'on peut constater également entre toutes les formes de singulier que nous avons énumérées et leur pluriel. Le centre de gravité du mot se trouve déplacé aussi bien dans <sup>س</sup>فَعَالٌ, provenant du singulier <sup>س</sup>فَعَلٌ, que dans <sup>س</sup>فَعَلٌ et <sup>س</sup>فَعَلٌ, provenant

du singulier *فَعَلَ*. Ce phénomène est non-seulement visible dans presque tous les pluriels internes, mais il constitue aussi un des caractères du pluriel externe. En laissant de côté toutes les formes où ce désaccord est incontestable, je voudrais m'arrêter à deux formes dans lesquelles il est moins facile à reconnaître. Ce sont *فَعَلٌ* et *فَعَلٌ*, pluriels de *فَعَلَةٌ* et de *فَعَلَةٌ*. L'accent, au singulier, est sur la première syllabe; au pluriel, il doit donc être sur ce *fatha*, et en effet cette voyelle brève, placée sur la seconde radicale, ne pourrait se soutenir si elle n'était portée par l'accent. Si dans les formes dites *segolées* de l'hébreu l'accent est sur la voyelle de la première syllabe, c'est que la brève de la seconde n'est ajoutée que pour favoriser la prononciation de la consonne sans appartenir à l'essence du mot <sup>1</sup>. Au contraire, nous avons d'abord sur la première syllabe la voyelle brève du singulier qui s'est maintenue, laissant tout le poids de la forme reposer sur le *fatha*, dont la présence distingue ici le pluriel du singulier. Ce serait une simple hypothèse, si nous ne la trouvions confirmée par deux faits très-diffé-

<sup>1</sup> La règle de ces formes a été ainsi posée par M. Olshausen dans son *Lehrbuch der hebräischen Sprache*, § 86 c. « La circonstance qu'un mot se termine par deux consonnes entraîne, non pas nécessairement, mais en général, la formation d'une nouvelle syllabe par l'interposition d'une voyelle auxiliaire entre les deux consonnes finales. Ainsi, à côté de la forme primitive *בָּשָׁף*, *Prov.* xii, 21, on trouve *בָּשָׁף*, *Ps.* lx, 6. D'autres exemples sont *בָּטַן* pour *batn*, *בָּלַח* pour *lodch*, etc. Cf. aussi Ewald, *Ausf. Lehrb.* § 32 b et 146 a.

rents en eux-mêmes, mais qui, sur ce point, conduisent au même résultat. D'abord, en éthiopien, aux formes <sup>5</sup>فَعَلٌ et <sup>5</sup>فَعَلٌ répond une forme *pe'al* où la voyelle de la seconde radicale a seule été conservée<sup>1</sup>. Or il est évident qu'une syllabe accentuée résiste mieux à de tels effacements que la syllabe abandonnée à elle-même, et jusqu'à un certain point dominée par la syllabe accentuée. D'un autre côté, les grammairiens arabes ont remarqué que <sup>5</sup>فَعَلٌ se transforme quelquefois en <sup>5</sup>فَعَالٌ, ce qui n'est possible que par l'influence de l'accent, qui, donnant à la voyelle brève presque la force d'une voyelle longue, a fait de cette transformation un simple progrès au lieu d'une innovation<sup>2</sup>. Qu'on compare par exemple le pluriel <sup>5</sup>بِمَمٍّ, de <sup>5</sup>بِمَّةٌ « chevelure, » qui peut devenir <sup>5</sup>بِمَامٍ, comme dans Motanebbi, p. 4, l. 7, édit. Dieterici. De même on lit dans la *Châfiyâ* d'Ibn el-Hâdjib<sup>3</sup> : « La règle générale pour un mot comme <sup>5</sup>لِئْحَةٌ

<sup>1</sup> La première voyelle a été remplacée par cette légère séparation entre les deux consonnes que les grammairiens hébreux appellent le *chewâ mouvant*, et dont notre *e* muet, employé de même en tête des mots, est l'équivalent le plus exact. Toutes les langues sémitiques, excepté l'arabe, peuvent ainsi commencer leurs mots par deux consonnes, s'étayant l'une l'autre, pour ne former avec la voyelle qui suit la seconde qu'une seule syllabe.

<sup>2</sup> C'est ainsi qu'en éthiopien, à la forme <sup>2</sup>فَعَالَةٌ, dont l'accent est sur le deuxième *fatha* bref, répondent à la fois deux formes, l'une tout à fait identique, et l'autre avec un *a* long sur la seconde radicale.

<sup>3</sup> Je me suis servi du ms. de Dresde 242. Le passage cité est au fol. 15 r°, l. 4: ونحو لئحة على لئع غالباً وجاء على لئح.

est de former le pluriel <sup>لُتَجَّ</sup>; mais on trouve aussi <sup>لُتَجَّ</sup>. » Le contraire, d'ailleurs, se produit également, et la forme <sup>فَعَلَّ</sup> est quelquefois abrégée de <sup>فَعَالٌ</sup>, particulièrement dans les racines dont la deuxième consonne est faible. On dit <sup>تَبِيرٌ</sup> pour <sup>تَبَارٌ</sup>, comme pluriel de <sup>تَارَةٌ</sup> (fois)<sup>1</sup>; je crois que, dans de tels exemples, la place de l'accent ne peut être révoquée en doute. Ajoutons encore (et c'est là un fait important) que, tandis que <sup>فُعَلُّ</sup> devient facilement <sup>فُعَلٌ</sup>, parce qu'il a l'accent sur la première syllabe, les formes <sup>فَعَلٌ</sup> et <sup>فَعَلٌ</sup> « n'allégent » jamais le mot en supprimant le *fatha* de leur syllabe accentuée<sup>2</sup>.

§ 19. L'étude de ces formes nous révèle encore un autre caractère des pluriels internes; c'est une tendance à supprimer au pluriel la terminaison du féminin lorsqu'elle se trouve au singulier. Au contraire, les pluriels comme <sup>فُعَلَّةٌ</sup>, <sup>فَعَلَّةٌ</sup>, <sup>فُعَلَى</sup>, <sup>فُعُولَةٌ</sup>, <sup>فُعَالَةٌ</sup>, sont particulièrement réservés à des formes de singulier dont la terminaison et la signification du féminin sont tout à fait absentes<sup>3</sup>. Voilà donc une nouvelle marque de l'opposition qui existe entre le singulier et le pluriel. Il n'y a à cette règle qu'une

<sup>1</sup> Cf. Djaühāri, *Sihāh*, à la racine <sup>تَبَارٌ</sup>.

<sup>2</sup> Cf. cependant <sup>دِمْنِي</sup> pour <sup>دِمْنِي</sup>, par une licence poétique très-rare. Antar, *M'ol.* v. 15.

<sup>3</sup> Cette remarque ingénieuse est de M. Dillmann. Cf. *Äthiopische Grammatik*, § 139.

seule apparence d'exception; c'est la forme **فَعَالِي**, pluriel de **فَعْلَانٌ**. Mais les grammairiens arabes ont eux-mêmes remarqué que la terminaison féminine n'y est nullement primitive et qu'elle provient d'un adoucissement euphonique de la forme **فَعَالِيَّ**<sup>1</sup>, quelquefois aussi de **فَعَائِلٌ**. Il n'y a donc là rien qui puisse infirmer la portée de cette règle, qui n'est pas appliquée d'une façon constante en éthiopien, mais qui, en arabe, explique le rapport d'un grand nombre de pluriels avec leurs singuliers.

§ 20. La couleur même des voyelles, qui cependant a bien moins d'influence que leur quantité sur la formation des pluriels, ne saurait cependant être complètement négligée quand on énumère les antithèses qui existent entre les deux nombres. Sans recevoir une application absolue, ce principe a laissé sa trace dans **فُعْلَانٌ**, pluriel de **فَعْبِيلٌ**, tandis que **فِعْلَانٌ** est le pluriel de **فِعَالٌ**<sup>2</sup>. De même, on peut former du singulier **فَعْلٌ** les pluriels **فَعَالٌ**, **فُعُولٌ**, **فِعْلَانٌ** et **فُعْلَانٌ**; mais **فُعَالٌ** et **فُعْلَانٌ** sont les plus fréquents<sup>3</sup>.

§ 21. Le pluriel interne est donc l'expression, dans

<sup>1</sup> Cf. Sibaweili, éd. citée, p. ۲۴, l. 13 et suiv.

<sup>2</sup> Cf. Sib. éd. citée, p. ۲1, l. 11 et suiv. p. ۲۲, l. 7 et suiv.

<sup>3</sup> Cf. Sib. p. ۵, lig. 3 et 13. Cependant, pour le singulier **فَعْلٌ**,

l'usage a consacré le pluriel **فُعُولٌ**, de préférence à **فِعَالٌ**. Cf. *ibid.* l. ult. Cela prouve seulement combien, en arabe surtout, on attache peu d'importance à une voyelle plutôt qu'à une autre; la différence qui s'appuie sur cette particularité est de toutes la plus irrégulière.

la langue, de l'idée abstraite contenue dans le pluriel, et il s'est approprié dans ce but un grand nombre des formes verbales usitées pour l'infinitif. Par rapport à son singulier, il rend à l'origine l'opposition qui l'en sépare et l'accroissement de la signification qui l'en distingue, en transformant le mot et en lui donnant une forme plus pleine; cependant l'extrême variété des singuliers fait que beaucoup de pluriels, au lieu de rendre sensibles à la fois le désaccord qui existe entre les deux nombres, et la gradation qui conduit de l'un à l'autre, ne rendent que le premier terme et expriment l'idée de pluralité par des formes fondées sur une antipathie d'accent, de quantité, de genre et même quelquefois de vocalisation par rapport à leurs singuliers. C'est un système infiniment plus compliqué que celui des terminaisons, auquel il s'est substitué dans bien des cas; mais il n'est pas moins logique et il rend des nuances de la pensée que laissent tout à fait de côté les procédés moins raffinés et plus uniformes du pluriel externe.

## II.

§ 22. L'étude des caractères qui distinguent les variétés si diverses des pluriels internes conduit naturellement à une classification scientifique de ces formes; mais, avant de les disposer par groupes d'après leur origine et leur forme, il importe de prouver qu'elles n'appartiennent pas au développement primitif des langues sémitiques et de montrer comment nous pouvons encore saisir quelques-

unes des transitions par lesquelles la langue a passé comme pour s'essayer avant de s'approprier cette nouvelle richesse. Il a déjà été dit que l'emploi des terminaisons, pour exprimer le pluriel, semble porter la marque d'une haute antiquité. Examinons d'abord le pluriel masculin : virtuellement contenu dans le singulier, il ne s'en distingue tout d'abord que par la voyelle longue, le seul signe d'ailleurs qu'il conserve à l'état construit, et aussi lorsqu'il reçoit l'appoint des suffixes pronominaux. La nasale qui suit, et qui au singulier se confond dans l'écriture et la prononciation avec la voyelle brève, se détache au pluriel de cette voyelle devenue longue, et est représentée par une lettre<sup>1</sup>. C'est une différence d'orthographe et pas autre chose. Si l'hébreu, le syriaque et souvent aussi l'éthiopien ont au singulier perdu leur voyelle finale, si la longue seule du pluriel a pu se maintenir régulièrement avec la nasale qui la suit<sup>2</sup>, l'arabe, ici comme ail-

<sup>1</sup> Cf. l'article de M. J. Derenbourg dans le *Journ. asiat.* 1844, t. II, p. 211.

<sup>2</sup> On trouve cependant quelques exemples en hébreu, où le *mim* du pluriel a disparu comme la nounnation ou la mimnation primitive du singulier. Tels sont : עַמִּי « les peuples, » 2 Sam. xxii, 44; Ps. cXLIV, 2; Lamentations, iii, 14; רִימוֹנֵי « des grenades, » Cant. viii, 2, qui ne sont point des erreurs de copiste, mais qui manifestent bien la tendance particulière à l'hébreu de laisser tomber la voyelle finale des mots. C'est le même phénomène qui caractérise la conjugaison hébraïque par rapport à la conjugaison arabe (كَتَبَ à côté de كَتَبَ), sans parler de la déclinaison, qui s'est presque complètement perdue en hébreu.

leurs, est resté le plus près du type primitif. Par cette prolongation de la voyelle, il a dû se former, au pluriel comme au singulier, une déclinaison où les trois voyelles longues exprimaient les trois cas. L'arabe a conservé intacts le nominatif et le génitif, donnant à celui-ci par extension, à côté du sens du régime indirect, le sens aussi du régime direct; quant à l'accusatif, il a servi pour rendre le duel, tandis qu'il demeurerait seul en éthiopien pour exprimer le pluriel des noms masculins. Quant aux autres langues, elles ont adopté de préférence le génitif, qui a fini chez elles par rester seul maître du terrain. Si nous passons au féminin pluriel, il est partout, excepté en araméen, formé également par un simple allongement de la voyelle du singulier; le *tā* qui suit a conservé la nasalité en arabe et l'a laissée tomber dans les autres langues. L'arabe a, comme pour le masculin, perdu l'accusatif de cette forme, pour n'en garder que le nominatif et le génitif. La consonne qui exprime le féminin, à côté de la voyelle longue qui exprime le pluriel, n'est pas, comme le *mim* ou le *noim* du pluriel masculin, l'expression détachée d'un son déjà inhérent à la voyelle finale, et reste pour ce motif à l'état construit et devant les suffixes, aussi bien que lorsque le mot est employé absolument. Il n'y a donc là en somme aucune formation nouvelle, mais un renforcement naturel du singulier; la voyelle brève est devenue longue, et a cessé, dans les mots masculins, d'être combinée avec la nasalité, qui s'en est détachée, et

qui s'est élevée jusqu'à devenir une consonne. Seulement cette consonne improvisée n'a jamais eu la force, dans aucune langue sémitique, de se maintenir après la voyelle, dès qu'un élément ou un mot étranger venait s'y joindre.

§ 23. Cette simplicité de pluriels, qui ne se distinguent de leur singulier que par l'allongement de la voyelle, paraît appartenir à l'histoire la plus ancienne des langues sémitiques<sup>1</sup>. Les conclusions qu'on peut tirer de cet indice sont de plus confirmées par la présence de ce même phénomène dans toutes les langues sœurs. Si la différence entre les deux nombres paraît surtout très-légère en arabe, c'est que l'arabe a seul conservé au singulier ces cas, que des philologues arriérés ont voulu faire passer pour une invention des grammairiens indigènes. Quant à l'emploi du *noûn* ou du *mîm*, selon les dialectes, il n'y a là qu'une question d'euphonie réglée par la prédilection marquée des divers idiomes pour l'une ou l'autre de ces nasales. Le fait important est de retrouver dans toutes les branches des langues sémitiques l'emploi d'une même forme, qui a dû être usitée avant leur séparation. Nous avons vu qu'il en est tout autrement du pluriel interne, qui, limité à l'arabe et à l'éthiopien, n'a dû commencer à se faire jour que lorsque la langue dont ils découlent tous deux s'était isolée des autres langues avant de s'établir aux deux côtés du détroit.

<sup>1</sup> C'est par le même procédé qu'est formé en sanscrit le nominatif pluriel du nom en *as*.

§ 24. Un autre argument en faveur de l'origine relativement moderne des pluriels internes peut être tiré des remarques mêmes qui ont été faites relativement à leur forme. Il a été montré que de nombreux paradigmes particuliers au nom abstrait et à l'infinitif avaient reçu la signification du pluriel. Peut-on croire que la langue, dans sa période créatrice, alors qu'elle répand sa sève dans une exubérance de formes que l'avenir devra réduire au nécessaire, eût ainsi appliqué les mêmes formes pour exprimer des rapprochements qu'on devait alors bien moins sentir que les différences? Plus tard seulement se manifeste dans les langues une tendance à détourner les formes existantes de leur acception première, plutôt que d'en inventer de nouvelles, et il semble alors qu'elles puissent se mouvoir librement dans un cercle tracé autour d'elles, mais sans pouvoir en sortir. C'est à une telle époque seulement qu'on peut rapporter la formation de pluriels qui, sans emprunter toutes leurs formes au fonds commun de la langue, y ont largement puisé, et se sont approprié tout ce qui était à leur portée.

§ 25. A côté de ces motifs, il en est un autre qui atteste la date récente des pluriels internes par rapport aux pluriels externes. Ce sont les transitions qui nous ont été conservées dans quelques formes limitrophes, pour lesquelles on ne sait si l'on doit les placer dans l'un ou dans l'autre camp. Nous possédons encore trois espèces de pluriels très-différentes, qui ont ce caractère commun.

1° Beaucoup de substantifs appartenant à des racines trilitères dont la dernière consonne est un *wāw* ou un *yā* laissent tomber au singulier devant la terminaison féminine. Ainsi سَنَةٌ « année, » فِئَةٌ « bande, » ثَبَّةٌ « armée, » قَلَّةٌ « bois avec lequel jouent les enfants, » etc. Ces mots peuvent former leurs pluriels régulièrement en prolongeant le *fatha* de leur seconde radicale (ثَبَاتٌ), ou encore ramener, comme nous l'avons vu (§ 14), la racine à sa plénitude, et ensuite être traités comme des mots ordinaires (سَنَوَاتٌ). Mais ils peuvent aussi prendre la terminaison du pluriel masculin, et alors l'intérieur du mot subit un changement et la première consonne reçoit comme voyelle un *kesra*. De là les pluriels سِنُونٌ, قِلُونٌ, مِثُونٌ<sup>1</sup>, etc. Nous avons déjà ici un premier pas fait vers la combinaison des deux procédés; mais la langue est allée plus loin. Ajoutons aux exemples cités les noms de nombre أَرْبَعَةٌ « quatre » et سِتَّةٌ « six; » leur pluriel se forme également en سِنُونٌ, comme si au singulier ils n'étaient pas pourvus de la terminaison féminine, et l'on dit أَرْبَعُونَ « quarante » et سِتُّونٌ « soixante. » Malgré cette anomalie, ce sont de véritables pluriels externes. Mais, tout en continuant à employer سِنُونٌ, أَرْبَعُونَ, سِتُّونٌ, on en est venu à considérer le *nouveau* comme

<sup>1</sup> Sib. éd. citée, p. 1A, l. 2 et suiv.

faisant partie intégrante de la forme et à reculer la marque de la déclinaison jusqu'à cette dernière lettre, comme s'il s'agissait de pluriels internes. C'est ainsi qu'il faut expliquer des formes comme <sup>1</sup>سِنِينٌ, <sup>2</sup>أَرْبَعِينَ, <sup>3</sup>سِتِّينٌ. A propos de ce dernier, Tebrîzî ajoute même dans son commentaire : « Le pluriel régulier, en recevant la déclinaison, a été traité comme les pluriels brisés. Un tel fait n'est pas rare ; c'est ainsi qu'un autre écrivain a dit au génitif الأَرْبَعِينَ ; de même qu'un autre encore a laissé subsister le *noûn*, malgré l'état d'annexion, dans سِنِينِي « mes années <sup>4</sup>. » Nous avons donc ici des pluriels externes

<sup>1</sup> *Moufaṣṣal*, éd. Broch, p. ۷۹, l. 6.

<sup>2</sup> *Moufaṣṣal*, p. ۷۹, l. 9.

<sup>3</sup> *Hamaza*, p. ۷۸۳, l. 15.

<sup>4</sup> Voir Tebrîzî ad *Ham.* l. cit. Dans le dernier exemple l'irrégularité consiste dans le maintien du *noûn* devant le suffixe. Cf. aussi *Ham.* p. ۲۷۹, l. 3 suiv. Ibn Ya'îch, dans son commentaire sur le *Moufaṣṣal*, ms. cité, p. 312, affirme que certaines tribus arabes déclinent ainsi tous les mots où la terminaison du pluriel masculin remplace une contraction faite au singulier. Voici le passage :   
 أَعْلَمُ أَنَّ مِنَ الْعَرَبِ مَنْ يَجْعَلُ إِعْرَابَ مَا يُجْمَعُ بِالْوَاوِ وَالنُّونِ فِي النُّونِ وَذَلِكَ إِنَّمَا فِي مَا جُمِعَتْهُ بِالْوَاوِ وَالنُّونِ عَوَضَ مِنْ نَقْصِ حَقِّقَتِهِ نَحْوَ قَوْلِكَ سَنُونَ وَقَلُونَ وَبِنُونَ ..... فَيَقُولُ هَذِهِ سِنِينٌ وَرَأَيْتَ سِنِينًا وَمَرَرْتَ بِسِنِينٍ وَإِنَّمَا جَازَ إِعْرَابُ النُّونِ فِي هَذَا الضَّرْبِ مِنَ الْجَمْعِ لِأَنَّ النُّونَ فِيهِ قَامَتْ مَقَامَ الْحُرُوفِ الذَّائِبِ. Le motif de cette licence serait, d'après lui, que le *noûn* est à la place de la lettre supprimée. On peut encore comparer Djaûhari dans le *Siḥah*, s. v. سِنِينَةٌ, et l'*Alfya* (éd. Dieterici), p. 1۷, l. 9.

assimilés par la déclinaison aux pluriels internes, et se rapprochant d'eux sans pourtant laisser tomber leur terminaison.

§ 26. 2° Nous retrouvons le même phénomène dans deux autres formes, que les grammairiens arabes ont également réunies aux pluriels internes, et qui cependant, par la communauté d'origine et l'analogie de la désinence, semblent avoir appartenu primitivement à la classe des pluriels externes. Ce sont فَعْلَانٌ et فَعْلَانٌ. En affirmant que l'arabe a conservé le nominatif et le génitif de son pluriel externe, nous avons montré que l'accusatif de cette forme était devenu la marque du duel (cf. § 22). On peut cependant se demander si l'accusatif du pluriel est complètement tombé en désuétude, ou bien si l'arabe peut encore faire précéder le *nom* de son pluriel d'un *fatḥa*, aussi bien que d'un *dhamma* ou d'un *kesra*. Si nous examinons la terminaison *ān* dans les langues sémitiques (*ōn* en hébreu et en syriaque), nous reconnaitrons qu'elle est appliquée en général pour exprimer un accroissement de la signification et la notion même de la pluralité, partout excepté en hébreu. Mais là encore elle sert pour former ou des étatifs, ou des abstraits, c'est-à-dire qu'elle côtoie l'idée du pluriel sans l'atteindre<sup>1</sup>. Dans les autres langues de la même famille, elle acquiert la valeur d'un pluriel<sup>2</sup>. Seule-

<sup>1</sup> Cf. Ewald, *Ausführliches Lehrbuch*, § 163.

<sup>2</sup> En syriaque, cette terminaison est devenue particulière au plu-

ment, en arabe, tandis que l'usage a consacré le nominatif **وَوْنٌ** et le génitif **وَوْنِ**, il a dédoublé l'accusatif, qui, avec la terminaison **كَانَ**, est devenu le duel, et, avec la terminaison **كَانُ**, a donné naissance à une nouvelle catégorie de pluriels. En d'autres termes, cet accusatif est devenu indépendant des autres cas, et a lui-même reçu la faculté de se décliner comme un mot nouveau. Cet allongement, qui est venu ainsi modifier la fin de la racine en se confondant avec elle, a entraîné une réaction qui s'est produite au commencement du mot et a fait contracter en une syllabe tout ce qui précède la terminaison. De plus, le *fatha* long, qui domine la fin, a reçu comme contre-poids un *kesra* ou un *dhanima* placés sur la première radicale, et l'on est ainsi arrivé aux pluriels **فُعَلَانٌ** et **فُعَلَانٌ**<sup>1</sup>. L'explication que nous

riel absolu du féminin par un de ces caprices de la langue qu'il est plus facile de signaler que d'expliquer; c'est ainsi seulement que peut se comprendre l'isolement du syriaque par rapport aux autres langues sœurs, qui toutes forment leur pluriel féminin en *ât*; de plus, à côté de l'abstrait en *où*, pour *oùt*, le syriaque connaît des ab-

traits en *ôn*, *ôno* (comme **فَهْمِبِل** « autorité »). En éthiopien, tous les pluriels externes masculins sont en *ân*, l'abstrait prend la terminaison *ân* ou avec une interversion *nâ*. (Dillmann, *Grammatik*, etc. § 122.) En arabe, cette terminaison est applicable à l'infinitif, à certains étatifs (comme **سُكْرَانٌ** « ivre », **فَرْحَانٌ** « joyeux ») et aux formes de pluriel dont nous ex- osons ici la nature.

<sup>1</sup> Quelques grammairiens, à côté de ces deux formes, en citent une autre, **فُعَلَانٌ**, à propos de laquelle Beidhâwi dit (*Commentaire sur le Coran*, éd. Fleischer, I, p. 304) : « *F'alânoun* n'appartient pas

avons donnée de ces formes justifie suffisamment la place que nous leur assignons parmi les transitions entre le pluriel externe et le pluriel interne.

§ 27. 3° En étudiant les caractères de ce dernier, nous avons vu qu'il se distingue le plus souvent de son singulier par une plus grande plénitude de la forme et par le déplacement de l'accent. Nous retrouvons, à côté de la terminaison régulière, ces deux règles appliquées dans le pluriel des substantifs féminins, dont le singulier en *فَعْلَةٌ*, *فَعْلَةٌ* et *فُعْلَةٌ*, n'a pas de voyelle sur la seconde radicale. Au pluriel, ces mots répètent sur cette lettre la voyelle de la première radicale, qu'ils peuvent aussi remplacer la seconde fois par un *fatha*. De là les pluriels *فُعْلَاتٌ*, *فَعْلَاتٌ*, *فُعْلَاتٌ*, *فَعْلَاتٌ*, *فُعْلَاتٌ*.<sup>1</sup> L'accent,

aux formes du pluriel : ليس فَعْلَانِ مِنْ أَيْبِنَةِ الْجَمْعِ. Cf. cependant le *Kāmoûs* qui, au mot *أَمَةٌ* « servante, » cite le pluriel *أُمَوَانٌ*.

<sup>1</sup> Cette règle ne s'applique ni aux adjectifs des mêmes formes, ni aux substantifs dont la deuxième radicale est une lettre faible; cf. particulièrement le commentaire de Zoûzeni à la *Mô'al. d'Imrouûn'l leîs*, éd. Arnold, p. ٢٤, l. 3; *Moufassal*, p. vv, l. 6 et 9; Sib. éd. citée, p. ٤, l. 18 et suivantes; le *fatha*, ajouté sur la deuxième radicale, ne peut être supprimé que par licence poétique. On lit dans la *Châfiya* d'Ibn Hâdjib, ms. cité: « Lorsque la règle de *تَمَرَّةٌ* est régulièrement appliquée, on dit *تَمَرَاتٌ* avec un *fatha*, l'emploi du *soukoûn* (ou *djezm*) est une licence poétique : *إِذَا صَحَّحَ بَابَ تَمَرَّةٍ قَبِيلَ تَمَرَاتٍ* : « بالفتح والاسكان ضرورةً ». Disons encore ici que les grammairiens arabes appellent ces pluriels *مُحَرَّرَاتٌ* « ceux qui sont pourvus de

dans ces formes. repose sur la voyelle ajoutée, non-seulement pour les motifs que nous avons énumérés à propos de *فَعَلٌ* et *فُعَلٌ* (§ 18), mais d'après la règle générale de l'accent arabe<sup>1</sup>. L'importance que cette syllabe accentuée prend immédiatement dans le mot, en reléguant au second plan la première syllabe, qui, au singulier, portait tout le poids du son, est certainement le signe distinctif de ces formes, qui, par leur terminaison, ressemblent à des pluriels externes. La persistance du *fatha* à se maintenir sur la deuxième radicale au pluriel, à l'exclusion des autres voyelles, autorise peut-être à comparer ici le pluriel des formes ségolées en hébreu, comme *מְלָכִים* « les rois, » *גִּרְנָזִים* « les granges, » où aussi la voyelle du singulier s'est déplacée, et où une prédilection marquée pour le son *a* se fait également sentir. Si en araméen on dit *מְלָכֵי*, *מַלְכַי*, c'est que, dans cette famille de dialectes, il y a une tendance à espacer toujours les voyelles de deux en deux consonnes, et à n'avoir que des syllabes fermées. C'est à ce genre de pluriel qu'il faut aussi rapporter en arabe *أَهْلَاتُ* de *أَرْضٍ* « terre, » et *أَهْلَاتُ*

voyelles, » par allusion à la voyelle ajoutée. En éthiopien aussi, de *ሕለቀት*, on forme le pluriel *ሕለቀት*, qui peut ensuite s'allonger encore et devenir *ሕለቀት*. D'ailleurs l'éthiopien et l'hébreu usent souvent de *fa* long là où en arabe on se contente du *fatha* bref. Cf. *حَلَبٌ* « lait » avec *חָלָב*, éthiopien *ሕለብ*, et d'autres; *فَعَلٌ*, *فَعَلٌ*, etc.

<sup>1</sup> Ewald, *Grammatica critica lingue arabica*, § 142.

de أَهْلٌ « gens<sup>1</sup>, » mots auxquels on peut comparer, en éthiopien, un pluriel comme ከለባቶ : de ከልብ : « cœur. » Les grammairiens arabes semblent d'ailleurs s'être fait une idée vague du rapport qui existe entre ces pluriels et les pluriels internes, puisqu'ils parlent généralement des uns et des autres dans les mêmes chapitres de leurs traités.

§ 28. Si nous passons à l'étude des véritables pluriels internes, nous rencontrons plusieurs tentatives de classification faites par les grammairiens indigènes. Ceux-ci, frappés par le nombre de ces formes si diverses, ont essayé de les grouper, en se plaçant à divers points de vue. C'est ainsi que le morceau d'Ibn Ya'ich, cité plus haut<sup>2</sup>, distingue trois classes de pluriels, selon qu'ils proviennent d'un *accroissement* (زِيَادَةٌ), d'une contraction (نَقْصٌ) ou d'un changement de voyelles (تَغْيِيرُ الْحَرَكَاتِ). Cette division tout extérieure trouve son meilleur correctif dans les développements qui lui ont été donnés dans d'autres ouvrages, par exemple dans le commentaire de Halāwi sur l'Adjroūmiya<sup>3</sup>. Après avoir indiqué ces trois espèces, il ajoute : « Un exemple de l'accroissement joint au changement des voyelles est رَجُلٌ, pluriel رِجَالٌ ; car le *rā*, dans *radjouloun*, avait un *fatḥa*, et a reçu un *kesra* dans *ridjāloun*, etc.

<sup>1</sup> *Moufaṣṣal*, p. vj, l. 16.

<sup>2</sup> Cf. page 445, note 1.

<sup>3</sup> Ms. 75 de la Rifā'iya de Leipzig, fol. 11 v°. Le désir de ne pas trop étendre les limites de cette dissertation m'a seul empêché de transcrire ici le passage.

Un exemple de la contraction avec le changement des voyelles est كِتَابٌ, pluriel كُتُبٌ; car le *káf* avait un *kesra*, le *tā* un *fatha*, etc. Un exemple du changement des voyelles seul est أَسَدٌ, pluriel أُسْدٌ; car le *hamza* avait un *fatha* au singulier, etc. et un exemple d'un mot où sont réunis ces trois caractères est شَهِيدٌ, pluriel شُهَدَاءٌ; car le *chîn* avait un *fatha*, etc. » Un tel classement, qui s'appuie ainsi sur des faits qui peuvent tous se retrouver dans une même forme, loin de diminuer la confusion, ne peut que l'augmenter. Ceux qui ont imaginé cette division, ou bien qui l'ont adoptée, l'ont condamnée par la façon même dont ils l'ont appliquée. Fondée sur l'extérieur seul des mots, elle est de plus absolument inapplicable, parce que, dans la plupart des formes, le changement des voyelles est uniquement l'auxiliaire de l'accroissement ou de la contraction, alors même que ces trois ordres de phénomènes ne se concentrent pas sur un seul mot.

§ 29. C'est au contraire une différence de signification qui a fait partager par les grammairiens arabes tous les pluriels internes en deux classes : les pluriels de paucité (جمع القلة), et les pluriels d'abondance (جمع الكثرة)<sup>1</sup>. Une connaissance approfondie de la langue et un sentiment très-délicat de ses nuances ont présidé à cette division, qui n'est pas restée, comme la précédente, enfermée dans les

<sup>1</sup> Cf. *Moufussal*, p. ٧٦, l. 1 suiv.

livres de grammaire, mais qui s'est répandue dans les commentaires du Coran et des vieilles poésies. Le pluriel de paucité s'applique à un petit nombre d'objets semblables, dont la quantité ne peut dépasser dix; le pluriel d'abondance, qui se rapproche plus de l'abstrait ou du nom général, peut se rapporter à un nombre d'objets allant jusqu'à l'infini. En constatant la justesse de cette définition, nous ne serons pas étonnés de voir appliquer au pluriel de paucité d'abord les formes du pluriel externe en <sup>سُونَ</sup> et en <sup>كَات</sup>, puis celles qui s'éloignent le plus des formes de l'abstrait et de l'infinitif <sup>أَفْعَالٌ</sup>, <sup>أَفْعَلٌ</sup>, <sup>أَفْعِلَةٌ</sup>, <sup>أَفْعِلَةٌ</sup>; <sup>أَفْعِلَةٌ</sup>, <sup>أَفْعِلَةٌ</sup><sup>1</sup>; car le pluriel de paucité est le véritable pluriel, et c'est là une idée si profondément entrée dans la conscience des langues sémitiques, qu'elles ne construisent même les noms de nombre avec le pluriel que jusqu'à dix; dès qu'on arrive plus loin, la langue revient au singulier pour indiquer la masse substituée à la pluralité. Toutes les formes en dehors de celles que nous venons de citer appartiennent au « pluriel d'abondance. » La barrière qui sépare ces deux catégories n'est point infranchissable, et très-souvent les écrivains arabes en tiennent peu de compte. C'est ce que, d'ailleurs, les

<sup>1</sup> *Moufaṣṣal*, p. ۷۹, l. 2. Cf. aussi *Sib. passim* et p. ۹, l. 18. Le grammairien *Elfarra* a joint à ces formes trois autres qu'il a aussi comptées parmi les pluriels de paucité. Ce sont : <sup>فُعَلٌ</sup>, <sup>فُعَلٌ</sup>, <sup>فُعَلَةٌ</sup>. Cf. *Lumsden, Grammar of the arabic language*, p. 530. Remarquons que ce sont également des formes étrangères à l'infinitif et à l'abstrait.

grammairiens ont eux-mêmes souvent constaté<sup>1</sup>. Cependant, lorsqu'un même mot peut former plusieurs pluriels, on distingue généralement dans la pratique, aussi bien que dans la théorie, ceux qui appartiennent à l'une et à l'autre classe. Cette division a surtout le tort, au point de vue purement linguistique, de négliger une foule de phénomènes qui doivent entrer en ligne de compte dans une classification scientifique des pluriels internes.

§ 30. Nous ne citerons que pour mémoire la division des pluriels arabes en pluriels apparents (ظَاهِرٌ) et virtuels (مُعْتَدَرٌ), qu'on trouve exprimée dans le commentaire d'Ibn 'Akil sur l'*Alfya*<sup>2</sup>. Les exemples sont d'un côté رَجُلٌ, pluriel رِجَالٌ, et de l'autre فُلٌّ, qui, comme nous l'avons vu, est employé pour le singulier et le pluriel. Cette distinction, une fois admise, ne préjugerait encore rien sur les diverses espèces de pluriel qu'on trouve en arabe, et qui sont tous plus ou moins « apparents. »

§ 31. Cherchons donc un autre système de classi-

<sup>1</sup> *Mouf.* 412, 8; *Sib. éd. citée*, p. 2, l. 15; p. 2, l. 3, 15; 4, 9, etc. Les singuliers rares ne forment en général que le pluriel de paucité. Cf. *Sib.* 3, l. 17 et suiv. 4, l. 11. Dans le fait, le pluriel de paucité est souvent employé pour le pluriel d'abondance, tandis que le contraire est plus rare. Cf. cependant *Sib.* p. 5, l. 8; p. 4, l. 1; p. 8, l. 1. Selon Ibn Ya'îch (*loc. cit.*), ce serait pourtant plus régulier, « parce que, dit-il, le petit nombre fait partie intégrante du grand nombre : » وَأَقْبَسَ أَنْ يُسْتَعْنَى بِجَمْعِ الْكَثْرَةِ مِنَ الْقَلَّةِ لِأَنَّ الْقَلِيلَ دَاخِلٌ فِي الْكَثْرَةِ.

<sup>2</sup> P. 224, *éd. de Boulak*.

fication, et donnons-lui pour point de départ les pluriels formés de noms quadrilitères, dont les rapports ont déjà été saisis par les grammairiens arabes<sup>1</sup>. 1° On peut dire, en général, que tous les quadrilitères forment leurs pluriels en فَعَالِلٌ, et l'on retrouve, en effet, dans tous la gamme uniforme *a, ā, i*, qui leur est particulière, et qu'on ne rencontre nulle part ailleurs dans la langue<sup>2</sup>. De plus, ils sont privés de la nounnation et par conséquent aussi de la déclinaison parfaite<sup>3</sup>, comme pour compenser la longueur inusitée du mot. Les poètes ont seuls le droit

<sup>1</sup> C'est ainsi que Sib. (éd. citée, p. ۲۶, l. 15 et 19) les appelle مفاعل et مفاعيل; Ibn 'Akīl, dans son *Comm. sur l'Alfya*, ۳۳۷ (éd. Diet.), les nomme فَعَالِلٌ وشبهه; l'auteur du commentaire intitulé *Dou'oun* sur le *Miṣbāḥ*, dans l'*Anthol. Gramm. ar.* de M. de Sacy, p. 283 : أفعال وشبهه. Moṭarrezī, dans l'*Anthol.* p. ۶۶, l. 3, les appelle الجمع الأفعي, ce que M. de Sacy traduit : « pluriels qui occupent les derrières places, » par rapport au rang que leur assignent les grammairiens arabes dans leur exposition. Cf. aussi *Moufaṣṣal*, p. ۷۸, l. 8.

<sup>2</sup> Cf. *Mouf.* p. 1۵, 2, où on les appelle « des pluriels dont la forme ne se retrouve dans aucun singulier » جمع ليس على زنته واحدٌ. De même, dans Moṭarrezī, *l. cit.* Pour ce qui regarde سراويل « les os intérieurs du fémur, » que quelques grammairiens considèrent comme un singulier, voir le commentaire de Waḥādī sur Motanebbī, p. ۷۴۳, l. 4 (éd. Dieterici).

<sup>3</sup> Le *Commentaire* ضوء sur le *Miṣbāḥ* dit que la nounnation manque à cette forme لتكرار الجميعة فيه « pour y renforcer le pluriel. » L'auteur veut évidemment faire allusion à l'emploi de la nounnation dans presque toutes les formes de singulier; de telle sorte que sa disparition indique déjà l'absence du singulier, c'est-à-dire le pluriel.

d'ajouter à la désinence de ces pluriels l'appoint de la nounnation, qui leur fournit une longue au lieu d'une brève. On trouve ainsi *مَعَادِنٌ* « les mines, » dans Ham. p. ٧٥٣, v. 1, et *دَنَانِيرًا*, dans un vers cité par Moubarrad, *Kāmil*, p. ١٢٧, l. 16, éd. Wright, et dans l'*Ichtikāh* d'Ibn Doreid, p. ٣٤, l. 7. L'*élif* de prolongation, qui coupe le mot en deux parties à peu près égales, est appelé *الف التكتسير* « *élif* du pluriel brisé<sup>1</sup>, » ou *الف للجمع* « *élif* du pluriel<sup>2</sup>. » Remarquons de plus que le *kesra* de cette forme *فَعَالِدٌ* est prolongé toutes les fois que dans le singulier la lettre correspondante est suivie d'une voyelle longue. A côté de cette forme *فَعَالِدٌ*, on trouve souvent comme équivalent *فَعَالِلَةٌ*, où la terminaison féminine remplace la voyelle longue qui précédait la dernière syllabe<sup>3</sup>. Ces deux formes peuvent se rencontrer parallèlement dans les mêmes mots, à moins que l'usage n'ait consacré, dans certains cas spéciaux, l'une au détriment de l'autre<sup>4</sup>. Nous avons vu (§ 16), d'ailleurs, le même fait dans les pluriels équivalents *أَفْعَالٌ* et *أَفْعَلَةٌ*; dans le verbe, l'infinitif de la seconde forme est *تَفْعِيلٌ* (ou

<sup>1</sup> *Commentaire* de Halāwi sur l'*Adjroumiya*, ms. cité, fol. 8 v°.

<sup>2</sup> *Moufaṣṣal*, p. 1٧٣, l. 2; *Hariri, Comm.* p. ٥14.

<sup>3</sup> Alors, avec la terminaison du féminin, le pluriel recouvre la déclinaison parfaite : l'une est généralement le corollaire de l'autre, excepté dans les noms propres.

<sup>4</sup> Ainsi, dans les substantifs d'origine étrangère, on emploie généralement *فَعَالِلَةٌ*. Cf. Sib. édit. citée, p. ٣1, l. 2 et suiv.

(تَفَعَّلَ), et تَفَعَّلَ; de même aussi, à propos de l'infinitif وَسَوَّاسٌ « suggestion de Satan, » Beidhâwi dit dans son commentaire: « وَسَوَّاسٌ est égal à وَسَوَّسَةٌ, comme زَلَّزَلٌ est l'équivalent de زَلَّزَلَةٌ. » La forme فَعَالٌ elle-même, sans la terminaison féminine, est employée en vers pour فَعَالِيْدٌ; par exemple, *Chrest.* de M. de Sacy, III, p. ٢١, où حَمَالِقُ est employé au lieu de حَمَالِيْقُ, pluriel de حَمَلَقٌ « l'intérieur des sourcils, » par suite d'une nécessité prosodique.

Voici un tableau des formes qui rentrent dans cette première catégorie de pluriels internes :

1. فَعَالِدٌ	12. فَعَالِيْدٌ	23. فَعَالِيَّةٌ
2. مَفَاعِلٌ	13. مَفَاعِيْدٌ	24. مَفَاعِلَةٌ
3. أُنَاعِلٌ	14. أُنَاعِيْدٌ	25. أُنَاعِلَةٌ
4. تَفَاعِلٌ	15. تَفَاعِيْدٌ	26. تَفَاعِلَةٌ
5. يَفَاعِلٌ	16. يَفَاعِيْدٌ	27. يَفَاعِلَةٌ
6. فَوَاعِلٌ	17. فَوَاعِيْدٌ	28. فَوَاعِلَةٌ
7. فَيَاعِلٌ	18. فَيَاعِيْدٌ	29. فَيَاعِلَةٌ
8. فَعَاوِلٌ	19. فَعَاوِلٌ	30. فَعَاوِلَةٌ
9. فَعَاعِلٌ	20. فَعَاعِيْدٌ	31. فَعَاعِلَةٌ
10. فَعَالٍ	21. فَعَالِيٌّ	32. فَعَالِيٌّ
11. فَعَائِلٌ	22. فَعَالِيْنٌ	33. فَعَالِيٌّ

§ 32. 2° Parmi les formes issues de trilitères qui nous restent à examiner, nous pouvons distinguer tout d'abord celles où la voyelle de la seconde consonne a été prolongée au pluriel. Là encore il n'est peut-être pas hors de propos d'établir une division entre les formes qui sont précédées d'un *élif hamza* et celles qui se sont produites par un changement intérieur ne dépassant pas les limites de la racine. Nous avons déjà montré dans un paragraphe précédent (16) les motifs qui nous font considérer  $\text{أَفْعَالٌ}$ ,  $\text{أَفْعَلٌ}$  et  $\text{أَفْعَلَةٌ}$  comme des formes de valeur à peu près identique. À côté de  $\text{أَفْعَلٌ}$ , l'arabe a conservé des traces d'une forme où le *dhamma* était long, et il reste dans quelques mots des traces du pluriel  $\text{أَفْعُولٌ}$ . En éthiopien, la même forme subsiste également, mais avec la voyelle *a* sur la première syllabe dans des exemples assez nombreux. Le *dhamma* de la première syllabe, en arabe, n'est qu'une répétition anticipée de celui qui est sur la seconde, et l'arabe applique en général à tous les mots analogues sa tendance à faire précéder un *dhamma* ou un *kesra* long, qui se trouvent au milieu du mot, d'un autre *dhamma* ou d'un autre *kesra* bref dans la première syllabe, quand celle-ci est une syllabe fermée<sup>1</sup>. Quant à la forme  $\text{أَفْعَلَاءٌ}$ , que nous citons également ici,

<sup>1</sup> Des formes  $\text{أَفْعِيلٌ}$  et  $\text{أَفْعُولٌ}$  sont impossibles en arabe. Au contraire, l'arabe aime mieux opposer les autres voyelles au *fatha*, qu'à l'accoupler avec d'autres *fathas*.

son identité avec la forme <sup>أَعْلَى</sup>أَفْعَلَةٌ n'a pas besoin d'être démontrée, puisque ces deux formes ne diffèrent que par l'emploi de deux désinences féminines. Nous avons donc ici :

34.	أَفْعَالٌ	35.	أَفْعَلَةٌ	37.	أَفْعَلَاءٌ
		36.	أَفْعُلٌ	38.	أَفْعُولٌ

§ 33. 3° A côté de ces formes, nous sommes naturellement conduit à placer celles dont la prolongation est seulement intérieure. Les grammairiens arabes ont eux-mêmes reconnu la parenté de <sup>أَعْلَى</sup>فُعُولٌ<sup>1</sup> et de <sup>أَعْلَى</sup>فِعَالٌ<sup>2</sup>, auxquels il faut joindre <sup>أَعْلَى</sup>فَعِيْلٌ, qui, pour être plus rare, n'en appartient pas moins aux formes du pluriel interne. C'est ce qui a été mis en doute par plusieurs grammairiens indigènes, qui se sont demandé si ce n'était pas un singulier employé dans le sens du pluriel<sup>3</sup>. La comparaison avec <sup>أَعْلَى</sup>أَفْعَالٌ, <sup>أَعْلَى</sup>أَفْعُلٌ et <sup>أَعْلَى</sup>أَفْعَلَةٌ, auxquels répondent <sup>أَعْلَى</sup>فِعَالٌ, <sup>أَعْلَى</sup>فُعُولٌ et <sup>أَعْلَى</sup>فَعِيْلٌ, nous fait incliner vers l'opinion de ceux qui considèrent cette

<sup>1</sup> Sans parler de <sup>أَعْلَى</sup>فِعُولٌ, qui n'est qu'un changement dialectique pour <sup>أَعْلَى</sup>فُعُولٌ, et que certains lecteurs du Coran lui substituent toujours dans les mots dont la deuxième radicale est un <sup>أَعْلَى</sup>ي, comme dans <sup>أَعْلَى</sup>بِيوتٌ, etc.

<sup>2</sup> Cf. Sib. édit. citée, p. ٢, l. 10; p. ٧, l. 2.

<sup>3</sup> Ibn Ya'ich, ms. cité, p. 315, l. 14, prétend que c'est là l'opinion de Sibaweihî sur <sup>أَعْلَى</sup>كَلِيْبٌ et les mots analogues; nous trouvons tout le contraire dans l'édition déjà citée de Sib. p. 1, l. 5 et 6.

dernière forme comme un véritable pluriel. Toutes les trois, d'ailleurs, ont conservé leurs voyelles longues, parce qu'elles ne sont pas renforcées par l'*élif*, qui, placé en tête du mot, contribue à son extension. A cette classe de pluriels se rattachent aussi des formes comme *فُعَالٌ*<sup>1</sup>, souvent abrégé en *فُعَلٌ*<sup>1</sup>, plus rarement en *فُعَالٌ*<sup>2</sup>. De plus, non-seulement on peut ajouter à *فُعَالٌ* et *فُعَالٌ* la terminaison du féminin<sup>3</sup>, mais, dans d'autres cas aussi, la mettre à la place de la longue qui précède la dernière syllabe. Ces dernières formes deviennent, par une opposition déjà signalée, l'apanage de mots qui, au singulier, ne peuvent s'appliquer qu'à des êtres animés et raisonnables. C'est ce qu'Ibn 'Akil, dans son commentaire sur l'*Alfiya*<sup>4</sup>, a particulièrement fait remarquer pour les formes *فُعَالَةٌ* et *فُعَالَةٌ*<sup>5</sup>. Quant aux formes *فُعَالَةٌ*

<sup>1</sup> Ces deux formes sont toujours juxtaposées dans les mêmes mots. Aussi la grammaire indigène a-t-elle déjà reconnu le lien qui les unit.

<sup>2</sup> Cependant Beidhâwi prétend que *فُعَالٌ* n'est pas une forme de pluriel. Cf. *Comm.* I, p. ۲۲, l. ۱۱.

<sup>3</sup> Sib. édit. citée, p. ۱, l. ۱5.

<sup>4</sup> *Alf.* édit. Diet. p. ۳۳۲.

<sup>5</sup> Il faut ajouter *فُعَالَةٌ*, qui ne se rencontre que dans quelques mots dont la troisième consonne est faible. Nous avons déjà dit qu'en éthiopien on allonge souvent l'a de *فُعَالَةٌ*; mais autrement les deux formes sont identiques et proviennent des mêmes singuliers. Les grammairiens arabes citent d'ailleurs aussi *فُعَالَةٌ* comme pluriel de صاحب « ami. »

et plus brièvement **فَعَلَّةٌ**, leur place est également ici à côté de **فَعَالٌ**<sup>1</sup>. Il ne manque pas de grammairiens indigènes qui refusent de les compter parmi les « pluriels brisés, » en se fondant sur ce qu'on peut en tirer directement des diminutifs, sans les ramener d'abord à leur singulier<sup>2</sup>. Cette preuve n'est pas concluante, parce que le pluriel interne sert, dans bien des cas, de base pour la formation des diminutifs<sup>3</sup>. On a, d'autre part, supposé que **فَعَلَّةٌ** était abrégé pour **فَعَالَةٌ**, et que la forme primitive avait dû avoir une longue sur la seconde radicale<sup>4</sup>. Je ne vois aucun motif qui justifie cette hypothèse, et d'ailleurs **فَعَلَّةٌ**, comparé à **فَعَالٌ**, et répondant aux mêmes singuliers, en est l'équivalent naturel.

Voici la liste des formes appartenant à cette troisième classe :

<sup>1</sup> Cf. Sib. édit. citée, p. 13, où il est dit que **فَعَلٌ** peut aussi bien former le pluriel **فَعَلَّةٌ**, que **فَعَالٌ** et **فُعُولٌ**. Cf. aussi, p. 12. l. 11, où il faut lire **رجال**, au lieu de **ارجال**.

<sup>2</sup> Ibn Ya'ich, ms. cité, p. 315.

<sup>3</sup> Cf. la règle posée à ce sujet et les exemples nombreux cités, *Monfaṣṣal*, p. xv, l. 14 et suiv. en y joignant **أَقْبَسٌ**, diminutif de **أَقْسٌ**, pluriel de **فَأْسٌ** « hache, » *ibid.* p. 144, l. 4.

<sup>4</sup> Ibn Ya'ich, *loc. cit.* Voici ses paroles : **وقال قوم فَعَلَّةٌ وِبَابِهِ**

**مَقْصُورٌ مِنْ فَعَالَةٍ فَلَا صِلَ فِي فِئَعَتِهِ فِقَاعَهُ كِجَارَةٌ**

39. فَعُولٌ	46. فَعُولَةٌ	49. فَعْلَانٌ
40. فِعُولٌ	47. فَعَالَةٌ	50. فَعَالَةٌ
41. فِعَالٌ	48. فِعَالَةٌ	51. فِعَالَةٌ
42. فَعِيدٌ		52. فِعَالَةٌ
43. فَعَّالٌ		53. فِعَالَةٌ
44. فَعَّلٌ		
45. فُعَالٌ		

§ 34. 4° Toutes les formes qui nous restent à énumérer ne contiennent aucune voyelle longue. Cependant il faut encore ici distinguer des autres celles auxquelles nous avons consacré une étude particulière et dont nous avons cherché à reconnaître la syllabe accentuée. On se souvient des arguments qui ont été émis pour démontrer que فَعَّلٌ et فُعَلٌ soutiennent par le ton leur *fatha* bref (§ 18). Si l'on y joint فَعَّلٌ, qui n'est qu'une légère variante des paradigmes précédents et qu'on retrouve dans quelques exemples, nous avons :

54. فَعَّلٌ
55. فَعَّلٌ
56. فَعَّلٌ

§ 35. 5° Dans les formes que nous n'avons pas en-

core mentionnées, l'accent est sur la première syllabe, tandis qu'au singulier il était sur la seconde, qui au pluriel a perdu sa prolongation et déplacé son accent. Il a été déjà question plus haut de **فُعَلٌ**, qui porte la marque la plus nette de cette opposition entre le singulier et le pluriel. On contracte ensuite cette forme si usitée; la seconde syllabe, qui n'a plus l'accent, perd aussi sa voyelle, et on dit **فُعَلٌ**. Il y a d'ailleurs d'autres cas où cette dernière forme devient directement le pluriel de singuliers auxquels ne correspond jamais **فُعَلٌ**, comme, pour citer un exemple fréquent, dans le pluriel de l'élatif **أَفْعَلٌ**. A l'abstrait **فُعَلٌ**, ainsi employé comme pluriel, il faut joindre **فُعَلٌ** et **فِعَلٌ**, qui n'en diffèrent que par la couleur de la voyelle. Ces deux dernières formes reçoivent de plus quelquefois l'appoint de la terminaison féminine **ـى**, et l'on obtient ainsi **فُعَلَى**<sup>1</sup> et **فِعَلَى**. La réunion de ces formes dans une cinquième catégorie achève notre tableau des pluriels internes. Ce sont :

- |     |                |                    |
|-----|----------------|--------------------|
| 57. | <b>فُعَلٌ</b>  |                    |
| 58. | <b>فُعَلٌ</b>  |                    |
| 59. | <b>فُعَلَى</b> | 61. <b>فِعَلَى</b> |
| 60. | <b>فِعَلٌ</b>  | 62. <b>فِعَلَى</b> |

<sup>1</sup> Ce pluriel, qui est primitivement le pluriel du féminin **فُعَلَاءٌ**, est ensuite devenu commun aux deux genres.

§ 36. Ajoutons encore ici qu'un pluriel interne est souvent traité comme un singulier, d'où l'on peut ensuite tirer ce que les grammairiens arabes appellent le « pluriel du pluriel (جمع الجمع). » C'est en éthiopien surtout que l'on rencontre les exemples les plus nombreux de ces formations à deux degrés. En arabe, elles sont infiniment plus rares. Ce renforcement nouveau n'ajoute rien au sens, excepté dans certains cas où l'usage s'est plu, en présence de deux formes, à utiliser chacune d'elles dans une signification particulière. C'est ainsi que **بَيْتٌ** « maison » fait au pluriel **بُيُوتٌ**, qui à son tour fait au pluriel **بُيُوتَاتٌ**. Or nous lisons dans Ibn Doreid<sup>1</sup> que, parmi les tribus arabes, il y avait particulièrement trois **بيوتات**, c'est-à-dire trois familles qui, par l'éclat de leur origine et les hauts faits de leurs membres, étaient entre toutes les autres considérées comme nobles. Ici **بيوت** a été regardé comme un nouveau singulier, indiquant par sa forme, non point la quantité, mais le mérite et la qualité de l'objet désigné. C'est un pluriel devenu encore une fois un véritable élatif<sup>2</sup>. Mais en général il n'y a aucune différence

<sup>1</sup> *Ichtikâk*, p. ۲۳۸, **بيوتات العرب الثلاثة**.

<sup>2</sup> C'est le même point de vue qui a fait considérer à certains grammairiens arabes **أنعام**, *Coran*, XVI, 68, « les bonnes actions, » et par conséquent « la vertu, » et **أمشاج**, *Coran*, LXXVI, 2 « choses mêlées » et par suite « mélange infect, » comme des singuliers. Cf. le *Commentaire* de Beidhâwi sur ces deux passages. Cf. aussi **أشعار** Imrou'ou'l keis, *Mô'al.* X, 82, et le *Comm.* cité dans l'édition d'Arnold, où

d'acception entre le simple pluriel et le pluriel du pluriel. Celui-ci peut être formé en éthiopien de toutes les formes de pluriels; en arabe, il y a une exception pour celles qui ont la désinence féminine; il semble que ces pluriels, où le féminin est déjà affermi, selon l'expression des grammairiens arabes, répugnent à tout allongement ultérieur. Le pluriel du pluriel est tellement entré dans le mécanisme de la langue, qu'il peut même affecter un collectif. C'est ainsi qu'à propos de قَوْمٌ « gens, » on lit dans Ibn Doreid, *Ichtikâk*, p. ۲۹: قَوْمٌ fait au pluriel أَقْوَامٌ, et أَقْوَامٌ fait au pluriel أَتَاوِمٌ. Nous retrouverons souvent, en étudiant chaque forme comparée aux singuliers dont elle provient, des pluriels de pluriel, et, en multipliant ici les exemples<sup>1</sup>, nous anticiperions sur la troisième partie de cette dissertation.

il est dit : « C'est un singulier qui a la forme d'un pluriel. » Il en est de même des pluriels employés comme noms propres, comme حماس, *Ham*, v. ۴۵, l. 5; قَرَأِصَةٌ. Mâlik, dans Nöldeke : *Beiträge zur Kenntniss der Poesie*, p. ۱30, etc. Cf. aussi le pluriel appliqué à des noms de villes, أَبَارِقُ, *Mochtarik*, édit. Wüst. p. ۱, l. 6; أَبَانِيرُ *Marâsid*, édit. Junybohl, p. 4, l. ult. etc.

<sup>1</sup> Citons cependant, comme une curiosité, le passage suivant du *Mi-hâr* de Soyôûfi (ms. suppl. ar. ۱3۱2 b, t. II, p. 66), où il est question d'un pluriel à la sixième puissance. Il n'y a pas, dit-il, de mot en arabe dont on forme successivement six pluriels, excepté حَمَلٌ « chameau; » de حَمَلٌ, on passe à أَحْمَلٌ, puis à أَحْمَالٌ, puis à حَمَلٌ, puis à حِمَالٌ, puis à حِمَالَةٌ, puis à حِمَالَةٌ. Voici le texte

§ 37. Quelques mots seulement encore sur ce qu'on nomme en arabe « nom de pluriel » (اسْمٌ جَمْعٌ) ou « nom pour le pluriel » (اسْمٌ لِلْجَمْعِ). Ces deux dénominations identiques se rapportent généralement aux formes qui, sans appartenir à aucune de celles que nous avons passées en revue, sont accidentellement employées pour exprimer un pluriel, ou bien, au contraire, à des mots qui, tout en étant de véritables pluriels, sont regardés pour le sens comme des collectifs singuliers. On peut donc dire que ce terme technique désigne toute forme qui, régulièrement applicable à l'un des deux nombres, est dans la phrase appliquée à l'autre. C'est ainsi qu'on appelle aussi bien « nom de pluriel » اَنْعَامٌ les bienfaits, rendant la notion abstraite de la vertu (cf. Beid. *Comm.* t. I, 514), que طَيْرٌ « l'espèce des oiseaux, » devenu dans la phrase comme une sorte de pluriel pour dire « les oiseaux ». (Cf. Beid. *Comm.* t. II, p. ٢١٨, l. 20.) Par extension, on emploie également cette locution dans le sens d'un pluriel mis en regard

arabe : ليس في كلامهم تَجَمُّعٌ جَمْعٌ سِنَّةٌ مَرَّاتٍ اِلَّا الْجَمَلَ فَاِنَّهُمْ جَمَعُوا : جَمَلًا اِحْمَالًا ثُمَّ اِحْمَالًا ثُمَّ جَامِلًا ثُمَّ جَمَالَاتٍ ثُمَّ جَمَالَاتٍ (Coran, I, ١٨٧١, 33). Lorsqu'on dit dans cette phrase que جَمَالَاتٍ devient جَامِلًا, on semble considérer cette forme comme abrégée de اُجَامِلًا. Cf. l'exemple de قَوْمٌ, اَقْوَامٌ et اَقْوَامٌ.

d'un singulier auquel il ne correspond pas. C'est ainsi que **أَحَادِيثٌ** « les traditions, » qui serait le pluriel de **أَحَدٌ وَوَكَلَّةٌ**, et qui a été consacré par l'usage comme pluriel de **حَدِيثٌ**, est souvent nommé dans les commentaires « nom de pluriel <sup>1</sup>. » Nous pouvons ici encore renvoyer pour les détails à l'étude séparée que nous allons faire des différentes formes.

§ 38. Mais résumons d'abord cette seconde partie. Après avoir caractérisé les pluriels internes, et avoir démontré leur âge relativement moderne dans la langue, nous avons énuméré les systèmes de classification qui nous étaient connus parmi ceux qui ont été imaginés par les grammairiens arabes. A deux essais, l'un tout extérieur, l'autre, au contraire, tout indifférent à l'identité des formes, et ne se fondant que sur leur emploi dans la phrase, nous en avons opposé un troisième qui s'appuie sur les caractères particuliers que nous avons reconnus comme propres aux pluriels internes, et où la communauté d'origine est l'argument le plus décisif en faveur de la place qui est assignée à chaque pluriel. C'est d'après ce principe qu'ont été distinguées cinq espèces de pluriels internes :

- 1° Le pluriel du quadrilittère;
- 2° Le pluriel formé par un allongement intérieur et par l'addition d'un *élif hamza* devant la racine ;

<sup>1</sup> Il en est ainsi dans l'extrait du *Kachchaf* de Zamakhchàri que M. de Sacy a publié dans son *Anthol. gramm.* p. 124, l. 16; cf. aussi Beid. I, p. 284, l. 3; p. 283, l. 1, etc.

3° Le pluriel exprimé par l'insertion d'une voyelle longue avant la troisième radicale ;

4° Le pluriel dont les voyelles sont brèves, mais dont la seconde syllabe est accentuée ;

5° Le pluriel d'ailleurs semblable au précédent, mais dont la première syllabe porte l'accent.

### III.

§ 39. L'étude séparée de chaque forme exigerait, pour être complète, de longs développements qui seraient ici hors de propos; du reste, ce point est traité dans toutes les grammaires, et il est inutile de répéter ce qui se trouve ailleurs. Il a donc paru bon de rédiger cette dernière partie sous forme d'additions à l'ouvrage justement célèbre qui depuis un demi-siècle sert de base à l'étude de l'arabe, à la Grammaire de M. de Sacy<sup>1</sup>. J'ai cru seulement devoir ajouter à chaque exemple que je donne l'indication d'une autorité. L'état d'imperfection dans lequel se trouve la lexicographie arabe en Europe ne permet d'accepter aucune de ses données sans contrôle; et il est impossible de rien accepter de ce qu'elle fournit, si l'étude des sources ne vient apporter un témoignage plus sûr à côté du sien. Cette étude pourrait peut-être servir encore à classer les divers

<sup>1</sup> Il est bien entendu que je me suis servi de la seconde édition, qui est malheureusement, comme la première, épuisée depuis longtemps; je crois donc répondre au vœu de tous les arabisants en réclamant la réimpression prochaine d'un livre dont aucun de nous ne peut se passer.

pluriels d'après leur plus ou moins grande ancienneté et à écrire l'histoire de la question, si tous nos documents arabes, y compris le Coran et même les poésies antéislamiques, n'appartenaient pas à l'époque où la langue était déjà devenue stationnaire. Nous commencerons par les formes *فُعْلَانٌ* et *فِعْلَانٌ*, que nous avons placées sur le seuil des pluriels internes, et qui, par leur terminaison et leur origine, sont encore dépendantes des pluriels externes. Puis nous suivrons dans l'énumération des autres formes l'ordre que nous avons adopté, et nous les passerons successivement en revue en leur laissant le rang qui leur a été assigné.

§ 40. Forme *فِعْلَانٌ* (Sacy, § 857).

a. De *فَعَّلَ*, dont la racine n'est pas concave : *بَحَّلٌ* « outre, » pluriel *بَحْلَانٌ*, Ibn Dorcid, *Ichtiḳāḳ*, p. ۲۱, et d'autres dans Sibaweihi (éd. citée), p. ۱۹, l. ۱9 suiv. (Cf. p. ۱۱, l. ۱۱.)

b. De *فَعَّلَ* : *خَرَّبٌ* « oiseau mâle, » pluriel *خَرَبَانٌ*, Sib. p. ۲, l. ۱3<sup>1</sup>, où l'on trouve encore d'autres exemples; (ult. *ى*) à côté de *فَتَّى*, aussi *حَصَّى* « cail-lou, » pluriel *حَصِيَانٌ*, Hariri dans Sacy, *Anth.* VI, 2.

c. De *فَعَّلَتْ* (ult. *و*), *أَمَّةٌ* « servante », pluriel *أَمَوَانٌ* *Kāmil*, p. ۳۴, l. 9.

<sup>1</sup> Cf. aussi Moubarrad, *Kāmil*, p. ۳۴, l. ۱6.

d. De شَقَّدَ : شَقَدَانٌ « vice, » pluriel شَقَدَانٌ, Soyôûti, *Mizhâr*, t. II, p. 65; (deuxième redoublée) حَشٍ « jardin, » pluriel حَشَانٌ, *id. ibid.* (méd. hamza) رَدَدٌ « contemporain, » pluriel رَدَدَانٌ, Sib. p. ٥, l. ١٥; (ult. و) صَمْنَوٌ « palmier, » plur. صَمْنَوَانٌ; *Hamâza*, p. ١٢٢, l. 3, et قَنَوٌ « branche de dattiers, » pluriel قَنَوَانٌ, *Corran*, VI, 99<sup>1</sup>.

e. De فَعِيَلٌ : وَلِيدٌ « enfant, » pluriel وَلِيدَانٌ, *Cor.* IV, 77; ظَلِمٌ « victime d'une injustice, » pluriel ظَلِمَانٌ, Sib. p. ٢٢, l. 9, et les autres exemples donnés au même endroit.

f. De فَعُولٌ : قَعْوَدٌ « chameau de selle, » pluriel قَعْوَدَانٌ, *Ham.* ٦٣٣, v. 3; خَرَوٌ « agneau mâle, » pluriel خَرَوَانٌ, Sib. ٢٣, l. ult.; عَتَوَدٌ « jeune chevreau, » pluriel عَتَوَدَانٌ pour عَتَوَدَانٌ, *Ham.* ٢٣١, l. ١9; Sib. ٢٣, l. ult.

g. De فِعَالٌ : سِوَارٌ « bracelet, » pluriel سِوِيرَانٌ, Sib. ٢١, ١6; صَوَارٌ « troupeau, » pluriel صِوِيرَانٌ, *id. ibid.*

h. De فَعَلَانٌ : كَرَوَانٌ « sorte de perdrix, » pluriel كَرَوَانٌ, Soyôûti, *Mizhâr*, II, p. ١44 et 189.

i. De فَعِلَانٌ : ظَرِبَانٌ « sorte de chat, » pluriel ظَرِبَانٌ, Ibn Doreid, *Icht.* p. ١١٢, l. ١8.

<sup>1</sup> Cesont d'ailleurs les deux seuls exemples qui soient dans ce cas. Cf. Tebr. *Hadam.* loc. cit. Beid. *ad Cor.* loc. cit. et Sib. p. ٥. l. ١5.

§ 41. Forme فُعْلَانُ (Sacy, § 858).

a. De فِعْدٌ : شِقْدَانٌ «vice», pluriel شِقْدَانٌ, Sib. ٥, 16; صِرْمٌ «troupe,» pluriel صِرْمَانٌ *id. ibid.* (*méd. hamza*) ذئب «loup,» pluriel ذُؤْبَانٌ, Sib. ٥, 13; (deuxième redoublée) زِقٌ «outre,» pluriel زِقَّانٌ, Sib. ٥, 13<sup>1</sup>.

b. De فَعَالٌ : مَصَادٌ «sommet d'une montagne,» pluriel مُصَدَانٌ, *Ham.* p. ٧٣, l. 3; *Ibn Dor. Icht.* ٢٥٥, 17.

c. De quelques noms de couleurs en أَفْعَلٌ. Cf. dans *Ibn Dor. Icht.* p. 1٥4, 5, où on lit : «دُهْمَانٌ est le pluriel de أَدْهَمٌ, comme on dit جُرَّانٌ, سُودَانٌ et دُهْمَانٌ, et cette formation n'est pas possible pour toutes les couleurs; on ne dit ni صُفْرَانٌ, ni حُضْرَانٌ.» On peut comparer la note de Tebrîzî ad *Ham.* p. ٧٥٢, l. 19, à propos du nom propre شِفْرَانٌ : «Et il se pourrait que ce fût le pluriel de أَشْفَرٌ, comme أَجْرٌ et جُرَّانٌ, أَصْلَعٌ et صُلْعَانٌ, seulement nous ne l'avons jamais entendu que comme nom propre.»

<sup>1</sup> Les Témimites forment le pluriel de صِنُوٌ et de قِنُوٌ en صِنَوَانٌ et قِنَوَانٌ, cf. *Ibn Doreid, Ichtihāk*, p. ١٤٤. Un autre exemple de la prédilection des Témimites pour le *dhamma* est dans le fait mentionné, *id. ibid.* p. ٥٠, où il est rapporté que, tandis que dans le *Heiljaz* on dit سَمْرَةٌ, les Témimites disent سَمْرَةٌ (nom d'une plante égyptienne).

§ 42. Passons maintenant aux véritables formes de pluriels internes.

1. — فَعَالِلٌ (Sacy, § 875).

Il ne faudrait ici régulièrement parler que des formes où la quatrième lettre est une répétition de la troisième, « redoublée, » disent les grammairiens arabes, « pour augmenter le mot » (لِلْإِلْحَاقِ). Nous embrasserons cependant ici tous les pluriels de quadrilitères, qui ont ces mêmes voyelles dès qu'ils ne sont pas formés par l'addition d'un *mīm*, d'un *tā* ou d'un *yā* préfixes, ou par l'interposition avant ou après la voyelle longue d'un *wāw*, d'un *yā* ou d'un *hamza*. Il n'est pas de quadrilitère auquel cette forme ne soit applicable, et nous citerons seulement ici dans ce genre les mots dont le singulier est فَعَالِلٌ, dont le pluriel ne diffère que par le changement du *dhamma* en *fathā*, et la suppression du *tanwīn*. Ainsi غُرَانِقٌ « jeune homme charmant, » pluriel غُرَانِقٌ *Ham.* p. ۶۵۷, l. 8. Tebrîzî ajoute : « La différence entre le singulier et le pluriel consiste dans le *dhamma* et le *fatha* du *ghāin*; et il en est de même dans les mots analogues, comme جَوَالِقٌ « sac, » plur. جَوَالِقٌ; قُلَاقِلٌ « sorte de plante, » pluriel قُلَاقِلٌ. » Soyoûti, dans le *Mizhâr*, II, p. ۱39, consacre un paragraphe aux pluriels qui ne se distinguent de leurs singuliers que par le changement d'une voyelle : « On lit, dit-il,

dans le *Siḥaḥ* de Djaūhāri, دَلَامِزٌ avec un *dhamma* pour signifier l'homme fort, pénétrant, et le pluriel est دَلَامِزٌ avec un *fatha*; de même وَرْشَانٌ et كِرْوَانٌ sont deux noms d'oiseaux; leur pluriel est كِرْوَانٌ et وَرْشَانٌ contre toute règle; et dans l'ouvrage intitulé *Nawādir* (les Raretés), d'Abou 'Amr Echeheibani, on trouve جَلَادِحُ « long, » dont le pluriel est جَلَادِحُ<sup>1</sup>. » Les mots qui ont cinq lettres au singulier forment également ainsi leur pluriel, après être devenus quadrilitères par la suppression de leur dernière lettre<sup>2</sup>. Ainsi سَفَرَجٌ « coing, » pluriel سَفَارِجُ, Djaūhāri, *Shāḥ* s. v.; فَرَزْدُ « bouchée, » pluriel فَرَزْدُ, *Moufaṣṣal*, p. ٧٧, l. 11; *Alf.* p. ٣٣٧, l. 5; بَحْمَرِشٌ « femelle du lièvre, » pluriel بَحَامِرُ, *id. ibid.*

<sup>1</sup> Voici le texte : فِي الْعَصَاحِ الدَّلَامِزِ بِالضَّمِّ الْقَوِيُّ الْمَخِي وَالْجَمْعُ دَلَامِزٌ بِالْفَتْحِ وَالْوَرْشَانُ وَالْكِرْوَانُ طَائِرَانٌ وَالْجَمْعُ وَرْشَانٌ وَكِرْوَانٌ عَلَى غَيْرِ الْقِيَاسِ وَفِي نَوَادِرِ أَبِي عَمْرٍو الشَّيْبَانِيُّ لِلْجَلَادِحِ الطَّوِيلِ وَالْجَمْعُ جَلَادِحُ

<sup>2</sup> Quelquefois on supprime encore une autre lettre que la dernière, comme dans les pluriels de عَنَكَبُوتٌ « araignée, » énumérés dans *Beid. ad Cor.* t. II, p. ٩٧, l. 20, où on lit : « et ses pluriels sont أَعْكَبُ et عَكَبَةٌ. عَكَابٌ, عَنَاكِبٌ, عَنَاكِيْبٌ. » D'ailleurs le *noûn*, dans les mots un peu longs, tombe facilement, et l'on est porté à le considérer comme une lettre ajoutée à la racine. On peut comparer dans tous les grammairiens arabes le paragraphe sur le نُونٌ زَائِدَةٌ.

§ 43 : 2. — مَفَاعِلُ (Sacy, § 875)

Est le pluriel de tous les quadrilitères qui ont un *mîm* devant la racine, soit comme noms de lieu, soit comme noms d'instrument, et dont la deuxième radicale n'est pas suivie d'une voyelle longue. Cependant les poètes emploient souvent, même dans ce dernier cas, مَفَاعِلُ pour مَفَاعِيلُ, comme par exemple مَنَادِحُ « les pays spacieux, » pluriel de مَنَدْوْحَةٌ, dans un vers cité Ibn Hichâm, *Sir.* ۶۲۷, ۱6. Un certain nombre de mots qui, au singulier, n'ont pas de *mîm* préfixe, forment leur pluriel comme s'ils en avaient un; exemples : شَيْخٌ « docteur, » pluriel مَشَائِخُ, Sacy, *Chrest.* t. I, p. ۵; قَيْلٌ « roi yamanite, » pluriel مَقَاوِلُ<sup>1</sup>, Abou Tâlib *ap.* Ibn Hich. *Sir.* ۱۷۳, 3; *Ham.* p. ۱۶۶, l. 8; فَقْرٌ « pauvreté, » pluriel مَفَاقِرُ, *Ham.* p. ۷۵۱, l. ult. auquel Tebrîzî compare عَيْبٌ « vice, » pluriel مَعَايِبُ; إِرْتٌ « héritage, » pluriel مَآرِثُ, « Divan d'Abou Tâlib, » ms. Rif. Lips. 72, fol. 207<sup>o</sup>; حُسْنٌ « beauté, » pluriel مَحَاسِنُ, *Har.* ۸, 2, avec le commentaire sui-

<sup>1</sup> Ces formes qui semblent venir de مَفْعَل, et désignent néanmoins des individus, présentent quelque analogie avec מָקוֹם « lieu, » par lequel on exprime dans l'hébreu postbiblique l'idée de Dieu. Dans l'arabe de la décadence, on dit مَقَامٌ pour le sultan ou le Prophète. Cf. Geiger, *Lehrbuch der Mischna*, II, p. ۱۱8. On peut ajouter à ces rapprochements le mot سُلْطَانٌ lui-même.

vant : *مَحْسِنٌ* est le pluriel irrégulier de *حَسَنٌ*, et on dirait le pluriel de *مُحْسِنٌ*<sup>1</sup>, il en est de même de *مَلَانِحٌ*, pluriel de *لَحْةٌ* « coup d'œil; » de *مَشَابِهٌ*, pluriel de *شَبَهَةٌ* « ressemblance, » etc. *عَوْرٌ* « nécessité », pluriel *مَعَاوِرٌ*, *Har.* p. ۲۲; *لَحْمَةٌ* « niche de pain, » pluriel *مَلَاحِمٌ*, *Har.* p. ۲۹۲, 4; *عَرُوسٌ* « épouse, » pluriel *مَعَارِسٌ*, *Comm. ad Har.* ۴۳۹, l. 19. Lorsque de *مَأَقٍ* « la prunelle de l'œil » on forme le pluriel *مَأَقِيٌّ* *Har.* ۴۲, 16, on semble dériver ce mot d'une racine *مَأَقٌ*. Cependant le duel *مَأَقَانِ* (et non *مَأَقِيَانِ*) prouve bien que la racine est *مَأَقٌ*. Un exemple de cette forme produite par une forte contraction dans le mot est *مُسْتَدْعٍ*, donné comme pluriel du participe *مُدْعٍ* « celui qui appelle » dans *Ibn 'Akil Comm. ad Alf.* ۳۳۸, l. 8.

§ 44 : 3. — *أَفَاعِلٌ* (Sacy, § 875)

Est particulièrement le pluriel de *أَفْعَلٌ*, lorsqu'il a reçu la force de nom (cf. Moubarrad, *Kāmil*, p. ۳۳, l. 4, éd. Wright, où sont cités de nombreux exemples). En général cette forme s'applique à tous les quadrilitères qui ont un *élif* placé devant la racine.

<sup>1</sup> Cf. Zamakhchāri dans l'*Anthol.* de M. de Sacy, p. 1۲۵, l. 2, et la glose empruntée à la marge du manuscrit, *ibid.* p. 3۵3.

De النَّكَدُ « prompt, » on dit أَلَادٌ pour الأَدِدُ, Ibn 'Akîl *ad Alf.* ٣٣٨, 9. Enfin la forme أَفَاعِلُ est souvent employée comme « pluriel de pluriel; » ainsi, أُسَاوِرُ, *Cor.* xviii, 30, est considéré comme un pluriel de أُسُورَةٌ pluriel de سِوَاوِرٌ « bracelet, » et de même أَرَاهِطٌ comme un pluriel de أَرِهْطٌ, pluriel de رَهْطٌ « bande. »

§ 45 : 4. — تَفَاعِلٌ (Sacy, § 875)

Est très-rare; à l'exemple donné par M. de Sacy joignons تَنْضَبٌ « nom d'un arbre dans le Hidjâz, » pluriel تَنَاضِبٌ, Ibn Hichâm, *Sir.* ٣١٩, l. 6; *Moufaṣṣal*, p. ٨٥, l. 15; تَرَفُوفَةٌ « le devant de la poitrine, » pluriel تَرَاقٍ, Wright, *A grammar of the arabic language*, t. I, p. 184.

§ 46 : 5. — يَغَاعِلٌ

Manque complètement dans M. de Sacy, et répond aux substantifs dans lesquels le *yâ*, placé en tête, est préfixe et où la seconde radicale est suivie d'une voyelle brève. Ainsi : يَغَمَلَةٌ « chameau de race, » pluriel يَغَامِلٌ, Ibn Dor. *Icht.* ٩٨, 18; يَلْمَعٌ « foudre, » pluriel يَلَامِعٌ, *Har.* ١١, 5; يَرَمَعٌ « sorte de joujou, » pluriel يِرَامِعٌ, *id. ibid.* يَلْنَكْدُ « prompt », pluriel يَلَادٌ pour يَلَادِدٌ, Ibn 'Akîl *ad Alf.* ٣٣٨, 9. Quand Ibn Dor. *Icht.* ٢٤٩, 10, cite يَحَابِرُ comme pluriel de حَبِيرَةٌ

« sorte d'oiseau mâle, » il emprunte sans doute ce pluriel à un poète que les nécessités de la prosodie avaient empêché d'employer **يَحَايِبُرُ**.

§ 47 : 6. — **فَوَاعِدُ** (Sacy, § 855).

a. De **فِعْدٌ** : **إِصْرٌ** « pacte, » pluriel **أَوَاصِرُ**, *Ham.* ٣٢١, 7.

b. De **فَعْلَةٌ** : **طَلَقَةٌ** « (nuit) tempérée, » plur. **طَوَالِقُ**. Soy. *Mizhār*, II, p. 62, qui ajoute : « **فَعْلَةٌ** ne peut former le pluriel **فَوَاعِلُ** que dans un seul mot, quand on dit d'une nuit qu'elle est **طَلَقَةٌ**, c'est-à-dire qu'elle n'est ni froide, ni chaude, ni obscure, et au pluriel : **طَوَالِقُ** « des nuits<sup>1</sup>. »

c. De **فَوَعْدٌ** : **كَوَاكِبُ** « étoile, » pluriel **كَوَاكِبُ**, *Ham.* ١٨٩, 8; **جَوَاهِرُ** « perle, » pluriel **جَوَاهِرُ**, *Alf.* ٣٣٧, 6.

d. De **فُعَالٌ** : **دُخَانٌ** « fumée, » pluriel **دَوَاخِنُ**; **عُثَانٌ** « poussière, » pluriel **عَوَائِنُ**, Soy. *Mizhār*, qui ajoute : « et ce sont les deux seuls exemples<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Voici le texte : **لَمْ تَأْتِ فَعْلَةٌ عَلَى فَوَاعِلِ إِلَّا فِي حَرْفٍ وَاحِدٍ**

**لَيْلَةٌ طَلَقَةٌ لَا حَرَّ فِيهَا وَلَا قَرٌّ وَلَا ظِلْمَةٌ وَلَيْلٌ طَوَالِقُ**

<sup>2</sup> C'est là d'ailleurs un fait tout à fait exceptionnel en arabe d'un *dhamma* se transformant dans sa demi-voyelle *wāv*. Les quelques cas de cette forme qui se trouvent en éthiopien, au contraire, répondent tout à fait à ces derniers. Ainsi **ቆብዕ** : « mitre, » pluriel **ቆቆብዕ** ; **ጸታ** : « ordre, espèce, » pluriel **ጸቆቶው** ; etc.

§ 48 : 7. — فَبَاعِدُ

Manque complètement dans M. de Sacy et est très-peu fréquent. Voici pourtant quelques exemples : ضَمَاطِرُ « corpulent, » pluriel ضَمَاطِرُ, Ibn Dor. *Icht.* ٢٧٦, 17 ; بِيَدَقُ « un pion aux échecs, » pluriel بِيَدَقُ. *Journ. as.* 1853, t. I, 174 ; حَار. p. ٤٣٥, *Comm.* صَيَّرْتُ « rusé, » pluriel صَيَارِنُ, *Alf.* ٣٣٧, 6.

§ 49 : 8. — فَعَاوِلُ.

Cette forme, omise par M. de Sacy, est très-rare, et je ne l'ai rencontrée que dans ضَمَيَوِيُّ « chat mâle, » pluriel ضَمَيَاوُنُ, *Mouf.* ١٨٣, 5. Elle n'a d'ailleurs été notée ici que pour faire pendant à فَعَاوِيلُ et surtout à فَعَاوِلَةٌ, qui sont plus fréquentes. Sa possibilité est, en dehors de ce mot, attestée par quelques cas en éthiopien, comme ካጢኣት : « péché, » pl. ካጣውኣ : et ክሳድ : « cou, » pluriel ክሳውድ :

§ 50 : 9. — فَعَاعِدُ.

Ce pluriel de certains mots qui ont un *tehdid* sur la seconde radicale ne se trouve pas non plus mentionné par M. de Sacy. Des exemples sont : مُكَّاءُ « espèce de moineau, » pluriel مُكَّاءِ, Imrouû'l-keis *Mo'al.* v. 80 ; عَوَّارٌ « paille dans l'œil, » pluriel عَوَّاورُ, à cause de la longue pour عَوَّاورِيرُ, *Ham.* ١٨٨, l. 4.

§ 51 : 10. — فَعَالٍ (Sacy, § 862).

C'est ainsi qu'il faut écrire avec le *tanwîn* et sans *ya*, et non pas فَعَالِي, comme on le trouve dans la grammaire de M. de Sacy, *l. cit.* Le nominatif et le génitif de cette forme, quand ils ne sont pas précédés de l'article, sont toujours فَعَالٍ; quant à l'accusatif, il est فَعَالِي. On peut d'ailleurs comparer sur cette forme Motarrezî, dans l'*Anthol. gramm.* p. 49, M. Dieterici a suivi trop aveuglément M. de Sacy, quand, dans son édition de l'*Alfiya*, p. ۳۳۶, l. 12, il écrit كَحَارِي et عَذَارِي, au lieu de كَحَارٍ et عَذَارٍ<sup>1</sup>. La même correction est d'ailleurs applicable à tous les exemples cités par M. de Sacy, et auxquels j'ajouterai seulement مَهْرِيَّةٌ « espèce de chameau, » pluriel مَهَارٍ et اَنْغِيَّةٌ « un trois-pieds, » اَنْغَانِي, Sib. p. ۴۳, l. 15.

§ 52 : 11. — فَعَائِلٌ (Sacy, § 856).

a. De فَعَالٍ : شَمَالٌ « le côté gauche, » pluriel شَمَائِلٌ  
Ant. *Mo'al.* v. 40; *Ham.* ۴۱۵, l. 1.

b. De فِعَالٍ : بَطَانٌ « sorte de ceinture, » pluriel بَطَائِنٌ.  
Dozy, *Dict. des noms de vêtements*, p. 81.

c. De فُعَالٍ : عُقَابٌ « aigle, » pluriel عُقَائِبٌ, *Alf.*  
۳۳۶, 1c.

<sup>1</sup> La même faute se trouve aussi, du reste, dans l'édition de Boulac.

d. De أَفَيْدٌ : أَفَيْدٌ « jeune chameau, » pluriel أَفَائِدُ, Sib. ۲۲, ۱7; نَضِيدٌ « réouverture, » pluriel نَضَائِدُ, Har. ۳۵۷, 4.

e. De فَعُولٌ : رَكُوبٌ « chameau de selle, » pluriel رُكَّابٌ, Ham. ۵۱۸, l. ۱7.

Les singuliers appartenant à des racines terminées par un و ou un ي, qui devraient régulièrement former leurs pluriels en فَعَائِلُ, intervertissent leurs deux dernières lettres et arrivent à la forme فَعَالِي. Ainsi, خَطِيئَةٌ « péché, » pluriel خَطَايَا, Cor. II, 55; حَوِيَّةٌ « intestin, » pluriel حَوَايَا, Cor. VI, ۱47; مَنِيَّةٌ « présent, » pluriel مَنَايَا, Ham. ۴۱۵, ۱4; خَلِيَّةٌ « ruche, » pluriel خَلَايَا, Tar. Mo'al. v. 3, etc.

§ 53 : ۱2. — فَعَالِيدُ (Sacy, § 878)

Ne diffère de فَعَالِيلُ qu'en ce qu'il est formé de mots ayant au singulier une longue après la deuxième radicale. Notons seulement qu'on peut aussi l'appliquer à des mots de cinq lettres, comme عِيضَمُور « petite vicille, » plur. عَضَامِيْرُ, Ham. ۸۲۵, ۱7.

§ 54 : ۱3. — مَفَاعِيدُ (Sacy, § 878).

Il y a le même rapport entre مَفَاعِيدُ et مَفَاعِلُ qu'entre فَعَالِيدُ et فَعَالِلُ. On trouve pourtant des exemples de ce pluriel pour des singuliers qui ont une brève après la seconde radicale. Ainsi, مَسْجِدٌ

« qui met au monde un enfant avant terme, » pluriel معاجيل, Ibn Dor. *Icht.* ۱۸۴, ۱۰; مَعْدِرَةٌ « excuse, » pluriel مَعَادِير, *Cor.* LXXV, ۱5, où Beid. compare مُنَكَّرٌ « inconnu, » pluriel مُنَاكِرٌ. De plus, on trouve مَذَاكِرٌ comme pluriel de ذَكَرٌ « mâle, » *Comm. ad Har.* ۸, 2, et certains commentateurs regardent مَعَالِيدٌ « les clefs, » *Cor.* XXXIX, 63, comme un pluriel irrégulier de اِقْلِيدٌ. Cf. Beid. *ad l.* Un exemple d'un mot qui a cinq lettres est مِخْنَبِيْقٌ « mécanique, » pluriel مِخْنَبِيْقٌ, *IHam.* ۸۴۵, 2.

§ 55 : ۱4. — اَنْعَائِبٌ (Sacy, § 878).

Cette forme sert souvent de pluriel de pluriel ; par ex. : اَعْرَابٌ « les Arabes du désert, » *IHam.* ۷۶, 4; Tebrîzî ajoute : « c'est le pluriel de اَعْرَابٌ, pluriel de عَرَبٌ : » اَسَاطِيرٌ « les traces, » *Cor.* LXVIII, ۱5, et aussi v, 25, où Beidhâwi annote : « c'est le pluriel de اَسْطُورَةٌ, ou de اَسْطَاْرٌ, ou de اَسْطَاْرٌ, pl. de سَطْرٌ<sup>1</sup> ; » اَنْعَامٌ « les bienfaits, » Ibn Dor. *Icht.* ۸۵, 2۰, où on lit : « اَنْعَامٌ forme le pluriel اَنْعَامٌ et اَنْعَامٌ est le pluriel du pluriel. » D'autres fois il est appliqué à des mots pour lesquels cette forme est inusitée, et alors les scholiastes l'appellent un nom de pluriel par rapport au singulier, qui lui est artificiellement juxtaposé. Ainsi

<sup>1</sup> Cf. aussi la note sur ce même mot, qui se trouve dans Ibn Hichâm, *Sir.* (édit. Wüstenfeld), *Anmerkungen*, p. 64.

أَحَادِيث « les traditions, » *Cor.* XII, 6, où Zamakhchâri dit dans son *Comm.* (*Anthol. Gramm.* p. ۱۳۹) : « أَحَادِيث est un nom de pluriel; ce n'est pas le pluriel de أَحَدُوْتَةٌ, » Beidhâwi dit, à propos du même passage : « C'est un nom de pluriel de حَدِيثٌ<sup>۱</sup>, comme أَبَاطِيْلٌ est un nom de pluriel de بَاطِلٌ « fausseté. » Il en est de même de أَثَاوِيْلٌ donné comme pluriel à قَوْلٌ « parole, » dans *Cor.* LXIX, 44, où Beid. compare أَضَاحِيْكَ « des choses ridicules. »

§ 56 : ۱5. — تَغَاعِيْلٌ (Sacy, § 878).

Aux exemples provenant de singuliers en تَغَعِيْلٌ donnés par M. de Sacy, ajoutons-en quelques-uns empruntés à des singuliers en تَفْعَالٌ. Ainsi تَمَثَّالٌ « ressemblance, » pluriel تَمَثَائِيْلٌ, *Cor.* XXI, 53; تَنْبَالٌ « court, » pluriel تَنَابِيْلٌ, Ibn Hichâm, *Sir.* ۸۹۲, 8; تَقْصَارٌ « petite chaîne, » pluriel تَقَاصِيْرٌ, Motanebbi (*éd. Diet.*), IV, 11.

§ 57 : 16. — يَفَاعِيْلٌ (Sacy, § 878).

Je ne connais de cette forme que l'exemple déjà cité par M. de Sacy : يَنْبُوعٌ « source, » pluriel يَنْبَاعٌ, *Cor.* XXXIX, 22.

<sup>1</sup> Cf. Beid. *Comm.* II, p. ۶, ad 23, 46, sur le même mot, où il dit : « C'est un nom de pluriel de حَدِيثٌ, ou bien un pluriel de أَحَدُوْتَةٌ. » Ce passage démontre très-nettement la différence entre ces deux termes techniques.

§ 58 : 17. — فَوَاعِيدُ (Sacy, § 378).

Citons seulement طُومَائٍ « feuille pour écrire, » pl. قَوَالِبُ et طَوَامِيْرٌ Har. ٢٥, 5, employé pour les besoins de la rime pour قَوَالِبُ, pl. de قَالِبٌ « moule. »

§ 59 : 18. — فَيَاعِيْلُ

Ne se trouve que dans quelques mots, comme شَيْطَانٍ « Satan, » pluriel شَيْطَانِيْنَ, Cor. vi, 7; صَيْرُنٌ « rusé, » pluriel صِيَارِيْفٌ, Mof. ١٨٣, 8.

§ 60 : 19. — فَعَاوِيْدُ

N'a été mentionné que par analogie, sans que j'en aie jusqu'ici trouvé d'exemple; mais l'existence des formes فَعَاوِلٌ et فَعَاوِلَةٌ rend très-probable aussi l'existence de cette forme.

§ 61 : 20. — فَعَاعِيْلُ (Sacy, § 878)

Est le pluriel de tous les trilitères dont la deuxième consonne a un *techdid* et est suivie d'une voyelle longue. Ainsi دِيْنَاكٌ pour دِنَّاكٌ « pièce d'or, » pluriel كِنَانِيْرٌ, Vie de Timour, II, 102, 12; كَلَابٌ « fourche, » pluriel كَلَالِيْبٌ, Mof. ٨٥, 13; عَقَّاكٌ « plante médicinale, » pluriel عَقْقَابِيْرٌ, Ibn Khaldoun, Prol. II, p. 202; عَوَّارٌ « paille dans l'œil, » pluriel عَوَّوَابِيْرٌ, Fâkihat Elkholafa, ٧٤, 3; زَنْبِيْرَةٌ<sup>1</sup> « petit caillou, » pluriel زَنْبَانِيْرٌ,

<sup>1</sup> Le singulier ne se trouve pas dans le Dictionnaire de Freytag; on le rencontre pourtant dans Ibn Hichâm, Sér. p. ٢٥٧.

Ibn Hich. *Sir.* notes, p. 68 ; سَكِينٌ « couteau, » pl. سَكَكِينٍ, *id.* p. 14 ; تَنْوِيرٌ « marmite, » pluriel تَنْوِيرٌ, Ibn Dor. *Icht.* ۲۱۵, 5 ; بَعُولٌ « espèce de vêtement, » pluriel بَعَاعِيدٌ, Dozy, *Dict. des noms de vêtements*, p. 87 ; طَسَّوَجٌ « chaux, » plur. طَسَّاسِجٌ, Flügel, *Máni*, notes, p. 131. Citons encore أَبَائِيلٌ « troupes de chameaux, » *Cor.* cv, 5, où Beid. ajoute : C'est le pluriel de أَبَائِلَةٌ, d'autres disent : « Il n'a pas de singulier comme عَبَادِيدُ « rassemblement d'hommes, » et شَمَاطِيطٌ « troupe <sup>1</sup>. »

§ 62 : 21. — فَعَالِيٌّ (Sacy, § 878)

Est le pluriel régulier de tout singulier terminé par un *yâ* qui porte un *techdid*, en exceptant ceux pourtant où le *yâ* exprime la notion de « relation » (نَسْبَةٌ)<sup>2</sup>. La présence de la terminaison féminine au singulier n'empêche pas l'emploi de ce pluriel, dont voici quelques exemples : أُمْنِيَّةٌ « chose désirée, » plur. أُمْنِيَّاتٍ, *Cor.* II, 73 ; زُرِّيَّةٌ « selle, » pluriel زُرِّيَّاتٍ, *Cor.* LXXXVIII, 16 ; كُرْسِيٌّ « trône, » pluriel كُرْسِيَّاتٍ, *Alf.* ۲۳۶, 2 ; بُحْتِيٌّ « chameau du Khorâsân, » plur.

<sup>1</sup> Comparer, sur ce mot, notes ad Ibn Hich. *Sir.* ۳۷, 7. M. Lane, dans son Dictionnaire arabe, s. v. le donne comme pluriel de أَبْوَلٌ, et compare عَجْوَلٌ « jeune veau, » pluriel عَجَاجِيلٌ.

<sup>2</sup> Cf. Ibn 'Akil ad *Alf.* ۳۳۶, l. 3, *infra*.

عَلِيَّةٌ, Ibn Ayàs *ap.* Arnold, *Chrest.* v. 13; جَحَائِيٌّ « puissance, » pluriel عَلَائِيٌّ, Ibn Dor. *Icht.* ۳۵, ۱. On dit aussi إِنْسَانٌ « homme, » pluriel أَنَاسِيٌّ<sup>1</sup>, *Cor.* xxv, 51, où Beid. dit : « C'est le pluriel de إِنْسِيٌّ, ou de إِنْسَانٌ, comme ظَرَائِيٌّ est le pluriel de ظَرِيَانٌ « sorte de chat; » seulement sa forme primitive est أَنَاسِيٌّ; mais le *noun* a été changé en *yâ*. » On ne nous fera pas un reproche de laisser de côté cette prétendue origine et de mettre seulement à profit le rapprochement qui est ici indiqué.

§ 63 : 22. — فَعَالِيٌّ (Sacy, § 878).

Cette forme, qui est seulement une variété de la forme فَعَالِيلٌ, a été distinguée par les grammairiens arabes, somme on le voit dans le *Mouf.* v. 4. Aux exemples qu'il cite, ajoutons عَرَائِيٌّ, Imrouou'l-keis, *Mo'al.* v. 77. *Vers. ap. Kâmil*, ۱۵, 9.

§ 64 : 23. — فَعَالِلَةٌ (Sacy, § 879)

Appartient aux mêmes mots que فَعَالِيلٌ, et est particulièrement appliqué, ainsi que tous les pluriels analogues, aux termes étrangers. Voici quelques exemples en dehors de ceux donnés par M. de Sacy : خِضْرِمٌ « homme libéral, » pluriel خِضَارِمَةٌ, Ibn Hich.

<sup>1</sup> Et non pas أَنَاسِيٌّ, comme on lit dans le Dictionnaire arabe de Freytag. Cette faute a déjà été relevée par M. Ewald, en 1831, dans ses *Abhandlungen zur orient. und bibl. Litt.* (Göttingen, in-8°), p. 34.

*Sír.* p. ۶۲۷; هَرَبِيدٌ «mage,» pluriel هَرَابِيدَةٌ, *Tebr. ad Ham.* ۱۲۵, 24; سِمَسَارٌ «agent d'affaires,» pl. سِمَاسِرَةٌ, *Sacy, Chrest.* III, p. 329; بَارِدَارٌ «fauconnier,» pl. بِيْرَادِرَةٌ, Makrizi dans *Sacy, Chrest.* I, p. ۱۳; عَبْدُ اللَّهِ, ou plus brièvement عَبْدٌ «Abdallah,» *nom pr.* pl. عَبَادِلَةٌ<sup>1</sup>, *Mouf.* v, 17; c'est ici également qu'il faut rapporter الْعَمَالِقَةُ «les Amalécites,» *Beid.* II, ۱۷, 3; Nöldeke, *Die Amalekiter, dans Orient u. Occident,* I, p. 643, suiv.

§ 65 : 24. — مَعَالِقَةٌ (*Sacy, § 879*).

On peut comparer sur cette forme mentionnée par M. de Sacy, sans exemples à l'appui, Moubarrad, *Kâmil*, p. ۴۵, l. ult. et ۴۱, 1, suiv. Aux exemples qu'il cite ajoutons مَلَأَكُ «ange,» pl. مَلَائِكَةٌ, *Cor.* II, 28 et ailleurs<sup>2</sup>; et قَيْلٌ «prince himyamarite,» pl. مَقَاوِلَةٌ, *Tebr. ad Ham.* 1۶۶, 10. Remarquons encore que cette forme, assez rare en arabe, est une des plus usitées en éthiopien.

§ 66 : 25. — أَفَاعِلَةٌ (*Sacy, § 879*)

N'appartient régulièrement qu'aux mots étrangers

<sup>1</sup> Ce pluriel s'applique aux trois plus célèbres des 'Abd allah : 'Abd allah ben 'Omar, 'Abd allah ben 'Abbas, et 'Abd allah ben Mas'oud.

<sup>2</sup> *Beid.* ajoute *ad Cor.* II, 28 : مَلَائِكَةٌ est le pluriel régulier de مَلَأَكُ, comme شَمَائِلٌ de شَمَّأَلٌ, et le tā est pour le féminin du pluriel.

(*Mouf.* ٤٤, 16). Ainsi أَرْكُونُ (*ἀρχων*), pluriel اِرْكَنَةٌ  
 « les démons, » *Fihrist* ap. Flügel, *Māni*, p. 58; اِرْكَعَةٌ  
 « les hérétiques, » dans les manuscrits chrétiens.  
 Cf. cependant aussi اَسَاوِرَةٌ « les bracelets, » *Cor.* XLIII,  
 53, où Beid. lui-même remarque que la terminai-  
 son féminine remplace la voyelle longue, qui de-  
 vrait précéder la dernière radicale.

§ 67 : 26. — تَفَاعِلَةٌ (*Sacy*, § 879).

A تَلْمِيذٌ « élève, » pluriel تَلَامِيذَةٌ, ajoutons تَنْبِيَالٌ  
 « court, » pluriel تَنْبَائِلَةٌ, *Ham.* ٣٢٤, 9.

§ 68 : 27. — يِفَاعِلَةٌ

N'a été mentionné ici que pour servir de pendant à  
 يُفَاعِلُ et à يُفَاعِلُونَ. Cf. ce que nous avons dit au sujet  
 de فَعَاوِيلُ.

§ 69 : 28. — فَوَاعِلَةٌ

Également particulier aux mots étrangers. Cf.  
*Mouf.* ٤٥, 15. On en trouve quelques exemples en  
 éthiopien : ቆብዕ : « mitre, » pluriel ቆቆብዕት ;  
 ከከብ : « étoile, » pluriel ከቆከብት :

§ 70 : 29. — فَيَاعِلَةٌ

Est aussi très-rare et se retrouve, en arabe, dans  
 صَيِّغٌ « polisseur, pluriel صَيِّقَاتٌ, *Har. Comm.* ٥٨٥, 5,

et en éthiopien, dans **ሰይጣን** : « Satan, » pluriel **ሰይጥንት**

§ 71 : 30. — **فَعَاوِلَةٌ**.

Des exemples de **فَعَاوِلَةٌ** sont **حَزْوَرٌ** « jeune homme robuste, » pluriel **حَزَاوِرَةٌ**. Amr ben Kolth. *Mo'al.* v. 93; **جَلْوَازٌ**, « sorte de questeur, » pluriel **جَلَاوِرَةٌ**, Har. ۲۳۹, ۱۲. Comme toutes les formes qui ont la terminaison féminine, celle-ci est plus fréquente en éthiopien. Ainsi **ቀሰከ** : « vieillard, » pluriel **ቀሰውስት** ; **ብጤር** : « espace, » pluriel **በጣውርት** ; etc.

§ 71 : 31. — **فَعَاعِلَةٌ**

Se trouve dans quelques mots seulement, comme **تَمَعٌ** « prince yamanite, » pluriel **تَبَاعِعَةٌ**<sup>1</sup>, Har. *Comm.* ۴۹۹, ۱۷; **جَبَّارٌ** « l'Orion, » pluriel **جَبَابِرَةٌ**. Souheili ap. Wüst. Notes à Ibn Hichâm, *Sirat*, p. 187.

§ 73 : 32. — **فَعَالِيٌّ** (Sacy, § 863)

Nous avons déjà vu, § 52, que cette forme prend la place de **فَعَائِلٌ** dans les mots empruntés à des racines dont la troisième lettre est faible. Nous avons vu que les grammairiens arabes expliquent cette transformation comme la conséquence d'une interversion affectant les deux dernières lettres. On arrive aussi à cette forme **فَعَالِيٌّ**, en prenant pour

<sup>1</sup> Qui ne s'applique qu'aux trois princes mentionnés, *loc. cit.*

point de départ *فَعَالِي*, par une suite de changements qui sont décrits dans Sib. éd. cit. p. ۳۶, l. ۱۲ et suiv. On trouve la même explication dans Soyouïti, *Mizhâr*, au sujet du mot *صَحْرَاءَ* « terre sablonneuse, » pluriel *صَحَارِي*. La forme primitive, dit-il, est *صَحَارِي*, on supprime le premier *yā*, on change le second en *élij*, et l'on dit *صَحَارِي*, avec un *fatha* sur le *rā*, pour que *l'élij* ne soit pas supprimé quand on met le *tanwîn*. . . .<sup>1</sup> Ici donc la terminaison *ِي* n'a qu'une ressemblance apparente avec celle du féminin, et cette forme ne constitue pas une exception à la règle que nous avons posée, qui ne reconnaît la désinence féminine au pluriel que pour les mots auxquels elle manque au singulier. On peut voir aussi la même explication de cette forme dans Tebr. ad *Ham.* p. ۳۷۹, ۵ suiv.

Aux exemples donnés par M. de Sacy ajoutons *أَيِّمٌ* « femme célibataire, » pluriel *أَيَّامِي*, *Coran*, xxiv, 32, et *Ham.* ۱۷۹, ۱9, où la note de Tebrizî est très-intéressante; *يَتِيمٌ* « orphelin, » pluriel *يَتَامِي*, *Coran*, ii, 77, où Beid. compare *نَدِيمٌ* « convive, » pluriel *نَدَائِي*; *أَسِيرٌ* « prisonnier, » pluriel *أَسَارِي*, Beid. ad *Coran*, ii,

<sup>1</sup> Comme dans *فَعَالٍ*, par exemple pour *فَعَالِي*. Voici le texte du passage : *وأصل الصَّحَارِي صَحَارِي حذفوا الياء الأولى وأبدلوا من الثانية الفاء فقالوا صَحَارِي بفتح الراء لتسليم الألف من الحذف عند التنوين.*

79; قَادِمَةٌ « le devant, » pluriel قَادِمَى, Sacy, *Chrest.* II, 371; حَوَى « la tour, » pluriel حَوَاىِ, *Fâkihat elkhoh.* ۳۲, 3<sup>1</sup>.

§ 74 : 33. — فَعَاىِ

N'est qu'une autre prononciation de فَعَاىِ, employée dialectiquement dans quelques mots. On lit dans le *Châfyā*, ms. Dresd. 242, fol. 18, l. 3 : « Quatre mots prennent un *dhamma* : ce sont كَسَاىِ « paresseux<sup>2</sup>, » سُكَارَى « ivres<sup>3</sup>, » عَجَاىِ « prompts » et غِيَارَى « jaloux. » Un des lecteurs du *Coran*, Ibn 'Amr, lit أُسَارَى « captif. » II, 79, comme pluriel de أُسِير. Cf. aussi فَرْدٌ « unique, » pluriel فُرَادَى, *Coran*, VI, 93, où Beid. prétend à tort que la terminaison -ى est celle du féminin.

§ 75 : 34. — أَفَعَاىِ (Sacy, § 853),

la plus usitée de toutes les formes de pluriels internes. A la nomenclature de M. de Sacy, d'ailleurs très-complète, joignons :

a. De فَعَلَةٌ : شَعْفَةٌ « sommet d'une montagne, » pluriel أَشْعَاىِ, *Ham.* ۱۳۰, 22.

<sup>1</sup> Dans ce passage, on lit حَوَالِيه avec le suffixe de la troisième personne du singulier, et il faut prononcer la diphthongue *ai*. Si nous avons la terminaison féminine, il n'en serait pas ainsi, et le *yā* se changerait en *elif*. Cf. d'ailleurs à ce sujet Ewald, *Ausf. Lehrb.* § 266 c.

<sup>2</sup> Cf. *Cor.* IV, 141.

<sup>3</sup> Cf. *Cor.* IV, 46; XXII, 2.

b. De فِعَالٌ : إِنَاءٌ « vase, » pluriel آِنَاءٌ, *Cor.* vi, 25.

c. De فَعَالَةٌ : ثَلَاثَةٌ « trois, » pluriel اَثَلَاتٌ, *Ham.* ۲۳۷, 51.

d. De فَعُولٌ (ult. و), فُلُوٌ « étalon, » pluriel أَفْلَاءٌ, *Sib.* ۲۴, 3, et عَدُوٌّ « ennemi, » pl. اَعْدَاءٌ, *Ham.* ۲۳۷.

e. De فَعِيلٌ شَرِيْرٌ « mauvais, » pl. اَشْرَارٌ, *Id. ibid.* l. ۱9. Tebr. ajoute : « C'est un pluriel irrégulier. » Citons, enfin, اَمْشَاجٌ « mélange, » *Coran*, LXVII, 2, dont Beid. dit : « C'est un pluriel de مَشِيْعٌ ou de مَشِيْعٌ, ou de مَشِيْعٌ ; » d'autres disent : « Un singulier comme اَشْعَارٌ « la science, » et اَكْبَاشٌ « vêtement de soie et de laine ; » et اَنْعَامٌ « troupe de chameaux, » *Cor.* xvi, 18, que Beid. appelle un « nom de plur. » Ce sont là des exemples du pluriel employé pour désigner une idée abstraite comme en hébreu.

§ 76 : 35. — اَفْعَالَةٌ (Sacy, § 854).

a. De فَاعِلٌ (ult. ي) : وَادٍ « vallée, » pluriel اَوْدِيَةٌ, *Coran*, XIII, 18.

b. De فَعْلٌ : نَجْدٌ « élévation de terre, » pl. اَنْجَادَةٌ, *Ham.* 416, l. ult. Tebrizî dit que c'est un pluriel de pluriel, dont l'intermédiaire est نَجَادٌ.

c. De فَعْلٌ (ult. ي, sans prolongation). Soyoutî dit à ce sujet dans le *Mizhâr*, II, 61 : « Il n'y a pas de mot dont l'élif soit sans meddâ (مَقْصُور), qui forme

le pluriel أَفْعَلَةٌ, particulier aux mots qui ont un *meddā*, excepté فَعْلًا « l'occiput, » pluriel أَفْعَالٌ, de même qu'on dit de باب « porte, » le pluriel أَبْوَابٌ et de نَدَى « l'extrémité, » le pluriel أُنْدِيَةٌ; et نَدَاءٌ, avec un *meddā*, est rare<sup>1</sup>.

§ 77 : 36. — أَفْعَلٌ (Sacy, § 852).

a. De فَعَلَ : ضَلَعٌ « monticule, » pl. أَضْلَعٌ, Sib. ۴, 7.

b. De فَعَلَةٌ : أَمَةٌ « servante, » plur. آمٍ, Kámil, ۳۴, bien qu'on lise dans la même page : فَعَلَةٌ ne peut pas former le pluriel أَفْعَلٌ.

c. De فَعَلَةٌ : نِعْمَةٌ « bienfait, » *Coran*, xvi, ۱۱3, où Beid. dit : « formé sans tenir compte du *tā*; » شِدَّةٌ « force, » pluriel أَشِدَّةٌ « la maturité, » *Coran*, vi, ۱58.

d. De فَعَلَةٌ : أَمَّةٌ « colline, » pluriel آكُمٌ, Sib. ۱۰, ۱9; ناقة « chameau, » pluriel أَنْيَقٌ, *id. ibid.*

§ 78 : 37. — أَفْعَالٌ (Sacy, § 860).

Aux exemples cités par M. de Sacy j'ajouterai

<sup>1</sup> Voici le passage : ليس في كلامهم مقصورٌ جمعٌ على افعلَةٍ بما يجمع الممدود إلا فَعْلًا وأَفْعِيَّةً كما جمعوا بابا وأبوبةً ونَدَاً وأُنْدِيَّةً رنداءً شاذٌ. Cf. aussi *Ham.* p. ۹۸۷, 7, et le *Comm.* de Tehrîzî; *Har* p. ۰; notes au *Sir.* d'Ibn Hichâm, p. ۱47.

نَبِيٌّ « fort, » pluriel أَشْدَادٌ, *Coran*, XLVIII, 29; أَنبِيَاءٌ « prophète, » pluriel أَنبِيَاءٌ, *Cor.* IV, 91; دَعِيٌّ « d'une origine suspecte, » pluriel أَدْعِيَاءٌ, *Coran*, XXXIII, 4; نَصِيبٌ « part, » pluriel أَنْصِبَاءٌ, *Sib.* ۲۲, 7, qui cite également رَّبِيعٌ « cinquième, » pluriel أَحْسَاءٌ et رَّبِيعٌ « printemps, » pluriel أَرْبَعَاءٌ.

§ 79 : 38. — أَفْعُولٌ

est une forme très-rare, dont voici quelques exemples : مَالِكٌ « possesseur, » pluriel أُمْلُوكٌ, signifiant spécialement « les rois de Himyar; » *Ibn Dor*, *Icht.* p. IV; حَبَشِيٌّ « éthiopiens. » pluriel أَحْبُوشٌ, *idem*, ۱۱۳, 6. Selon quelques grammairiens, dont l'opinion est répétée, *ibid.* ۲۵۳, 3, أَفْعُونٌ serait aussi un pluriel de فَنٌّ « espèce <sup>1</sup>. »

§ 80 : 39. — فَعُولٌ (*Sacy*, § 846).

- a. De فَعَلَ : ضَلَعٌ « monticule, » pl. ضُلُوعٌ, *Sib.* ۴, 6, et أَرَمٌ « pierre sépulcrale, » pluriel أُرُومٌ, *id. ibid.*  
 b. De فَعَّلَ : بَدَّرَةٌ « œil brillant, » pluriel بُدُورٌ,

<sup>1</sup> On pourrait en dire autant de خَدٌّ, أَخْدُودٌ et أَخَادِيدٌ « fossé. » *Ibn Hichâm*, *Sir.* p. ۲۵. Cette forme, d'après les exemples qui en sont cités, et l'analogie de l'éthiopien, paraît avoir été surtout usitée chez les Himyarites. C'est sans doute pour cela que leur dernier roi, *Dhou Nowâs*, est appelé صَاحِبُ الْأَخْدُودِ. *Ibn Hich.* *Sir.* p. ۲۵, 8. Cf. aussi أَحَابُ الْأَخْدُودِ. *Cor.* LXXXV, 4

Sib. v, 2; مَائِنَةٌ « hypocondre, » pluriel مَوُونٌ, *id. ib.*  
 دَوَائِي « encrier, » pluriel دَوَائِي, Sacy, *Chrest.* II, 333.

c. De فَعَالٌ : عَنَاقٌ « chèvre, » pluriel عُنُوقٌ, Sib. ۲۲,  
*ult.* سَمَاءٌ « ciel, » pluriel سَمَائِي, *ibid.* ۲۳, 5.

d. De فَعَالٌ. A ce sujet, on lit dans Soy. *Mizhâr*,  
 II, 65: « فَعَالٌ ne forme son pluriel en فُعُولٌ que dans  
 trois mots, avec *fatha* au singulier et *dhamma* au plu-  
 riel : ainsi عَذُوبٌ « celui qui a soif, » pluriel عُدُوبٌ ;  
 رُبُوبٌ « écrit, » pluriel رُبُورٌ ; نَحْوَمٌ « village limitrophe, »  
 نَحُومٌ. »

§ 81 : 40. --- فُعُولٌ.

C'est là une simple variété de la forme précé-  
 dente dans les mots dont la dernière radicale est  
 un *wāw* ou un *yā*; ainsi de حَلِيٌّ « parure, » on dit  
 حَلِيٌّ ou حَلِيٌّ, *Coran*, VII, 146, où Beid. constate  
 que plusieurs lecteurs adoptent cette dernière leçon,  
 de même que, pour دَلْوَةٌ « urne, » on dit دَلِيٌّ ; de même  
 de بَاكِ « pleureur, » on dit بُكِيٌّ, *Coran*, XIX, 54; de  
 عَصِيٌّ « bâton, » عَصِيٌّ, *Coran*, LIV, 12; de plus un  
 certain nombre de mots dont la deuxième radicale  
 est un *yā*, en subissent l'influence sur la voyelle qui  
 précède, et font au pluriel فُعُولٌ, au lieu de فُعُولٌ,  
 particulièrement dans la leçon reçue, dans la vul-  
 gate du *Coran*. Ainsi شَيْخٌ « les docteurs, » *Coran*, XL,

69; **بِمَوْتٍ** « les maisons, » *Coran*, xvi, 70; **حَبِيبٌ**  
 « l'intérieur d'un vêtement, » *Coran*, xxiv, 31; **عَيْوُنٌ**  
 « les yeux, » *Coran*, liv, 12. Remarquons que dans  
 l'arabe vulgaire la forme avec *kesra* s'est tout à fait  
 substituée à la forme avec *dhamma*.

§ 82 : 41. — **فَعَالٌ** (Sacy, § 845).

a. De **رَهْمَةٌ** : **فَعَالَةٌ** « pluie fine, » pluriel **رِهَامٌ** ;  
**لَحَّيَةٌ** « chamelle qui nourrit, » pluriel **لَغَائِحٌ**, au sujet duquel  
 nous avons déjà vu qu'il est pour **لَيْتَحٌ**. Il en est de  
 même de **رِهَامٌ**, allongement de **رِهْمٌ**.

b. De **فَعْلَاءٌ**. Soyòùti dit, dans le *Mizhâr*, II, 55 :  
 Il n'y a dans la langue aucun singulier en **فَعْلَاءٌ** qui  
 fasse son pluriel en **فَعَالٌ**, excepté **نَفْسَاءٌ** « pourpre, »  
 et **عُشْرَاءٌ** « chamelle qui porte dans le dixième mois. »  
 Le pluriel **عِشْرَاءٌ** se trouve, d'ailleurs, *Cor.* lxxxii, 4.

c. De **فُعْلَى** : **أُنْثَى** « femme, » pluriel **أُنَاتٌ**, Sib. 25, 3.

d. De **فَاعِلٌ** : **رَاجِلٌ** « fantassin, » pl. **رَجَالٌ**, *Cor.* II.  
 240, Beid. ajoute : comme **قَائِمٌ** « debout, » et **قِيَامٌ** ;  
**عَابِدٌ**, pl. **عِبَادٌ**, *Coran*, xxv, 64, Beid. dit : comme  
**تَاجِرٌ** « marchand, » pl. **تِجَارٌ** ; **كَافِتٌ** « celui qui acca-  
 pare, » pluriel **كِنَفَاتٌ**, *Coran*, lxxvii, 25, Beid. dit :  
 comme **صَائِمٌ** « celui qui jeûne, » pluriel **صِيَامٌ** ;  
**حَادٌ** « hôte, » pluriel **حِلَالٌ**, Zouheir, *Mô'al.* v. 45, où le

commentaire, donné par Arnold, compare صاحب, pluriel صحاب.

e. De فعال : دخان, pl. دخان, Soyouti, *Mizh.* II, 179. En marge du manuscrit se trouve également cité صغار « petit, » pl. صغار.

f. De فعالة : دجاج « coq, » pl. دجاج, Sib. ۲۶, ۱۲.

g. De فعلاق : ضبعان « mâle de l'hyène, » pluriel ضباع, Ibn Dor. *Icht.* p. ۱۴۵, qui ajoute : « Contre toute règle; et l'on ne dit pas ضباعي. »

h. Des deux adjectifs en فعيل (مéd. عي) عيل « qui est de la maison, » pl. عيال, *Coran*, LI, 3, et جيد « bon, » pl. جيد, *Coran*, xxxiii, 30.

i. D'un certain nombre d'élatifs en أفعل : أعشى « aveugle, » pl. عشاء, *Cor.* XII, ۱6, comme variante, أحس « année stérile, » pluriel حاس, Tebr. ad *Ham.* ۷۴, 4; أبرق « terre dure, » pl. برق, Ibn Dor. *Icht.* ۲۹۵, v. 3; أجف « maigre, » pl. عجان, Dj. s. v.

§ 83 : 42. — فعي (Sacy, § 864).

On trouve une énumération très-complète des mots qui reçoivent cette forme dans Tebrizi ad *Ham.* p. ۴۳۵, l. ۱9 suiv. à propos de عاد « coureur, » pluriel عدي. Ajoutons-y seulement نخل « palmier, » pluriel نخيل, *Cor.* xvi, ۱۱.

§ 84 : 43 et 44. — **فَعَّالٌ** et **فَعَّلٌ** (Sacy, § 847).

Deux formes congénères, déjà réunies dans un même paragraphe par M. de Sacy. On trouve la forme **فَعَّالٌ** venant d'un participe présent au féminin dans **صَدَّادٌ**, pluriel de **صَادَّةٌ** « une femme qui détourne le visage, » dans un vers que cite l'*Alf.* ۳۳۲, 7. Une autre irrégularité distingue les mots **ذَفِيفٌ** « épée tranchante, » pluriel **ذَفَفٌ**. Ibn Hichâm, *Sir.* p. ۴۴۳, et **خَرِيدَةٌ** « jeune fille chaste, » pluriel **خَرَدٌ**, Motanebbi, ۶, 13.

§ 85 : 45. — **فُعَّالٌ**.

Au sujet de cette forme non mentionnée par M. de Sacy et que Beidhâwi n'admet pas au nombre des pluriels (cf. § 33), on lit dans le *Mizhâr* de Soyoutî, II, 53 : « Elkâli dit dans ses *Amâli* (annotations, cf. Hâdji-Khalifa, n° 1230) . **فُعَّالٌ** n'est employé comme pluriel que dans un petit nombre de mots, comme **رُبَابٌ**, pluriel de **رُبَى** « celle qui a mis récemment au monde; » des chameaux **جُفَّالٌ**, c'est-à-dire « nombreux; » des chameaux **كُبَّابٌ**, c'est-à-dire « nombreux; » **فُرَّاءٌ**, pl. de **فُرَى** « jeune vache, » et **بُرَّاءٌ**, plur. de **بُرَى** « libre. » Sikkit, Seirâfi et d'autres disent : « Il n'y a pas d'autres pluriels en **فُعَّالٌ**, que **تَوَّامٌ**, pluriel de **تَوَّامٌ** « jumeau; » une brebis **رُبَى**, et des brebis **رُبَابٌ**; **ظُمَّرٌ** « qui nourrit l'enfant d'un

autre, » pluriel **عُرُقٌ** ; **ظَوَائِرٌ** « un os sans chair, » pluriel **عُرَاقٌ** ; **رَحَلٌ** « jeune agneau, » pluriel **رُخَالٌ** et **فُرَيْرٌ** « jeune vache, » pluriel **فُرَارٌ**, et il n'y en a pas d'autres.... Ibn Khâlaweihi dit dans le *Kitâb Leisa* (livre intitulé : « Il n'y a pas, » H. K. n° 10443) : « La forme **فُعَالٌ** n'est applicable qu'à dix mots. » Parmi ceux qu'il cite, contentons-nous de ceux que nous n'avons pas encore. Ce sont : **نُدُلٌ** « méprisable, » pluriel **نُدَالٌ** ; **رُدَلٌ** « *idem*, » pluriel **رُدَالٌ** ; **تُنَيْيٌ** « jeune chameau, » pluriel **تُنَائِيٌّ** ; **بِسْطٌ** « chamelle avec son petit, » pluriel **بُسَاطٌ** ; « cela fait en tout treize. » Zamakhchari ajoute dans les vers qu'il cite, **عَوَائِمٌ**, dans le sens de **عُرَاقٌ**<sup>1</sup>. » On peut encore augmenter cette liste

<sup>1</sup> Voici le texte complet de ce passage : قال القاملي في أماليه لم يأت من فُعَالٍ جمعا إلا احرفٌ قليلة جدًا مثل رباب جمع رَبِّي وهي الحديثة النتاج ونَعَم جُفَال كثيرة ونَعَم كُنَاب كثيرة وفُرَار جمع فُرَى هو ولد البقرة وبُرَاء جمع بُرَى وقال السكيت والسيراني وغيرهما لم يأت شئ من الجمع على فُعَال إلا احرف تَوَام جمع تَوَام وشاة رَبِّي ونَعَم رُبَاب وظئر وظَوَار وعُرُق وعُرَاق ورُخَال وفُرَيْر وفُرَار ولا نظير لها وقال الزجاجي في أماليه لم يجيء من الجمع في كلام العرب على فُعَال إلا سِتَّة احرف ودَكَر السِتَّة التي ذكرها السيراني بعينها وقال ابن خالويه في كتاب ليس لم يجتمع على فُعَال إلا نحو عشيرة احرف عُرُق وهو اللحم على العظم وعُرَاق ورُخَال من اولاد الضأن ورُخَال وشاة رَبِّي ورُبَاب

par des mots comme **إِنْسَانٌ** « homme, » pluriel **أُنْسَانٌ**<sup>1</sup> *Cor.* vii, 160; **سَعْفَرٌ** « trace, » pluriel **سَعْفَارٌ**, *Ibn Dor. Icht.* ۱۳, 22; **جُذَاذَةٌ** « fragment, » plur. **جُذَاذٌ**, *Wahadi ad Motanebbi*, ۱۱۴, 1; **تُرْدَةٌ** et **تُرْبِيَةٌ** « deux noms de vêtements, » pl. **تُرَادٌ** et **تُرَابٌ**, *Dozy, Dict.* p. 105.

§ 86 : 46. — **فُعُولَةٌ** (Sacy, § 865).

Voici encore quelques exemples : **جَدٌّ** « fruit, » **جُودَلَةٌ**, *Ham.* ۱۴۷, 7; **صَقْرٌ** « aigle, » pluriel **صُقُورَةٌ**, *Mouf.* ۷۴, 1.

§ 87 : 47. — **فَعَالَةٌ**

N'est dû qu'à un prolongement de la syllabe accentuée dans la forme **فَعَالَةٌ**, dont il sera question plus loin. Cette forme, très-fréquente en éthiopien comme pluriel du participe présent actif, ne semble s'être conservée en arabe que dans **صَاحِبَةٌ** « compagnons, » que les lexicographes indigènes donnent comme un pluriel de **صَاحِبٌ**. (Cf. Sacy, § 866.)

**وَتَوَامٌ وَتَوَامٌ وَفَرِيرٌ وَفَرَارٌ وَهُوَ وَلَدُ الطَّبِيئَةِ وَنَذَلٌ وَنَذَالٌ وَرَذَلٌ وَرَذَالٌ وَتَنَىٌ وَتَنَاءٌ وَهُوَ الْوَلَدُ الَّذِي بَعْدَ الْبَكْرِ وَنَاقَةٌ يَنْسُطُ وَالْجَمْعُ بِسَاطٍ فَحَصَلَ مِنْ مَجْمُوعٍ مَا ذَكَرُوهُ ثَلَاثَةٌ عَشْرَ كَلِمَةً وَزَادَ فِي الْعِرَاقِ. الزَّخْمَشَرِيُّ فِي أَبِيَاتٍ لَهُ عَوَامٌ وَهُوَ بِمَعْنَى الْعِرَاقِ.** Remarquons qu'un des exemples empruntés à *Khalaweihî* doit avoir été omis par le copiste; car il n'en a que neuf, au lieu de dix annoncés.

<sup>1</sup> Qui est ensuite abrégé en **نَاسٌ**.

§ 88 : 48. — فَعَالَةٌ (Sacy, § 866).

Cette forme, plus fréquente, se retrouve dans مَحَلُّ « étalon, » pluriel مَحَالَّةٌ, Sib. ۲, 1; ذَكَرٌ « mâle, » pluriel ذَكَرَةٌ, *id. ibid.* بَكَرٌ « jeune chameau, » pluriel بَكَارَةٌ, Ibn Dor. *Icht.* ۳۱, 1; بَحَلٌّ « chameau, » pluriel بَحَالَّةٌ, Beid. II, ۳۷۹, l. ult. نَاهِبٌ « bandit, » pluriel نَاهِبَةٌ, Koseg. *Chrest.* p. ۱۳۲; أَمِيرٌ « émir, » pl. إِمَارَةٌ très-fréquent dans le roman d'Antar.

§ 89 : 49. — فَعْلَاءٌ (Sacy, § 859).

a. Est aussi formé, mais rarement, de فَعِيلٌ, ayant le sens passif comme قَتَلَاءٌ, pl. de قَتِيلٌ « tué, » et أُسْرَاءٌ, pluriel de أُسِيرٌ « prisonnier. » Cf. *Mouf.* ۷۹, 4. Quant à فَعِيلٌ, provenant de racines concaves ou défectueuses, voici ce qu'en dit Soyouti dans le *Mizhār*, II, 51 : « فَعِيلٌ et فَعْلَاءٌ ne se trouvent dans les racines terminées par un ya que dans نَزِيٌّ « rejeté, » et نَعْوَاءٌ... et فَعِيلٌ dans une racine dont la seconde radicale est redoublée ne forme jamais son pluriel en فَعْلَاءٌ; tout cela d'après Ibn Doreid, dans la *Djamhoura*; cependant quelqu'un fait, d'après Sibaweïhi, une exception pour شَدِيدٌ « fort, » et شُدُودَاءٌ<sup>۱</sup>.

<sup>۱</sup> Voici le passage : لَمْ يَجِيْ فَعِيْلٌ وَفَعْلَاءٌ مِنْ بِنَاتِ الْبِيَاءِ إِلَّا :

b. De **فَعَلَّ** : **نَدَّبَ** « prompt, » pluriel **نُدَّبَاءُ**, Tebr ad Ham. ۳۵۹, 9; **سَمَّحَ** « bienfaisant, » pluriel **سَمَّحَاءُ** Mouf. v, 4.

c. De **فَعَالٌ** : **شَجَاعٌ** « brave, » pluriel **شَجَعَاءُ**, Chât. ms. Dresd. fol. 16 v<sup>o</sup>, l. 4; **جَبَانٌ** « lâche, » *id. ibid* ligne 6.

§ 90 : 50. — **فَعَلَّةٌ** (Sacy, § 848).

On lit dans le *Mizhâr* de Soyoutî, II, 83 : « On ne connaît **فَعَلَّةٌ** comme pluriel de **فَعِيلٌ** que dans **سَرِيٌّ** « généreux, » pluriel **سَرَاتٌ**. » Ibn Dor. *Icht.* ۱۱۹, 6, **حَبِشَةٌ** « les Éthiopiens, » comme un pluriel irrégulier.

§ 91 : 51. — **فَعَلَّةٌ** (Sacy, § 849)

N'est qu'une variété de la forme précédente quand **فَاعِلٌ** vient d'une racine défectueuse. Il semble que le *dhamma*, mis en tête, doive faire équilibre à la faiblesse intérieure de la racine<sup>1</sup>.

نَفِيٌّ وَنُفَوَاءٌ ذَكَرَ ذَلِكَ أَبُو زَيْدٍ كَذَا فِي الْجُمُهِرَةِ لَمْ يَجِئِ فَعِيلٌ فِي الْمَضَاعِفِ مَجْمُوعًا عَلَى فُعَلَاءٍ كَذَا فِي الْجُمُهِرَةِ قَالَ بَعْضُهُمُ الْآحْرَفِ وَوَدَدَاكَ . Cf. cependant aussi **وَدَدَاكَ** , pluriel de **وَدِيدٌ** « aimé. » Mouf. ۸۹, 12.

<sup>1</sup> C'est sans doute le même motif qui fait employer irrégulièrement de **قَرِيَّةٌ** « bourg, » le pluriel **قَرَى**, Cor. xxxiv, 17; et de **خَبِيَّةٌ** « mâchoire, » et **جَلِيَّةٌ** « parure, » **حَلَى** et **لَحَى**, au lieu de **لَحَى**, et **جَلَى**, Alf. ۳۳۳, 9.

§ 92 : 52. — فَعَلَّةٌ (Sacy, § 850).

a. De فَعْدٌ : رَجُلٌ « homme, » pluriel رَجَلَةٌ, Sib.  
1<sup>c</sup>, 11.

b. De فَعِيلٌ : جَلِيلٌ « élève, » pluriel جِلَالَةٌ, pour  
جِلَالَةٌ, 'Amr ben Kolth. *Mo'al.* v. 69.

§ 93 : 53. — فَعَلَةٌ (Sacy, § 851).

D'après Ibn 'Akil *ad Alf.* ۳۳۱, « cette forme n'appartient à aucun singulier, et on retient les exemples. » La liste de M. de Sacy est très-bien faite; ajoutons-y seulement نِسْوَةٌ « les femmes, » *Cor.* XII, 30, où Beid. remarque : « C'est un nom de pluriel de أَمْرَاءٌ. »

§ 94 : 54. — فَعَلٌ (Sacy, § 841).

a. De فَعَلَةٌ : تَحْمَةٌ « indigestion, » pluriel تَحْمٌ, Sib.  
^, 1. *ult.* تَهْمَةٌ « soupçon, » pl. تَهْمٌ *id. ibid.* et Fakhri,  
*ap.* Sacy, *Chrest.* I, p. ۶.

b. De أَفْعَلٌ, non pas employé comme élatif, mais comme adjectif dans un seul mot que mentionne Soyoùti dans le *Mizhâr*, II, 83. C'est أَدْرَعٌ, pluriel دُرَعٌ « les nuits 15-18 du mois. » D'après Soyoùti, ce serait pour assimiler ce mot aux mots d'ailleurs employés pour les autres périodes de trois jours. L'erreur du dictionnaire de Freytag, qui donne دُرَعٌ, n'a

pas été reproduite par M. Barbier de Meynard, dans son édition de Mas'oudi, *Les Prairies d'or*, III, p. 429. où on lit دَرَعَ.

§ 95 : 55. — فَعَلَّ (Sacy, § 844)

Est abrégé de فَعَالٌ dans un certain nombre de substantifs, dont le singulier est فَعَلَةٌ. On lit à ce sujet dans Soyoutî, *Mizhâr*, II, 46 : « Abou'Obeid dit dans le غريب المصنف (« Étrangetés des écrivains, » Hadji Khalifa, n° 8621) : فَعَلَةٌ ne fait au pluriel فَعَلٌ que dans trois mots : بُضْعَةٌ « miche de pain, » pluriel بَضَعٌ ; بَدْرَةٌ « œil perçant, » pl. بَدْرٌ et هَضْبَةٌ « goutte de pluie, » pl. هَضْبٌ<sup>1</sup>. Le *Siḥah* de Djaûhâri ajoute, d'après El 'Aṣma'i فِصْعَةٌ « bouclier, » pl. فِصَعٌ ; حَلَقَةٌ « anneau, » pl. حَلَقٌ ; حَيْدَةٌ « côté apparent, » pl. حَيْدٌ ; عَيْبَةٌ « vice, » pluriel عَيْبٌ ; le *Moudjammil* donne de plus ثَلَّةٌ « troupeau de brebis, » pluriel ثَلَلٌ. Rattachons-y également قَصْرَةٌ « cou, » pl. قَصْرٌ, Beid. *ad Coran*, II, 394, 11 ; حَاجَةٌ « besoin, » pl. حَوَاجٌ, *id. ibid.* et تَارَةٌ « fois, » pluriel تَبَيَّرٌ, Dj. s. v. où celui-ci

<sup>1</sup> Voici le passage de Soyoutî : قال ابو عبيد في غريب المصنف لم يات فعلة وفعل الا في ثلاثة احرف بضعه وبضعه وبدره وبدره وهضبه وهضب وزاد في الصحاح عن الاصمعي فصعه وقصعه وحلقه وحليق وحيدة وحيد وعيبه وعيب وزاد في الجمل ثله للجماعة من الغنم وتلل

remarque que تَيْمَرٌ est pour تَيْأَرٌ, à cause de la lettre faible qui est au milieu du mot<sup>1</sup>. Nous avons vu que le même phénomène se produit aussi dans des mots dont la seconde radicale est une lettre forte; d'autres mots ayant, comme تَارَةٌ, une lettre faible, sont ضَمِيْعَةٌ « champ, » pl. ضَمِيْعٌ, Sib. 15, 9; خِيْمَةٌ « tente. » pl. خِيْمٌ, *id. ibid.*

§ 96 : 56. — فَعَلٌ (Sacy, § 867).

De mots ayant au singulier une longue après la deuxième radicale : أَدِيْعٌ « terre, » pl. أَدَمٌ, *Ham.* 134, 17, où Tebr. compare إِصْبَابٌ « peau, » pluriel أَهْبَبٌ; أَفِيْقٌ « cuir, » pl. أَفَوَقٌ; عَمُوْدٌ « colonne, » pluriel عَمَدٌ; قَضِيْمٌ « épée rouillée, » pl. قَضَمٌ. Soyòtî, *Mizhâr*, II, 51, cite les mêmes exemples, plus عَسِيْبٌ « os de la queue, » pluriel عَسَبٌ.

§ 97 : 57. — فَعَلٌ (Sacy, § 843)

Est le pluriel naturel de tous les mots qui, au singulier, ont une longue après la deuxième radicale.

<sup>1</sup> Voici le passage de Djauhâri, s. v. والجمع تارات وتيمر وهو مقصور من تيار كما قالوا قامات وقيم وانما غير لاجل حرف العلة ولولا ذلك لما غير الا ترى انهم قالوا في جمع رحبه رحاب ولم يقولوا رحب قال الشاعر بقوم تارات وبمشى تيرا

Quand il est appliqué à des mots des formes <sup>فَعْلٌ</sup>, <sup>فَعَلٌ</sup>, ou autres analogues, il me semble être contracté de <sup>فُعُولٌ</sup>. Quelques grammairiens considèrent <sup>فُعُولٌ</sup> dans ces cas-là comme un pluriel de pluriel, en passant par <sup>فَعَالٌ</sup>, comme intermédiaire. Cf. Moubarrad, *Kāmil*, ١٨, 8; Beid. II, ١٤٢, 17. On tire de <sup>عِيَانٌ</sup> « fer de la charrue, » qui a une lettre faible au milieu de la racine, le pluriel <sup>عِيِيْنٌ</sup>, Sib. ٢, 15. On trouve également <sup>حَشْبَةٌ</sup>, comme pluriel de <sup>حَشْبَاءٌ</sup> « pierre dure. » *Cor.* LXIII, 4.

§ 98 : 58. — <sup>فَعْلٌ</sup> (Sacy, § 842)

Est souvent une forme plus légère pour <sup>فُعُولٌ</sup>; dans d'autres cas, il en est tout à fait indépendant.

a. De <sup>فَعْلٌ</sup> : <sup>سَقْفٌ</sup> « toit, » pluriel <sup>سُقُفٌ</sup>, Tebr. ad *Ham.* ٨١٥, 10; <sup>رَهْنٌ</sup> « gage, » pluriel <sup>رُهْنٌ</sup>, *id. ibid.* <sup>وَرْدٌ</sup> « rose, » pluriel <sup>وُرْدٌ</sup> *id.* ٢٢٧, 23; <sup>حَشْرٌ</sup> « (flèche) pénétrante, » pluriel <sup>حُشْرٌ</sup>, *id. ibid.* (médiale faible) <sup>جَوْنٌ</sup> « rouge, » pl. <sup>جُونٌ</sup>, Amr ben Koltli. *Môal.* v. 77; <sup>رَأْسٌ</sup> « tête, » pl. <sup>رُؤْسٌ</sup>, *Ham.* ٨١٥, 9; (deuxième radicale redoublée) <sup>كَمَثٌ</sup> « épais, » pl. <sup>كُثٌ</sup>, *Ham.* ٢٢٧, 24.

b. De <sup>فَعْلٌ</sup> : <sup>أَسَدٌ</sup> « lion, » pluriel <sup>أُسُدٌ</sup>, *Ham.* ٧٥, 6; <sup>وَتْنٌ</sup> « idole, » pluriel <sup>وُتْنٌ</sup>, Sib. ٣, 2 (méd. و). <sup>سَاقٌ</sup> « jambe, » pluriel <sup>سُوقٌ</sup>, *Ham.* ٨٢٤, 18.

c. De فَعِلٌ : كَسِرٌ « beau diseur, » pluriel كُسِرٌ. *Ham.* ٦٤٥, 17.

d. De فَعَلَةٌ : بَدَنَةٌ « corps, » pl. بُدَنٌ, *Cor.* xxii, 37, où Beid. compare خَشَبَةٌ « bois dur, » pluriel خُشْبٌ; (مéd. و) فَاقَةٌ « chameau, » pluriel نُوقٌ, vers ap. Sacy, *Anthol.* p. 336; بَاحَةٌ, *Har.* ٢٨٥, 2, où le commentaire compare سَاحَةٌ « aire, » plur. سُوحٌ et لَابَةٌ « endroit pierreux, » pluriel لُوبٌ.

e. De فاعِل (مéd. و) : هَائِدٌ « repentant, » pluriel هُوِدٌ. *Cor.* ii, 105; عَائِدٌ « visiteur, » pl. عُوِدٌ. *Lebid.* *Mô'al.* v. 7, où le commentaire, donné par Arnold, fournit plusieurs exemples de mots en فاعِل sans *waw* au milieu, qui font aussi au pluriel فُعِلٌ. Ce sont : بَارِدٌ « dent de devant, » pluriel بُرْدٌ; فَارَةٌ « agile, » pluriel فُرَةٌ. Cependant, en général, فُعِلٌ ne s'rapporte qu'au singulier en فاعِل, dont la seconde radicale est un *waw*. Cf. aussi حَائِلٌ « chamelle peu féconde, » pluriel حُولٌ. *Ham.* ٣٦٦, l. pénult.

f. De فَعَالٌ (مéd. و) : نَوَارٌ « fuyard, » pluriel نُورٌ. *Mouf.* 1٨١, 18; عَوَانٌ « animal entre deux âges, » pl. عُونٌ, *id. ibid.*

g. De فِعَلٌ : غِلَانٌ « fourreau, » pl. غُلْفٌ, *Cor.* ii, 82; (مéd. و) خِوَانٌ « table, » pluriel خُونٌ. *Sib.* ٢٤, 13.

h. De فَعَالٌ : غُرَابٌ « corbeau, » pluriel غُرَابٌ, *Ibu Dor. Icht.* ۲۵۳, 14; ذُبَابٌ « mouche, » pluriel ذُبَابٌ, *id. ibid.* سُوَاْرٌ « bracelet, » pluriel سُوَاْرٌ, *Sib.* ۲۱, 17.

i. De فَعَالٌ, dans un seul mot, d'après Soyouti, *Miz.* II. 63, خُوَاْرٌ « faible, » pluriel خُوَاْرٌ.

i. De فَعِيْلٌ : غَدِيْرٌ « étang, » pluriel غَدِيْرٌ, *Amr. Motal.* v. 78; عَقِيْمٌ « femme stérile, » pluriel عَقِيْمٌ, *Ham.* ۷۳, 10.

k. De فَعُوْلٌ, selon quelques-uns, رَسُوْلٌ « prophète, » pluriel رَسُوْلٌ, *Sib.* 1۹, 18; (méd. و) قُوُوْلٌ « bavard, » pluriel قُوُوْلٌ, *id.* ۲, 14.

l. De فَعِيْلَةٌ : طَعِيْنَةٌ « selle de femme, » pluriel طَعِيْنٌ, *Lebid.* *Motal.* v. 12.

m. De فَعِيْلٌ : جُعِيْلٌ « de la tribu de Djou'f, » pl. جُعِيْلٌ, *Ham.* ۴۸۲, 9, où Tebrîzî compare زَنْجِيٌّ « de Zandjite » et زَنْجٌ; et رُوْمِيٌّ « Romain, » et رُوْمٌ « sorte d'oiseau. » pluriel رُوْمٌ. *Ham.* ۷۵۴, l. ult. « Et c'est, dit Tebrîzî, comme on dit عَرَبِيٌّ « arabe, » et عَرَبٌ; et c'est là un pluriel analogue à celui qui ne se distingue de son singulier que par la suppression d'un *hâ*, comme تَمْرَةٌ et تَمْرٌ « les dattes. »

§ 99 : 59. — فَعَالٌ

N'est employé que dans un certain nombre de mots,

et particulièrement de participes en فاعِلٌ, pris substantivement. Ainsi راجِدٌ « fantassin, » pluriel رَجْدٌ, *Cor.* xvii, 66; ماعِرٌ « chèvre, » pluriel مَعْرٌ, *Cor.* xvii, 44; صاحبٌ « compagnon, » pluriel صَحْبٌ, Amrouou'l-keis, *Mo'al.* v. 15; تاجرٌ « marchand, » pl. تَجْرٌ, *Beid. ad Cor.* I, ۳۱۲, 14; شائلةٌ « chamelle grosse, » pluriel شَوْلٌ, Tarafa, *Mo'al.* v. 15; هَدِيَّةٌ « moyen, » pluriel هَدِيٌّ, *Cor.* v, 2, où *Beid.* compare جَدِيَّةٌ « fine poussière, » pluriel جَدِيٌّ; عَصْمُونٌ « vent violent, » pluriel عَصْفٌ, *Motanebbi*, I, 8.

§ 100 : 60. — فَعَلٌ

N'est qu'une variété de la forme فَعَلٌ, appartenant aux noms dont la seconde radicale est un *yâ* et détermine le changement de la voyelle. Ainsi أَهْمٌ « obscur, » pluriel هِمٌّ, *Cor.* lvi, 35; أَشْبَبٌ « qui a les cheveux blancs, » pluriel شَبَبٌ, *Amr. Mo'al.* v. 47; نَابٌ « dent, » pluriel نَيْبٌ, *Sib.* II, 2; بَيُوضٌ « blanc, » pluriel بِيضٌ, *id.* ۲۵, 17, etc. Citons enfin دَمِيٌّ pour دَمِيٌّ, par une licence poétique, *Antar, Mo'al.* v. 15.

§ 101 : 61. — فَعَلَى (Sacy, § 861).

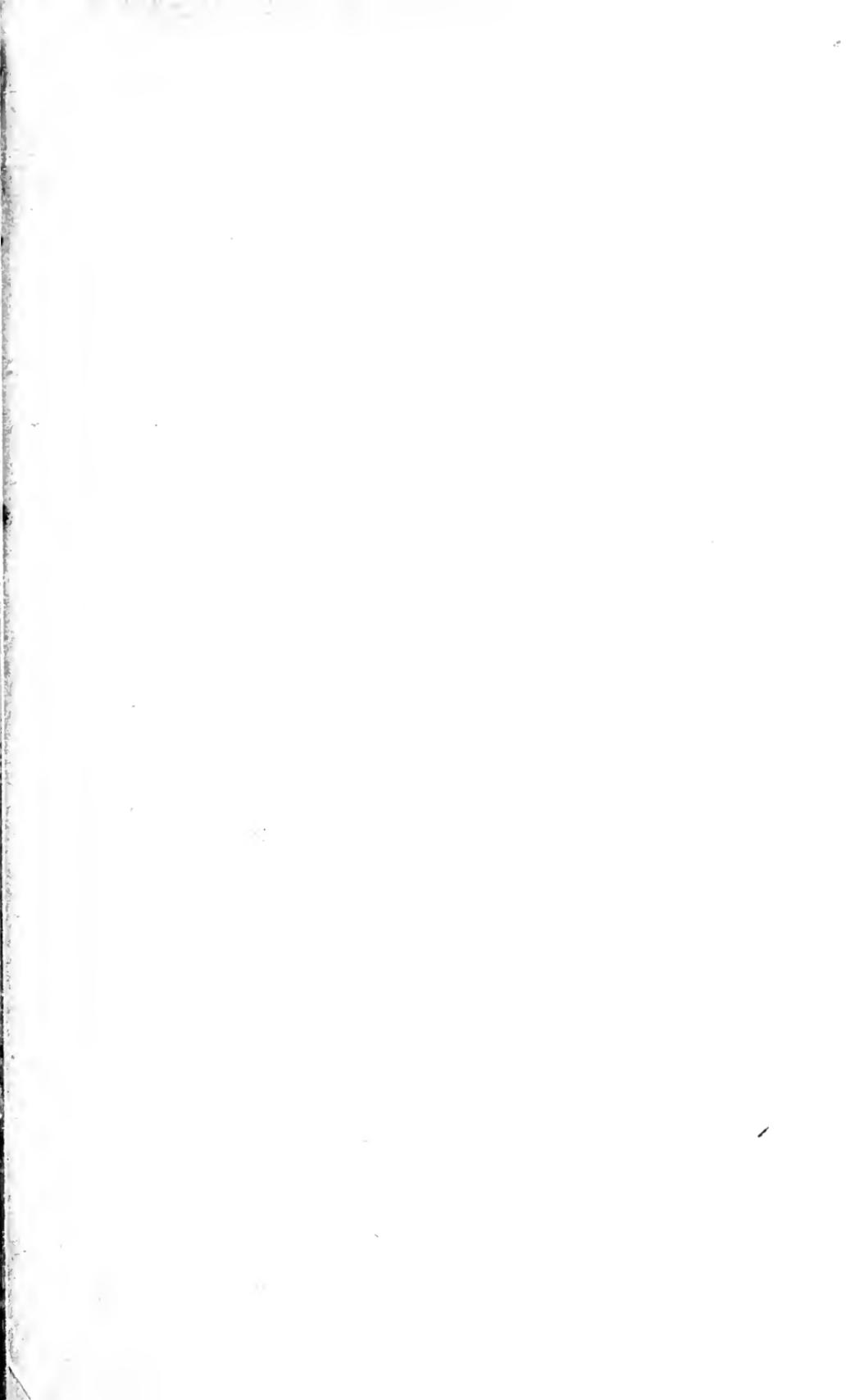
Il n'y a rien à ajouter à la nomenclature très-riche et très-complète donnée par M. de Sacy.

§ 102 : 62. — فَعَلَى .

A la note citée par M. de Sacy, p. 368, note 1, et empruntée par lui à Hariri, p. ٤٢٩, l. 14, on peut comparer *Mouf.* ٨٢, 18 et *Alf.* ٣٢٣, 5.

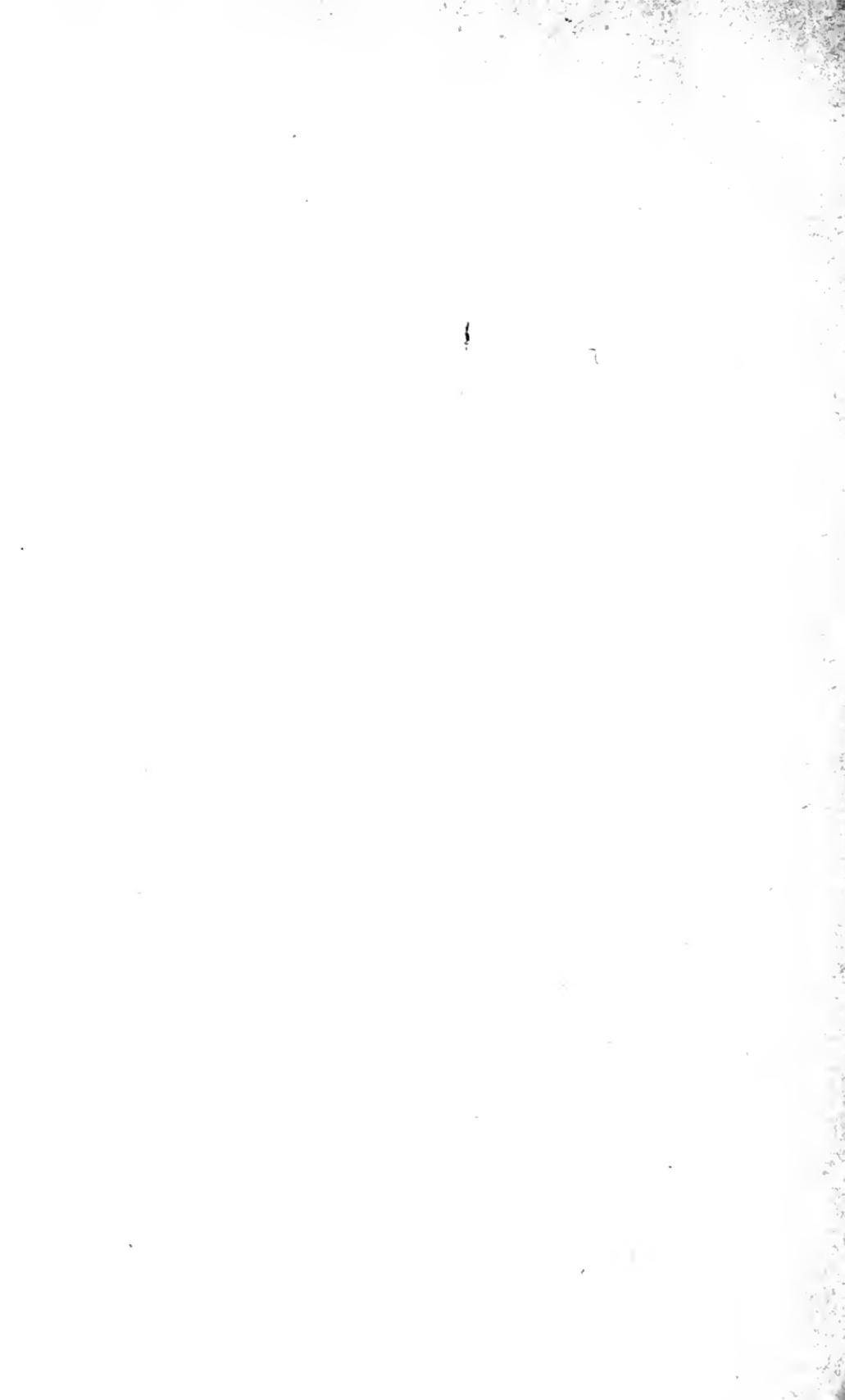
En terminant ce travail, je ne me fais aucune illusion sur les lacunes que je laisse, sans même chercher à les combler; car pour que ce travail fût complet, il faudrait maintenant parler ici en détail des formes particulières aux noms de pluriels; des diminutifs formés non pas du singulier, mais du pluriel; des noms relatifs, comme كَشَائِشِي « un herboriste, » qui proviennent, par l'addition d'un *yâ*, de mots au pluriel, ici de كَشَائِشُ « les herbes; » des sens différents dans lesquels sont pris les divers pluriels d'un même mot, etc. etc. Cependant, tel qu'il est, je ne désespère pas que cet essai, augmenté de quelques appendices où j'essayerai de traiter ces points spéciaux, ne présente quelque intérêt pour ceux qui s'adonnent aux études de grammaire sémitique.

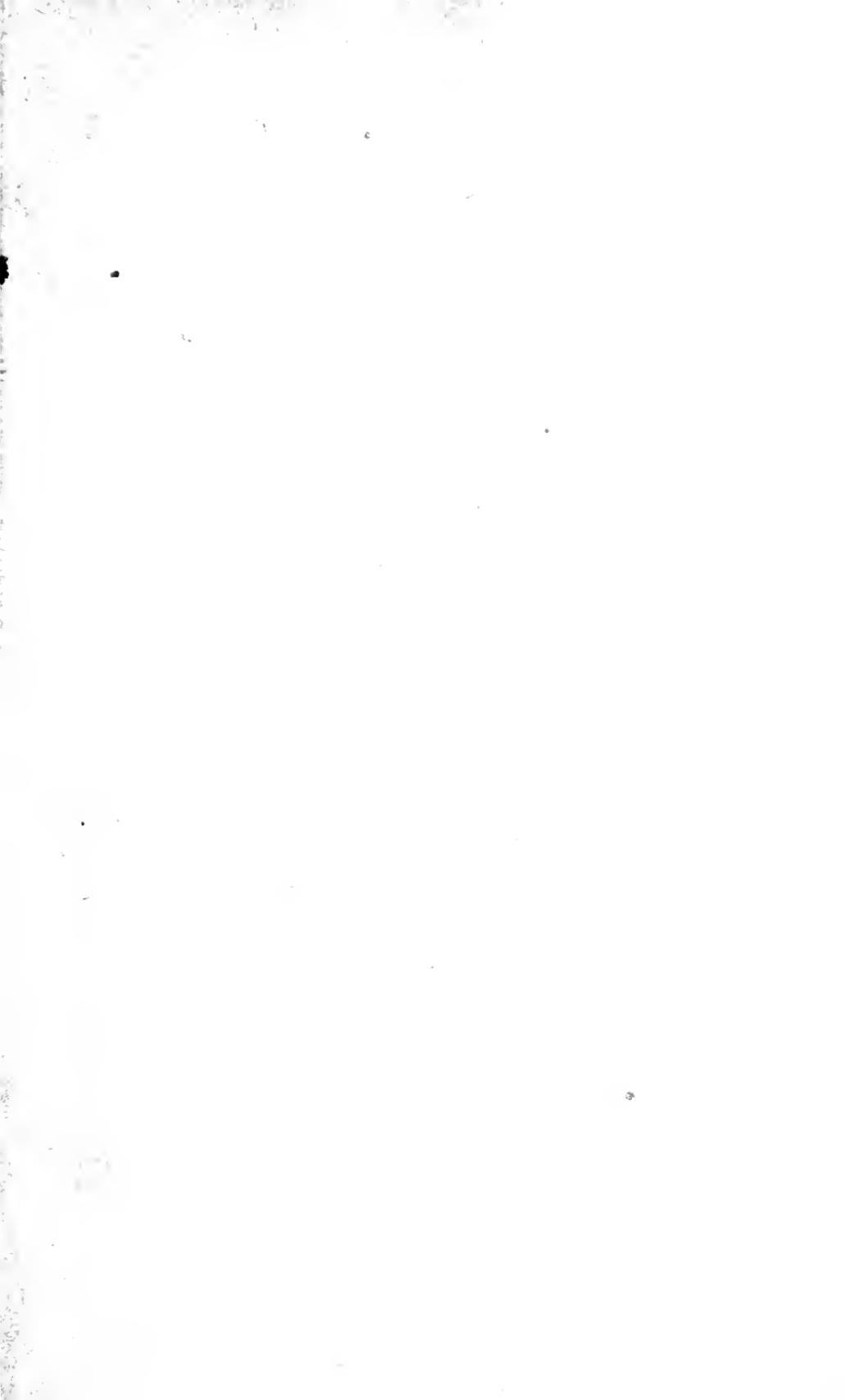


























PJ                   Derenbourg, Hartwig  
6131                Essai sur les formes des  
D47                pluriels arabes  
cop.2

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

